

Construire des projets de territoire

LE PUBLIC

- Agriculteurs et groupes d'agriculteurs
- Collectivités locales
- Habitants des territoires

LE PLUS

- Réactivité et connaissance fine des enjeux locaux grâce à la proximité des chambres départementales
- Des savoir-faire en ingénierie territoriale
- Un travail en réseau au niveau régional permettant de capitaliser et partager

L'action élémentaire
« Favoriser des réseaux
d'exploitations
diversifiées et
ancrées sur les
territoires »

L'OBJECTIF

Consolider la présence de l'activité agricole au sein des territoires régionaux par la mise en réseaux des exploitations pour faire émerger et/ou consolider des projets agricoles locaux en les ancrant dans les dynamiques de leur territoire.

LE PROJET

Ecouter et repérer les besoins et attentes des acteurs locaux

En étant au cœur des enjeux et des questionnements des territoires, les chambres d'agriculture sont à la croisée des attentes et besoins des acteurs. L'animation de groupes locaux permet de réaliser ce recueil de besoins et leur capacité à dialoguer avec l'ensemble des acteurs des territoires contribue au partage de ces besoins et à l'identification de synergies et complémentarités.

Passer de l'idée au projet

Les compétences disponibles en matière d'ingénierie territoriale permettent de traduire les idées en projet. Chaque animateur territorial veille dans cette phase d'émergence à mobiliser l'ensemble des parties pour construire des gouvernances adaptées au projet. Pour ce faire, l'animation de plus d'une centaine de groupes d'agriculteurs confère au réseau des chambres d'agriculture une réelle capacité d'intervention opérationnelle.

Associer et valoriser pour plus d'efficacité

L'animation au quotidien de ces projets permet d'associer et de fédérer les différentes parties prenantes. Cette mobilisation de tous les instants est un facteur clé de réussite.

Le réseau des chambres d'agriculture permet de capitaliser et partager les savoir, savoir-faire et savoir-être entre les chargés de territoire pour gagner en efficacité et mutualiser les outils et méthodes.

CHIFFRES CLÉS 2019

75 projets portés et décrits en 2019

+ 100 partenaires mobilisés

8 100 agriculteurs impliqués

112 groupes d'agriculteurs mobilisés

1 projet sur 3 vise à faire du lien entre le monde agricole et les habitants des territoires

MOTS CLES DES PROJETS



Avec le soutien financier de :
L'Europe (LEADER),
CASDAR, EPCI

En partenariat avec :
Les EPCI, MSA,
EDE, lycées agricoles, CUMA,
coopératives,
ODG, syndicats,
...

EN SAVOIR PLUS

Contact(s) :
Laurent JOYET – chef de file de l'action élémentaire

Et sur le web :
[Accès aux fiches projets](#)



Valorisation des déchets verts par le co-compostage Communauté de communes Rhône Crussol

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La collecte des déchets verts représente une charge de plus en plus importante pour les collectivités. Le plus souvent, les collectivités les transportent sur des plates formes de compostage dans la drôme et l'Isère ce qui entraîne de nombreux kilomètres. Pour autant il est possible de valoriser ces déchets en agriculture à proximité des centres des déchèteries qui collectent. De nombreuses expériences fonctionnent sur des territoires voisins. La mise en place du PCAET est souvent un élément déclencheur pour entrer dans cette démarche. L'existence d'une charte régionale de co-compostage permet d'avoir un cadre réglementaire à proposer aux collectivités pour respecter des règles en matière de traitement de déchets	
	Problèmes initiaux	
	Le traitement des déchets verts est organisé via un prestataire par la collectivité. Cela leur demande peu de travail. La mise en place d'une filière déchets verts en co-compostage les oblige à régler de nombreuses questions d'organisation, logistiques, analyses et réglementaires en ayant la crainte que l'intégralité de ces déchets ne soient pas absorbée par l'agriculture locale	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture a proposé cette action à la collectivité	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Avoir une démarche d'économie circulaire. Ré utiliser localement ce déchets qui devient un produit intéressant pour l'agriculture. Diminuer les coûts de traitement	
Échelle d'action (géographique)	Territoire CCRC. Orientée principalement sur le plateau autour d'Alboussière. Le moins de distance possible est préférable pour développer une filière vertueuse	
Dates de réalisation	Date de début	juil.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	oct.-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté de Communes Rhône Crussol	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Ardèche. Patricia Roche, élue CA07 collectivités, Raphaël Rochigneux, chargé de mission collectivités, Laetitia Boffelli, conseillère qualité de l'eau - environnement - déchets	
	Autres partenaires	
	SYTRAD	
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles	
	collectivités, agriculteurs	
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	La première étape consiste à mesurer le gisement, à le localiser et vérifier si des agriculteurs (éleveurs pour respecter la charte de co-compostage) sont intéressés par le produit. Un questionnaire est envoyé à tous les éleveurs et des réunions techniques sont organisées pour expliquer l'utilisation possible du broyat. Cette pratique étant peu répandue, les exploitants sont demandeurs d'informations techniques. Ce premier travail de diagnostic sera suivi, dans un second temps, d'un travail sur l'organisation des plates formes, d'organisation de la contractualisation entre la collectivité et les exploitants intéressés. Des visites dans un département voisins sont organisées pour montrer des exemples qui fonctionnent, aussi bien de la part des collectivités que des agriculteurs. 1 visite dans la Loire organisée sur le secteur de Panissières. Test de broyage réalisé cet hiver par la collectivité avec mise à disposition du broyat aux agriculteurs.	
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	

Moyens mobilisés	animation selon la méthode d'accompagnement des projets et animation de groupe ; compétence technique dans le domaine "déchets verts et co-compostage"		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	service agricole et service déchets		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	76 exploitations contactées		économie pour le traitement des déchets pour la collectivité. Economie d'intrants pour l'exploitation
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Action concrète pour le PCAET	Favoriser le stockage de carbone dans le sol. Compostage	
	Liens avec la triple performance :		
	Participe au stokage carbone en lien avec la démarche 4 pour 1000. Economie circulaire. Economie de paille et d'engrais possible.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Trouver suffisamment d'exploitants pour absorber l'intégralité des déchets verts (4400 T)		
Facteurs clé de réussite	Ecouler la totalité du broyat de déchets verts par les exploitations locales. Organiser un service moins couteux pour la collectivité tout en fournissant un broyat gratuit à l'agriculteur.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Des difficultés pour interroger la DREAL sur les obligations réglementaires. Une charte régionale pour le co-compostage qui exclut les exploitants qui veulent se servir de ce produit uniquement en paillage, sans co compostier		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	20-févr.	
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 07 84 10 37 58 Raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr		

Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »
------------------------	---

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Suite à donner	<p>Points à valider</p> <p>1/ Contact avec la CCBPD pour voir si les pistes de travail évoquées correspondent à leurs attentes → Graine d'Emplois Si oui → montage et chiffrage de la réponse</p> <p>2/ Positionnement de la CA69 sur ce projet ?</p> <p>Scénario 1. Pas d'implication : projet piloté entièrement et exclusivement par Graine d'Emplois Contribution CA 69 : Transmission des listings d'exploitants agricoles à Graine d'Emploi</p> <p>Scénario 2. Proposition d'action co-construite Graine d'Emplois / CA69 <u>Pilotage CA69 :</u> - Réalisation de l'enquête, analyse des systèmes d'exploitation du territoire sur la thématique de l'emploi (mobilisation temps CT + stagiaire pour réalisation et analyse enquête) - Implication sur le volet communication / promotion des métiers de l'agriculture (mobilisation temps CT + service communication), réalisation des supports de communication, en lien avec Graine d'Emploi</p> <p><u>Pilotage Graine d'Emplois :</u> - Valorisation des données « Employeur potentiel » issues de l'enquête conjoncturelle, prise de contact - Mobilisation des réseaux des demandeurs d'emploi, transmission de l'information - Animation des temps d'échange avec les demandeurs d'emploi et accompagnement des demandeurs d'emploi intéressés</p>
Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes

Cibles	Messages	Moyens
4. Les étudiants Bac +2, Bac +3 en « décrochage » universitaire	Idem public 2	- Information via réseau universitaire en contact avec Graine d'Emplois
5. Les décrocheurs scolaires des quartiers prioritaires	Idem public 2	- Stand sur le marché de Villefranche (message via les parents) - Clubs sportifs
6. Porteurs de projets d'installation sans exploitation agricole	Passer par le salariat quelques temps, pour gagner en expérience le temps de trouver une exploitation pour s'installer	- Via le Point Accueil Installation - Via les centres de formation agricoles - Viala les partenaires de l'installation

Moyen complémentaire : Création d'un escape game agricole et rural pour aller à la rencontre des gens sur leur lieu de vie et les intéresser sur ce sujet de matière ludique.

« Vous tournez en rond dans votre métier actuel ou dans votre recherche d'emploi, venez trouver les clés pour en sortir »

Outil mobile, ludique, qui pourrait être déployé lors des évènementiels sur le territoire (fête des associations, rosé Nuit d'été, plan d'eau du Colombier, marché bio de Lozanne ? ...).

Valorisation des vidéos et des différents supports de communication réalisés

Limites :

- Coût d'élaboration ? (à définir)
- Comment le faire vivre ? avoir une personne attachée à cette mission

Questionnement :

- élargissement de cette approche à l'ensemble des métiers sur la CCBPD ? (lien avec les autres chambres consulaires ?)
- élargissement du projet au-delà de la CCBPD ?

2/ Communication auprès des nouveaux salariés agricoles potentiels

Cibles	Messages	Moyens
1. Habitants CCBPD travaillant sur Lyon	<ul style="list-style-type: none"> - Gagner du temps / trajet, - Limiter les coûts de déplacement - Réduire son stress / embouteillages - Améliorer la qualité de vie - Réduire la pollution - Profiter d'un cadre de travail en plein air - CCBPD : territoire d'embauche, des métiers attractifs - Contacter Graine d'Emploi pour en savoir plus 	<ul style="list-style-type: none"> - Témoignages dans le Progrès, le Patriote, les bulletins communaux... - Communication sur les emballages baguette des boulangeries du territoire - Affichage dans les commerces et les lieux de rassemblement du territoire (mairies, maisons des associations...) - Stand lors des Rosés Nuit d'été
2. Demandeurs d'emploi du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - CCBPD : territoire d'embauche, des métiers attractifs - Positiver les métiers, être plus précis dans la qualification des métiers (lien avec enquête conjoncturelle) - Approche pécuniaire et perspectives d'évolution - Contacter Graine d'Emplois pour en savoir plus - un parcours spécifique pour aller vers la compétence professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéo. Quelle diffusion ? réseaux sociaux ? - Témoignages dans le Progrès, le Patriote, les bulletins communaux...
3. Personnes en reconversion professionnelle pour burn out,	<p>Des entreprises de petite taille, à taille humaine</p> <p>Des métiers variés, et qui ont du sens</p> <p>Arguments similaires au public 1</p>	Idem 1

Projet « développer le salariat en agriculture sur la CCBPD

Acteurs : CCBPD, Chambre d'agriculture du Rhône / Graine d'emplois
Août 2019

1/ Analyse des besoins en main d'œuvre agricole sur la CCBPD

1.1 Etat actuel de l'emploi agricole

MSA : nombre d'employeurs et de contrats en cours sur la CCBPD → Graine d'Emplois

1.2 Analyse des besoins en main d'œuvre

1.2.1 Centralisation des demandes en main d'œuvre non pourvues. Analyse des données Graine d'Emplois, Agri Emploi, Pole Emploi ... → Graine d'Emplois

1.2.2 Réalisation d'une enquête conjoncturelle sur l'emploi agricole et les besoins en main d'œuvre sur la CCBPD (perspectives qualitatives et quantitatives), profil des entreprises qui recrutent, évolution structurelle des systèmes d'exploitation, profils des postes proposés... → Graine d'Emplois ? CA69 (via stagiaire) ?

Transmission des listings d'exploitants agricoles / Convention de mise à disposition de données CA69 / Graine d'Emplois (5803 exploitations agricoles dans Octagri)

→ Objectif : quantifier et qualifier l'emploi agricole potentiel sur la CCBPD pour pouvoir communiquer sur du concret auprès des demandeurs d'emploi

Les besoins potentiels en main d'œuvre (à valider et quantifier sur le territoire) :

- Exploitations de petite taille : besoin d'1 à 2 j de salariat par semaine pour libérer du temps pour commercialisation
- Exploitations maraichères : besoin de main d'œuvre pour tâches manuelles, réflexion sur durée hebdomadaire temps de travail (de 45 à 35 h/semaine pour toucher un public plus large de salariés)
- Grands domaines, groupements de producteurs ... : recherche de commerciaux
- Domaines viticoles ou agricoles : salarié agricole, chef de culture ...

Pour info : le collège salarié agricole élections CA69 : 3600 personnes en 2013, 5200 en 2019 → secteur en développement

Bénéfices Agricoles	Communication positive sur les métiers de l'agriculture Identification et mise en relation avec des salariés agricoles potentiels motivés. Perspectives sur l'évolution des systèmes d'exploitation du territoire
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
- Demande émanant de la CCBPD. Volonté de la CA69 d'être l'interlocuteur privilégié des collectivités sur les sujets agricoles. - Approche d'un sujet nouveau sur le territoire, préoccupation de la CCBPD - Quel lien / complémentarité CA69 / Graine d'Emplois ? <ul style="list-style-type: none"> • Evolution des systèmes d'exploitation sur le territoire • Promotion des métiers de l'agriculture • Mise en relation / accompagnement de l'emploi agricole 	- Clé d'entrée sur les exploitations agricoles du territoire : besoins en termes d'emploi
Faiblesses	Menaces
- Temps et moyens nécessaires, priorité de ce sujet sur le territoire ? mobilisation des moyens CA69 ?	- Quel intérêt des exploitants agricoles sur ce sujet ? quels besoins sur le territoire ? - Incertitude sur les capacités à capter et mobiliser de futurs salariés agricoles

Modalités de Réponses

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Développer le salariat agricole sur le territoire de la CCBPD

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES / Philippe BONNET
	Date de début	21 aout 2019
	Date de fin	...

DEMANDE

Demandeur	Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD)
-----------	--

Description de la demande, besoin...

Suite à l'AG de Graine d'Emplois la CCBPD a souhaité rencontrer Graine d'Emplois.

Contexte communautaire :

- Agriculture : Secteur agricole en déprise, nombreuses cessations d'activité dans les 5- 10 ans. Agriculture locale en mutation (déprise sur les secteurs viticoles, peu de repreneurs, évolution des systèmes d'exploitation (valorisation par la vente directe chronophage, besoin de main d'œuvre pour assurer la production...)).

Crainte que ce phénomène s'accroisse par manque de salariés agricoles sur les exploitations qui fonctionnent bien et qui aujourd'hui sont en recherche de main d'œuvre mais ont du mal à recruter.

- Emploi : Connotation parfois négative des métiers de l'agriculture, faible fréquentation et impact des forums Emploi

- ➔ Comment capter de nouveaux salariés agricoles / viticoles sur le territoire de la CCBPD ?
- ➔ Quels moyens de communication innovants envisager ? pour quel public ?

Demande formulée auprès de Graine d'Emplois, qui s'est rapproché de la CA69 pour élaborer une réponse.

Périmètre du Projet	Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées
Cibles du Projet	Les exploitations en recherche de main d'œuvre Les nouveaux salariés agricoles potentiels

OBJECTIFS

Objectif général	Faire connaître le potentiel des métiers de l'agriculture sur le territoire de la CCBPD Capter de nouveaux salariés agricoles / viticoles sur le territoire de la CCBPD Les amener à contacter Graine d'Emplois pour plus d'informations et accompagnement dans leur parcours vers l'emploi agricole
------------------	--

Objectifs Agro-écologiques

Economiques	- Contribuer au maintien des exploitations agricoles du territoire en recherche de main d'œuvre (et qui n'en trouve pas actuellement) - Développer l'emploi salarial sur le territoire - Contribuer au développement du tissu économique et social local (impacts indirects de l'emploi sur le territoire : commerces et services locaux...)
Sociaux	- Proposer des emplois attractifs sur le territoire (réduction des temps de transport, des coûts de déplacement, du stress lié au bouchon, à la durée des parcours, amélioration de la qualité de vie - Contribuer au développement socio-économique local - Communication positive sur les métiers de l'agriculture
Environnementaux	- Réduction des temps de trajet et émission GES - Agriculture de proximité

Des bons fourrages pour des bons fromages

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Tarentaise, territoire de l'AOP beaufort, ou la recherche d'autonomie fourragère est la clé de voûte du lien du produit au territoire, est engagée également depuis les années dans des actions mêlant production agricole et respect de l'environnement, et de la biodiversité. Après des projets comme les CTE collectifs beaufort, la vallée s'est engagée dans des gestion Natura 2000(4 sites)puis dans une gestion cohérente de ceux ci à travers les PAEC.		
	Problèmes initiaux Ces expériences, couplées à des participations dans des prog de R et D, associant ces problématiques à celle du développement durable(malp, sagrialp,), du changement climatique.(alpage sentinelle,Tepos) de la prise en compte des zones humides...(cbv), ont de manière notable, fait évoluer la culture en matière de pratiques agricoles.Néanmoins, la pression foncière liée à (urbanisation) l'activité touristique, et le changement climatique, remarquable de part la modification récurrente de la distribution saisonnière de la pluviométrie, altère significativement la production fourragère.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet Les Groupements de développement agricole ont donc décidés de focaliser une série d'actions, dans le temps, qui puisse amener des améliorations en ce sens.		
	Développer une série d'actions/projets, dont l'objectif est d'accroître une production fourragère de qualité, tout en respectant le mieux possible l'équilibre environnemental.		
	La vallée de tarentaise dans son ensemble, toute filières.		
Échelle d'action (géographique)	Date de début		
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
Dates de réalisation			2018
			2022 ?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Les Groupements de développement agricole		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chargée de projets des groupements, plus animation CASMB, plus achat de prestations techniques extérieures.		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Les 2 groupements de développement., Chambre d'agriculture, la filière Beaufort par l'intermédiaire du Syndicat de défense Beaufort ou des coopératives laitières. Le cas échéant, certaines collectivités selon projets.		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Autres partenaires		
	suivant opérations: Office de tourisme ou presse locale, en matière de communication		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs de tarentaise		
	Le premier concours de fourrages de la vallée de la Tarentaise a eu lieu à l'occasion de la fête de la démontagnée le 20 Octobre 2018 à Bourg-Saint-Maurice. Pour une première édition, le succès a été au rendez-vous. Vingt-deux exploitations ont participé et le public était ravi de découvrir le fourrage, les techniques de fenaison, les exigences alimentaires liées au cahier des charges du Beaufort et bien sûr de déguster du bon Beaufort d'hiver. Le fourrage a été jugé selon deux aspects : l'aspect technique avec des analyses chimiques en amont du concours et un aspect visuel, évalué sur la base d'une grille de critères (odeur, couleur, présence de plantes d'intérêt nutritionnel, présence ou non de terre, de moisissures...). Le jury était constitué de représentants des collectivités, de la filière Beaufort, des coopératives, et des agents des organisations d'élevage, de la CASMB et des organisations de l'approvisionnement. Un classement a été établi par type de catégorie (technique, visuel). Fort de son succès, une seconde édition aura certainement lieu en 2019. Par ailleurs, depuis un an et afin d'améliorer la gestion des prairies et l'autonomie fourragère des exploitations du territoire, le GEDA Haute Tarentaise et le GIDA Moutiers Bozel travaillent sur le conseil fourrager en utilisant la méthode DIALOG'Alpes, en lien avec la CASMB. L'action proposée s'appuie sur une expertise de la gestion des fourrages sur les exploitations complétée d'une restitution collective en vue d'identifier des leviers d'améliorations techniques propres à chaque système. Un bilan sera présenté en AG en avril 2019, permettant de définir l'organisation future des opérations. Enfin, des 2019, des projets de réouverture de milieux, devraient voir le jour sur 3 sites prioritaires:sur l'alpage de granier avec un troupeau d'intérêt collectif, des pré projets de réouverture de milieux.Parallèlement, les groupes orientent le travail vers des adaptations au changement climatique (ressources fourragères)à travers quelques projets irrigation de prairies de fauche, adaptation de quelques parcelles avec des espèces plus résistantes au sec(sursems, des essais en prog pour 2020) et reconquête de surface pour faire face aux déficits fourragers récurrents(sécheresse qui se répète de plus en plus souvent)		
	Moyens mobilisés Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Chargée de projets des groupements, plus animation CASMB, plus achat de prestations techniques extérieures. Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (Indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Le plus possible.Plusieurs dizaines pour commencer		Gain économique pour les exploitation par un Gain fourrager et de surface, et adaptation des pratiques adaptées au changement climatique.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	amélioration des paysages et de l'image territoriale.	développement de la production, en maintenant la biodiversité, et sans utilisation d'intrans chimiques.	meilleur symbiose avec produit aop
	Liens avec la triple performance :		
	Bonne participation au 2eme concours fourrage(22 EA) le 19/10/2019 à bourg st maurice		
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Perspectives			
Mise en œuvre concours 2019. Voir quelle suite technique à dialog alpes.Debat lors des Ag d'avril2019, de l'opportunité ou pas de réfléchir à concevoir/mettre en œuvre une démarche HVE agricole, voir de travailler à un projet transversal au niveau du territoire.			
Facteurs clé de réussite	Mobilisation suffisante d'agri pour proposer des actions /projets avec les objectifs cités plus haut. Etre en capacité de proposer suffisamment d'animation pour faire émerger des projets percutants et fédérateurs.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Temps disponible en animation dédiée, et disponibilité des responsables professionnels		
Mots clés	Fourrages.biodiversité.Cohérence des systèmes fourragers.		
Mise à jour de la fiche	Date	29 Janvier 2020	
	Rédacteur	Bernard PONCET	
Contact/site Internet	agriculture-tarentaise.com		

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chambre d'Agriculture de la Drôme : Raphael MAIRE (Coordinateur territorial) et Olivier DURANT (Responsable stratégique) ainsi que plusieurs conseillers filières pour l'expertise		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	LECA : Agnes BERGERET (chercheuse) / IRSTEA : Sandra LABOREL (Chercheuse) + stagiaires.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Potentiel d'environ 700 agriculteurs		Etre en capacité de s'adapter, de changer de culture ou de mode de
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Dynamique globale de territoire autour des adaptations aux changements climatiques	S'adapter pour réduire l'impact sur l'environnement et éviter d'accélérer ou d'intensifier les	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Mobilisation d'un grand nombre de partenaires sur ces questions d'adaptation.		
	Perspectives Reprendre les propositions d'adaptation avec les techniciens des différentes filières et les différents partenaires pour aider les agriculteurs à s'adapter.		
Facteurs clé de réussite	Capacité à proposer des adaptations concrètes et réalistes.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Changement climatique – climat – environnement - agriculture – adaptation – resilience – biovallée – Drome.		
Mise à jour de la fiche	Date	Fev 2020	
	Rédacteur	Raphael MAIRE	
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr / 06 63 55 48 30		

Inventaire et adaptations aux changements climatiques dans la Vallée de la Drôme et le Diois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	En 2018, le Laboratoire d'Ecologie Alpine et l'IRSTEA ont sollicité la Chambre d'agriculture pour travailler en partenariat sur la questions des adaptations aux changements climatiques sur un secteur géographique donné. Ce sujet étant une des priorités des élus professionnels, une convention de partenariat a été signée et un travail a pu être lancé.	
	Problèmes initiaux	
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
le LECA est à l'origine du projet. La Chambre d'Agriculture, avec d'autres partenaires, l'accompagne dans sa mise en œuvre.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Connaitre les impacts (négatifs et positifs) des changements climatiques en 2040 sur les ressources en eau, les forêts, les paysages, la biodiversité, l'agriculture, le tourisme. Quelles actions, quels leviers mettre en place pour s'adapter ?	
Échelle d'action (géographique)	Vallée de la Drôme et Diois (Biovallée).	
Dates de réalisation	Date de début	janv-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Dec 2020
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	LECA	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	LECA / IRSTEA / Chambre d'Agriculture / EPCI..	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture de la Drôme : Raphael MAIRE (Coordinateur territorial) et Olivier DURANT (Responsable stratégique) ainsi que plusieurs conseillers filières pour l'expertise technique sur les constats et adaptations possibles.	
	Autres partenaires	
EPCI		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, consommateurs, citoyens...		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1) Etat des lieux des impacts actuels des changements climatiques sur l'agriculture. 2) Inventaire des actions déjà mises place et mesure des effets. 3) Recherche de nouveaux modes et différents type d'adaptation possibles - Ces étapes sont menées sur 3 ans, nous en sommes à l'étape 3. A chaque fois, les chercheuses s'appuient sur des recherches bibliographiques, des ateliers participatifs d'échange sur les pratiques, des entretiens avec des techniciens, etc.	

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>> Facture CERFRANCE difficile à expliquer aux agriculteurs (acompte, prise en charge collectivités, TVA...)</p> <p>> Création de l'association ENSIVALOR fin 2019 suite à Charte signée entre le Ministère de l'écologie et les acteurs de la filière pneus (dont Aliapur), qui les engage à prendre en charge la moitié du coût de collecte (échelle nationale, priorité aux retraités et aux décharges sauvages) > volonté des agriculteurs d'en bénéficier mais pas beaucoup plus d'explication de la part d'Aliapur, échelle de temps et de priorisation incertaine</p>	
Mots clés	pneus, ensilage, collecte, environnement, recyclage	
Mise à jour de la fiche	Date	19-mars
	Rédacteur	Thomas FORICHON - 15 mars 2019 Clémence DOLIGEZ - 19 mars 2020
Contact/site Internet		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>2018 >> lancement du projet - Actions conduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rencontre avec les services de l'Etat pour le volet réglementaire. - réunion politique CA42, Fédération Départementale des comités et Département pour le plan de financement. - Benmarch avec CA69. <p>2019</p> <p>>> été : journée technique "Alternatives au pneus sur les silos" au lycée agricole de Ressins (intervenants : Pierre VERGIAT, CA42 et Stéphane LAURENT, LCE)</p> <p>>> du 25/11 au 09/12 : lancement d'une phase test de collecte (objectif 1000 tonnes, max) sur le secteur Entre Loire et Rhône avec appui financier du Département et de la CC Forez Est (50€/t. chacun, sur 250 €/t HT). 5 jours de collecte sur la déchetterie d'Epercieux St Paul, 1 semaine pour faire le point, 6 jours de collecte sur la déchetterie de Panissières. Collectes effectuées sur les plateformes de déchets verts, après broyage de ceux-ci.</p> <p>2020 : 2ème phase de collecte prévue à l'automne sur les secteurs de la CC Forez Est et de St Etienne Métropole, avec leur appui financier.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Chambre d'agriculture de la Loire : appui administratif / budget / logistique (35 jours sur 2019)</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>2019 et 2020 : Comité de développement Entre Loire et Rhône : appui dans la mise en œuvre logistique (matériel, sites, agents mis à disposition...)</p> <p>2020 : Comités Monts du Lyonnais, Monts du Pilat et Pilat Sud.</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	2019 : 43 exploitations agricoles	2019 : Action collective qui a soudé les agriculteurs impliqués dans l'organisation	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	2019 : développement du lien CA42 / collectivité locale (CCFE)	2019 : 305 tonnes de pneus usagés évacués du territoire de Forez Est (sur 3000 t. recensées)	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	2ème phase de collecte en 2020 sur SEM et de nouveau CCFE, en intégrant l'intégralité des territoires de ces collectivités, pourtant à cheval sur plusieurs comités, et en s'adressant toujours seulement aux adhérents des comités.		
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> > Expérience de la phase test 2019 et prise de recul sur les points à améliorer > Bonne organisation entre conseillers chambre : partage Evernote > Choix de sites adéquates (cloturés, fermés, suffisamment grands pour manœuvrer, disposant d'un moyen de peser les pneus type pont bascule ou pont à essieux) > Communication en amont sur les alternatives aux pneus pour ne pas prendre les agriculteurs au dépourvu : anticiper et les prévenir tôt dans l'année, avant ensilages > Choix des agents de contrôle sur site : retraités anciens adhérents, 2 par site (un pour peser, un pour séparer pneus VL et PL) 		

Collecte de pneus usagés




Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Des pneus présents sur les exploitations agricoles, initialement pour maintenir les bâches sur les silos d'ensilage, mais d'autres solutions existent. Depuis 2003, les pneus font l'objet d'une écotaxe à l'achat qui prend en charge le coût de leur recyclage, mais les pneus agricoles n'entrent pas dans cette catégorie car datant à priori d'avant 2003. Ainsi, pas de possibilité d'évacuer ces pneus par la filière traditionnelle, via les déchetteries. Besoin d'une structure porteuse pour bénéficier d'un tarif préférentiel avec Aliapur et d'un point de vue logistique (Fédération des Comités).	
	Problèmes initiaux	
	Que faire des anciens pneus utilisés pour lester les silos d'herbe ou de maïs ? >> ils encombrant les exploitations agricoles (dangereux : nids de guêpes, frelons, serpents, moustiques...) >> points noirs dans le paysage (souhait des collectivités de les évacuer)	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	> Agriculteurs siégeant au conseil d'administration de l'Association pour le développement de l'agriculture péri urbaine de la région stéphanoise, > + Agriculteurs siégeant au conseil d'administration des comités de développement Monts du Lyonnais, Entre Loire et Rhône et Roanne Sud.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Organiser une collecte de 8 000 tonnes de pneus usagés sur 4 ans + sensibiliser sur les techniques alternatives	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	Automne 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Automne 2023
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Fédération Départementale des comités de développement agricole de la Loire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	SAS ALIAPUR (fabricants de pneus)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture de la Loire (équipe CT) : Sophie Douillon, Julie Rossato, Clémence Doligez, Marie-Françoise Fabre, Amélie Oriol, Pierre Moreau et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
	Partenaires logistiques : Comités de développement, Chambre d'agriculture de la Loire, et selon le territoire : CUMA, autres OPA Partenaires financiers : Conseil départemental, Communautés de communes	
Bénéficiaires, cibles		
Les agriculteurs adhérents des comités de développement agricole.		

	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	non identifié à ce stade du projet	
	Perspectives	
	Une entrée dans la phase opérationnel du travail avec une réalisation d'actions concrètes rapide	
Facteurs clé de réussite	Des élus volontaires qui portent le dossier Des agriculteurs qui ont tout de suite vu l'intérêt du projet pour l'agriculture et qui adhèrent à la démarche	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	>Morcellement foncier avec un grand nombre de propriétaire qu'il faudra contacter pour avoir leur accord (d'une part pour faire les travaux, et d'autre part pour signer les contrats de location avec les exploitants) : démarche très chronophage >Une méthodologie encore expérimentale (peu d'expérience sur des actions semblables dans des contextes similaires)	
Mots clés	réouverture de paysages - zones intermédiaires - morcellement foncier - contrats de location - gain de surfaces fourragères	
Mise à jour de la fiche	Date	28-févr
	Rédacteur	Adrien Maire
Contact/site Internet	Adrien Maire : 06 74 79 13 91 ou adrien.maire@smb.chambagri.fr	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Réalisés:</p> <p>1. Réunion de présentation aux agriculteurs du territoire et aux élus des deux communes pour présenter le projet et ses objectifs et valider l'intérêt des exploitants pour la démarche. 2. Deuxième réunion de travail sur le terrain avec les exploitants, les élus et des entrepreneurs forestiers pour appréhender la nature des travaux à réaliser (déboisement, débroussaillage, broyage, arrachage, désouchage, ...), prioriser les secteurs à réouvrir (au regard de leur intérêt agricole et de l'importance des travaux), et pré-identifier les équipements à réaliser pour assurer une utilisation agricole dans de bonnes conditions et dans la durée (eau, accès tracteur, ...).</p> <p>3. Travail sur cadastre pour appréhender la structuration foncière des espaces concernés</p> <p>4. Construction d'un dossier qui sera soumis dans le cadre du programme LEADER pour financer cette action.</p> <p>A réaliser:</p> <p>> Dépôt du dossier au LEADER;</p> <p>> finalisation de la méthodologie, réunion de travail avec les exploitants pour valider les travaux et les investissements annexes à réaliser et valider avec eux la démarche juridique pour une mise à disposition pérenne de ces surfaces (baux ou convention)</p> <p>Construction et adaptation et pré-remplissage des contrats de location</p> <p>Réunion d'information et de sensibilisation auprès des propriétaires pour informer du projet, recueillir leur accord pour les travaux et leurs présenter les conditions de mise à disposition des surfaces (type de document, engagements respectifs du propriétaire et de l'exploitants)</p> <p>Lancement, Réalisation et suivi des travaux de réouverture et d'équipements</p> <p>Accompagnement des agriculteurs dans la démarche de signature des conventions/baux avec les propriétaire, si nécessaire</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Moyens d'animations via le conseiller de territoire et la conseillère forêt : organisation et animation de réunions, prises de contacts individuelles et collectives pour mobiliser les agriculteurs et les propriétaires</p> <p>Autres moyens : expertise technique du conseiller juridique CASMB</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>non concerné à ce stade</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Une dizaine à priori	Résultat attendu : Une facilitation des relations entre agriculteurs et propriétaires grâce à la connaissance des contraintes respectives des uns et des autres et à une sensibilisation sur le fonctionnement réel du fermage (entre autres)	Attendu : Gains de surfaces fourragères dont la vocation agricole est garanti dans le temps : confortation des exploitations
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Attendu : un partage des enjeux entre une diversité des acteurs pour aller dans le sens d'un meilleur entretien et d'une meilleure valorisation des ressources du territoire	Attendu : maintien des espaces ouverts, potentiel désintensification des pratiques agricoles sur les autres prairies des exploitations qui bénéficieront de ces nouvelles surfaces	
	Liens avec la triple performance :		
	<p>Comme expliqué ci-dessus :</p> <p>gain de surfaces fourragères va permettre de conforter des exploitations d'élevage toujours en recherche de surfaces fourragères dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation galopante.</p> <p>La valorisation des ressources et le maintien de la qualité paysagères sont des enjeux qui peuvent être partagées par tous les acteurs du territoires et cette entrée devrait permettre de rassembler des acteurs qui n'ont pas toujours une grande facilité à oeuvrer ensemble (agriculteurs et propriétaires) ou ne se comprennent pas en temps normal. La réouverture du paysage peut aussi permettre aux habitants de renforcer leur lien commun à leur territoire</p> <p>Au delà de la réouverture du paysage, le gain de surface pour les exploitations peut aussi leur permettre de réduire la pression (de pâturage, de fauche) sur les autres surfaces de leur parcellaire</p>		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>	
 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	 CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC
Mise en place d'un projet de réouverture côteaux du Mont Benand	
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire
	Le territoire du plateau de Gavot connaît une dynamique laitière très importante marquée par un bon renouvellement des actifs et une augmentation du cheptel bovin lait (+16 % sur les 10 dernières années). Dans le même temps, la consommation du foncier agricoles par l'urbanisation et le morcellement du foncier entre exploitant rend le fonctionnement des exploitations sous signe de qualité AOP/IGP de plus en plus contraint. Les structures sont souvent à la recherche de nouvelles ressources foncières pour assurer l'autonomie fourragère de leurs exploitations. En parallèle, certains secteurs de coteaux se sont enrichis voir boisés car ils sont difficilement mécanisables, parfois éloignés des sièges d'exploitations, peu équipés (en abreuvement, en accès). L'enrichissement des coteaux, au delà de la perte de ressource pour l'agriculture, questionne aussi les communes sur le plan paysager. Le secteur du Mont Benand, à cheval sur la commune de ST Paul En Chablais et de Bernex, est caractéristique de cette situation cristallisant des enjeux agricoles, forestiers et paysagers.
	Problèmes initiaux
	CF ci-dessus
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet
	Les deux communes de Bernex et Saint Paul En Chablais
Échelle d'action (géographique)	Le secteur du Mont Benand, à cheval sur les deux communes de Bernex et Saint Paul En Chablais
Dates de réalisation	Date de début
	Date de fin (réalisée ou envisagée)
Acteurs impliqués	mai-19
	déc-20
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?
	Les 2 communes (cf. ci-dessus)
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et SIAC pour la partie état des lieux, étude et animations. Entrepreneurs forestiers pour les travaux de réouverture.
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc : Bernadette Jordan David Aubin Adrien Maire
	Autres partenaires
	non identifiés à ce jour
Bénéficiaires, cibles	
Agriculteurs ayant leur siège sur le territoire du plateau de Gavot, et préférentiellement qui exploitent déjà des surfaces sur le Mont Benand. L'attribution des nouvelles surfaces à d'autres exploitant du secteur n'est pas exclue (se fera en fonction des besoins et de la ressource nouvellement disponible). Autres bénéficiaires : les propriétaires des surfaces embroussaillées et plus globalement, les habitants du secteur concernés (qui bénéficieront de l'ouverture du paysage)	

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	8	pérenniser des exploitations tributaires de la ressource en eau : 3 exploitations pour 12 ETP sur la 1ère retenue	sécuriser la production sur 7,5 ha de légumes et arboriculture en plein zone urbaine : maintien de l'approvisionnement local
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	soutien à la dynamique territoriale autour du partage de la ressource en eau, souvent à l'origine de conflits	substitution de la ressource en eau qui sécurise l'alimentation en eau potable de la commune en cas de sécheresse (12000 hab) et préserve la qualité biologique des cours d'eau	
	Liens avec la triple performance :		
	Projet qui sécurise économiquement des exploitations, économise de l'investissement sur les réseaux d'eau potable, maintien des emplois agricoles, et préserve la ressource en eau et les cours d'eau		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Poursuite du projet pour construire au moins 2 autres retenues (2 x 45000 m3), avec des jeunes agriculteurs concernés et donc les exploitations ont besoin de l'eau pour être pérennisées,		
Facteurs clé de réussite	poursuite du dialogue, parfois difficile avec la collectivité sur la prise en compte des contraintes agricoles, le relationnel avec les propriétaires fonciers, le partage des charges,,		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	dialogue parfois difficile avec la collectivité sur la prise en compte des contraintes agricoles, le partage des charges Relationnel avec les propriétaires fonciers qui préfèrent que leur terrain devienne urbanisable plutôt qu'irrigué, donc agricole à long terme, Acceptabilité de la retenue par les voisins et représentants de l'environnement, mais le portage par la collectivité a simplifié les choses		
Mots clés	ressource en eau, partenariat collectivité, retenue collinaire		
Mise à jour de la fiche	Date	25-mars-20	
	Rédacteur	Vincent RUIN	
Contact/site Internet	vincent.ruin@smb.chambagri.fr		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>			
 AGRICULTURES & TERRITOIRES <small>CHAMBRES D'AGRICULTURE ALVERGNE-RHÔNE-ALPES</small>	Mise en place d'une gestion collective de l'eau La Motte Servolex		
	 CONSEIL SAVOIE MONT BLANC		
	 <small>Région Auvergne-Rhône-Alpes Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et de l'Élevage Département de la Savoie Département de la Haute-Savoie Département de la Côte-d'Or Département de l'Ain Département de la Loire Département de la Saône-et-Loire Département de l'Isère Département de la Drôme Département de la Vienne Département de la Vendée Département de la Mayenne Département de la Sarthe Département de la Manche Département de la Seine-Maritime Département de la Seine-Saint-Denis Département de la Val-de-Marne Département de la Yveline Département de la Seine-et-Marne Département de l'Essonne Département de la Seine-et-Oise Département de la Seine-Inférieure Département de la Seine-Occidentale Département de la Seine-Nord-Ouest Département de la Seine-Nord-Est Département de la Seine-Est Département de la Seine</small>		
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Le massif de L'Épine entre Chambéry et le lac du Bourget est classée en Zone de Répartition des eaux. Le sous-sol très filtrant, la diminution de la pluviométrie et la croissance des besoins liés à la croissance démographique fragilisent la ressource en eau et rendent difficile son partage. Un schéma directeur d'irrigation a été mis en place en partenariat entre l'agglomération de Grand chambér, le Comité InterSyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) et la profession agricole, L'objectif est de trouver des sources alternatives et de la substitution pour irriguer les cultures (maraichage, arboriculture) sans utiliser d'eau potable ni d'eau des cours d'eau par prélèvement en été. 3 retenues collinaires sont donc prévues avec une maîtrise d'ouvrage de l'agglomération et une gestion par les irrigants. Les travaux de la première, située à La Motte Servolex (73), ont commencé mi 2019.		
	Problèmes initiaux		
	Le modèle d'un investissement public sur des retenues, avec une gestion collective par des agriculteurs est assez rare et complexe à mettre en œuvre. Un tel projet nécessite énormément de temps d'organisation collective des agriculteurs, de coordination, de médiation avec les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'une analyse des outils juridiques de gestion de ces ouvrages et la rédaction d'une convention de gestion des ouvrages.		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Agriculteurs locaux et communauté d'agglomération Grand Chambéry		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Structurer les agriculteurs irrigants pour assurer la gestion collective des ouvrages, Définir le meilleur outil juridique pour cette organisation, Formaliser les règles de fonctionnement et les relations entre l'agglomération propriétaire et les agriculteurs utilisateurs.		
Échelle d'action (géographique)	3 communes autour de La Motte Servolex		
Dates de réalisation	Date de début	1-janv.-18	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2021 ou 2022	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	Association des Irrigants de l'Épine	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	CASMB	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	CASMB : Vincent RUIN animateur territorial	
	Autres partenaires	CISALB principal intervenant technique et pilote du projet	
	Bénéficiaires, cibles	Agriculteurs	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Réunions des agriculteurs irrigants pour renforcer la dynamique collective autour du projet, Réflexion sur les outils juridiques les plus adaptés à la situation : association 1901 Association des Irrigants existante alors que l'ASA, ASL, la CUMA, le GIE ont été étudiés, Ajustement des statuts et règles de fonctionnement de la retenue, Préparation, analyse, rédaction d'une convention entre la collectivité et les agriculteurs pour la gestion de l'ouvrage (plusieurs réunions avec les agriculteurs), Médiation entre tous les partenaires pour se mettre d'accord sur les objectifs, responsabilités de chacun, l'organisation, le contenu de la convention, Formalisation de la convention Médiation entre les agriculteurs et les entreprises au lancement des travaux de la retenue (12000 m3)		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
		22 jours d'accompagnement des agriculteurs et de co-animation et médiation avec les partenaires	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
		temps de conseillers pour émergence	
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Une première réunion de calage a eu lieu en décembre 2019. Le travail se déroulera ensuite de la manière suivante : Réunion sur site afin de définir avec précision les besoins de l'ASA du Merlet ainsi que l'attente multi-partenarial (ASA du Merlet + Annonay Rhône Agglo). • Présentation des différentes hypothèses pour ce projet de substitution : 1. Création d'un barrage avec un remplissage par écoulement de surface (ruissellement, cours d'eau) 2. Création d'un stockage avec un remplissage par des eaux brutes du Rhône (utilisation d'une canalisation de secours) Etude d'avant projet Objectif de l'étude : vérification de la compatibilité du projet avec les plans gestions en vigueur sur le territoire (SDAGE, Natura 2000, PNR, ...), création d'un répertoire cartographique (périmètre de l'ASA Merlet, besoin par exploitation, etc.)</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Conseillère irrigation. Expertise technique, visites de terrain et animation de réunions de groupe		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	salle de réunion au siège de l'ASA (mairie de Charnas). Appui technique si besoin de la chargée de mission agriculture de ARA		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (Indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Env 30		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Redonner de l'autonomie à l'ASA du Merlet en ayant un réseau spécialisé	Renouvellement du réseau permettant d'éviter les fuites Devra intégrer les contraintes environnementales et le PGRE en cours sur le secteur	possibilité d'utiliser le réseau pour des cultures fourragères. Meilleurs débits donc confort de travail amélioré
	Liens avec la triple performance :		
	Economies d'eau		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Désolidariser le réseau eau potable de l'usage agricole, avoir un système d'irrigation pour l'agriculture performant et autonome permettant de redonner une vision sur l'avenir à cette ASA			
Facteurs clé de réussite	Mobilisation et partage des objectifs de l'ensemble des acteurs autour de ce projet, portage et soutien par la collectivité.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Relation avec le S3R et leur vision de l'utilisation de l'eau. Objectif du PGRE allant vers une restriction sur ce secteur. Politique de l'eau réticente à la construction de nouveaux lacs même si ce point évolue Seuil de rentabilité pour les exploitations d'un tel projet Emplacements peu nombreux et mitage cadastral qui nécessitera de contacter de très nombreux propriétaires		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	20-févr.	
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux	
Contact/site Internet			

Projet de retenue collinaire collective – ASA du Merlet

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>L'Association syndicale autorisée (ASA) du Merlet a été créée en synergie avec la construction du réseau d'adduction d'eau potable portée par le Syndicat des Eaux Annonay-Serrières. La complémentarité de ces 2 projets a favorisé la faisabilité du projet global, en permettant notamment la mobilisation de fonds européens conséquents dédiés au développement de l'irrigation en agriculture.</p> <p>Actuellement l'ASA fonctionne à partir du réseau d'eau potable géré par le syndicat des eaux Annonay Serrières qui délègue l'exploitation à la SAUR.</p> <p>Le syndicat des eaux serait aujourd'hui prêt à faire des travaux sur le réseau mais à condition que l'ASA prenne à sa charge des antennes du réseau qui peuvent être qualifiées de « spécifique agricole ».</p> <p>A noter que la compétence eau sera reprise par Annonay Rhône Agglo en 2020.</p> <p>Actuellement l'ASA utilise environ 160 000 m³ d'eau par an pour irriguer environ 120 ha</p>	
	Problèmes initiaux	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Ce réseau est parfaitement adapté pour un usage domestique. Les débits, qui sont fournis pour l'usage agricole, restent inadaptés et demandent la mise en place de tours d'eau qui restreignent la production (2 à 3 tours d'eau/ha). Pour le moment il est uniquement possible de pratiquer de la micro-irrigation (goutte-à-goutte ou micro-jet) donc adaptée pour l'arboriculture ou maraichage. Le réseau n'est pas adapté pour l'irrigation des cultures fourragères du fait du débit trop limité. Une forte concurrence existe aujourd'hui entre l'usage agricole et l'usage domestique ce qui pose des problèmes pour la SAUR avec des pics de consommation très importants en période estivale.</p> <p>Le réseau est saturé en période estivale. Les débits ne sont pas adaptés pour une activité agricole.</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Exploitants de l'ASA du Merlet	
Échelle d'action (géographique)	Périmètre de l'ASA à savoir Vinzieux, Charnas, Félines. La zone d'implantation pour le lac se situerait plutôt sur Vinzieux	
Dates de réalisation	Date de début	janv.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc.-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Annonay Rhône Agglo	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Mathilde Desplanches – Conseillère irrigation CA07 Raphaël Rochigneux – Chargé de mission collectivité nord Ardèche	
	Autres partenaires	
	Conseil départemental de l'Ardèche via le C2T2A, S3R	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs adhérents à l'ASA		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	PCAET - TEPOS - ARCHE AGGLO	
Mise à jour de la fiche	Date	21-févr
	Rédacteur	JM Costechareyre
Contact/site Internet	jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr	

Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1. Diagnostic territorial (Fév à mai 20189) 2. Définition de la stratégie (Mai à juillet 2019) 3. Élaboration du programme d'actions (Sept à déc 2019) . Consolidation du plan d'action : rencontre de travail Arche Agglo / CA26 /CA27 (octobre 2019) . Validation du programme d'action, proposé (décembre 2019) 4. Validation finale du PCAER par préfet de Région : objectif automne 2020 Participation de la CA26 au Copil + Groupes de travail acteurs + réunions de travail		
Moyens mobilisés	Chargé de mission relation collectivité de la CA26 Participation des élus CA26 Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	à préciser selon les actions retenues dans le PCAET		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance : Intégration des dimensions économiques / sociales et environnementales dans le PCAET		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Validation du PCAET et intégration de la démarche TEPOS Mobilisation possibles de moyens financiers pour la réalisation des actions Engagement de la CA26 comme maître d'ouvrage de certaines actions (Arche Agglo structure porteuse du PCAET)		

Objectif opérationnel 1.3

Élaboration d'un PCAET sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Arche Agglo

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Communauté d'Agglomération Arche Agglo a été créée le 1/01/2017. Elle regroupe 41 communes dont 21 sur le département de la Drôme et 20 pour l'Ardèche. Cette nouvelle entité représente environ 56.000 habitants	
	Problèmes initiaux	
	Dans le cadre de la loi de transition énergétique, les EPCI de + de 20.000 habitants sont dans l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Pour les collectivités de + de 50.000 habitants, leur obligation est d'avoir un PCAET à partir de 2017 (durée 6 ans). Arche Agglo du fait de sa constitution récente, a lancé une la démarche de PCAET sur son territoire en 2019. D'autre part Arche Agglo réfléchit pour s'engager dans une démarche volontaire de "labellisation" Territoire à Énergie Positive (TEPOS). . Cependant, il est nécessaire de se rattacher à 1 territoire déjà labellisé pour les nouveaux candidats (cf. appel à projet du ministère de l'écologie). Arche Agglo étudie le rapprochement possible avec Valence Romans Agglomération, et Annonay Rhône Agglo.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Le PCAET vise à réduire les consommations énergétiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre, préserver voire améliorer la qualité de l'air, préparer le territoire au changement climatique et selon son degré de vulnérabilité, développer les énergies renouvelables. - Le Tepos vise à réduire au maximum ses besoins d'énergie sur le territoire avec une labélisation "qualité" 	
Échelle d'action (géographique)	Périmètre Arche Agglo	
Dates de réalisation	Date de début	Lancement de la démarche de PCAET avec les acteurs février 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	6 ans à compter de la validation prévue à l'automne 2020
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Arche Agglo	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Arche Agglo +	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture 26 : Jm Costechareyre Chambre d'agriculture 07 : Raphaël Rochineux	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs Habitants Entreprises privées Établissements publiques		

fiche	Rédacteur	Thomas BEHAL
Contact/site Internet		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>*Réunions d'information sur la méthanisation *Montage du PCAET VDD *Etude d'opportunité (CDA38 / GRDF) *Contact avec un agriculteur moteur *Constitution d'un groupe d'agriculteurs intéressés par la démarche et situés dans un périmètre prédéfini (étude d'opportunités) *Montage administratif des dossiers (Région, ADEME) *Organisation de rencontres avec 4 constructeurs potentiels *Visites d'unités de méthanisation (une avec des agriculteurs, une plutôt avec des élus des communes concernées)</p>		
Moyens mobilisés	<p>Animation par Thomas BEHAL, conseiller territorial CDA38 et Florent FERRERO (CCVDD) et appui technique par Jean-Paul Sauzet (CDA38) et GRDF Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Appui à la communication / Montage de dossiers / organisation de visites</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	6 exploitations agricoles pour 10 personnes physiques	Fiers de produire des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre	Réduire les charges des exploitations (en investissement et en fonctionnement) Rendre les exploitations plus robustes et plus autonomes (sur le volet fertilisation des sols) Dégager une nouvelle source de revenu pour les exploitations
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Travailler en groupe (intérêt & légitimité de l'association)	Limiter les désagréments liés aux épandages (digestat facilement et rapidement assimilable)	Fiers de produire des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre
	Liens avec la triple performance :		
<p>Environnemental : Recherche des pratiques plus respectueuse de l'environnement Economique : Pérenniser l'activité agricole à long terme Sociale : partage d'un territoire à multiples enjeux</p>			
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Groupes multi-acteurs et sur des systèmes et valeurs parfois très différents et qui contribuent au déploiement des projets, des réflexions et des initiatives			
Perspectives			
Dépôt des PC (décembre 2019) réservation capacité de gaz Ok (?° sur le maillage qui n'est pas complet) et démarrage construction pour 2nd semestre 2020			
Facteurs clé de réussite	Le binôme animateur - Technicien et partenaires techniques VDD et CDA38 : Fluidité des échanges et de l'accompagnement global pour les agriculteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	méthanisation, énergie renouvelable, autonomie fourragère des troupeaux		
Mise à jour de la	Date	21/02/2020	

Accompagnement de groupe - Méthanisation (SAS Gaz Vert de la Bourbre)

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Accompagner la SAS Gaz Vert de la Bourbre, depuis l'émergence de l'opportunité jusqu'au dépôt de permis et également la concertation avec le grand public et les autres projets similaires sur le territoire.	
	Problèmes initiaux	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Faire émerger l'opportunité. La Chambre d'Agriculture de l'Isère a pu construire une étude d'opportunité, en partenariat avec GRDF pour explorer les opportunités d'implantation de nouveaux projets de méthanisation sur le territoire. Cette phase exploratrice était aussi suivie par la collectivité (CCVDD) dans le cadre de son PCAET.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La communauté de communes Les Vals du Dauphiné, dans le cadre de leur PCAET, a affiché sa volonté de développer les projets de méthanisation. Au vu des questionnements des agriculteurs, soulevés par un cycle de réunion d'information porté par une association locale et au cours desquelles le conseiller de territoire CDA38 a	
Échelle d'action (géographique)	Territoire des Vals du Dauphiné	
Dates de réalisation	Date de début	mars-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	fin 2020 (démarrage prévisionnel de la construction)
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	la SAS Gaz Vert de la Bourbre	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	La SAS et un constructeur professionnel (MethaLac)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 38 : Thomas Behal / Jean-Paul Sauzet	
Acteurs impliqués	Autres partenaires	
	CCVDD (très impliquée, avec notamment Florent FERRERO / GRDF / ADEME)	
	Bénéficiaires, cibles	
Les 6 exploitations engagées dans le projet et ayant créé la SAS / communes limitrophes branchées sur la conduite de gaz		

fiche	Rédacteur	Océane Amoric
Contact/site Internet		

<p>Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>			
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Animation par Océane Amoric, conseillère territoriale et appui technique par Jean-Paul Sauzet, Chloé Baranowski, Elisabeth Jacquet</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Appui à la communication par BIC (organisation de réunion publique)</p> <p>BIC a financé étude d'opportunité et faisabilité sur le territoire</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>37</p>	<p>Impact social</p> <p>Fiers de produire des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Réduire les charges des exploitations (en investissement et en fonctionnement) Rendre les exploitations plus robustes et plus autonomes (sur le volet fertilisation des sols) Dégager une nouvelle source de revenu pour les exploitations</p>
<p>Impact territorial</p>	<p>Travailler en groupe (intérêt & légitimité de l'association)</p>	<p>Impact environnemental</p> <p>Limiter les désagréments liés aux épandages (digestat facilement et rapidement assimilable)</p>	<p>autres impacts</p> <p>Fiers de produire des énergies renouvelables et de réduire les émissions de gaz à effet de serre</p>
<p>Liens avec la triple performance :</p>	<p>Environnemental : Recherche des pratiques plus respectueuse de l'environnement</p> <p>Economique : Pérenniser l'activité agricole à long terme</p> <p>Sociale : partage d'un territoire à multiples enjeux</p> <p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p> <p>Groupes multi-acteurs et sur des systèmes et valeurs parfois très différents et qui contribuent au déploiement des projets, des réflexions et des initiatives</p> <p>Perspectives</p> <p>Dépôt des PC (décembre 2019) réservation capacité de gaz Ok (?° sur le maillage qui n'est pas complet) et démarrage construction pour 2nd semestre 2020</p>		
<p>Facteurs clé de réussite</p>	<p>Le binôme animateur - Technicien et partenaires techniques BIC et CDA38</p>		
<p>Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter</p>			
<p>Mots clés</p>	<p>méthanisation, énergie renouvelable, autonomie fourragère des troupeaux</p>		
<p>Mise à jour de la</p>	<p>Date</p>	<p>21/02/2020</p>	

Accompagnement de groupe - Méthanisation (Association Agri Biogaz en Dauphiné)

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Accompagner l'association Agri Biogaz en Dauphiné et les 4 groupes projets portant des projets d'unités (appui au SAS)	
	Problèmes initiaux	
	* Fédérer le collectif * Identifier les bons interlocuteurs (collectivité / agriculteurs) * Répondre aux interrogations de la collectivité qui souhaitait une instance représentative pour contribuer au déploiement des études sur le terrain mais aussi pour identifier des interlocuteurs sur le long terme (donc c'est également ceci qui est à l'origine de la création de l'association Agri Biogaz en Dauphiné)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Bièvre Isère Communauté a initié la demande autour de la méthanisation en 2017 avec la réalisation d'une étude d'opportunité. La CDA38 a accompagné le BE mandaté pour l'animation et l'accompagnement à l'émergence de projet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Evaluer la faisabilité de projets de méthanisation agricole sur le territoire de BIC.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de Bièvre Isère Communauté	
Dates de réalisation	Date de début	2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Les agriculteurs, les SAS et l'association Agri Biogaz en Dauphiné BIC (pour l'ensemble des exploitations)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Les agriculteurs, les SAS et l'association Agri Biogaz en Dauphiné	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 38 : Océane Amoric / Jean-Paul Sauzet / Chloé Baranowski / Elisabeth Jacquet	
	Autres partenaires	
BIC / ADEME / BIOGAZ INGENIERIE / OPALE ENVIRONNEMENT		
Bénéficiaires, cibles		
Les 37 exploitations engagées dans le projet et ayant créé les SAS (+ futurs "apporteurs" pour le groupe la Côte Biogaz (non évalué encore à ce jour)		

Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

technique de la DUP.
Croiser les autres contraintes (urbanisme) sur cette zone (inondation, etc.).

Propositions possible :
Une fois les éléments regroupés, réaliser un travail d'expertise pour savoir si et en comment une installation serait possible dans ces conditions, et sinon vers quoi orienter la valorisation de ces terrains.

Périmètre du Projet	Zone du captage de Beauregard « périmètre de protection rapprochée »
Cibles du Projet	Candidats à l'installation en maraichage biologique ou autres production pouvant s'inscrire dans cette zone.

OBJECTIFS	
Objectif général	
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	
Sociaux	
Environnementaux	

Bénéfices Agricoles	
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
Faiblesses	Menaces

Modalités de Réponses	
Suite à donner	
Décision apportée	

METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Installation agricole en zone de captage de Beauregard

Projet	Rédacteur	Verdejo Fabrice
	Date de début	01/01/2019
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saone

Description de la demande, besoin...

La CAVBS lors de rencontres bilan « installation » 2018, a évoqué le souhait de valoriser les terrains en cours d'acquisition sur le secteur de Beauregard pour installer des producteurs maraichers bio.

Ils avaient des informations issues de leur service indiquant de fortes contraintes techniques sans plus d'information, mais avec une volonté des élus Mr Lièvre et Mde Gauthier de valoriser ce potentiel foncier dans le cadre de la convention de partenariat entre la chambre et la collectivité.

Rappel de la situation sur ce territoire :

DUP « déclaration d'utilité publique » du 25/02/2009 : indique les limites géographiques, et les conditions des activités possible ou non sur les zones

Courrier de la Chambre au préfet du Rhône le 30.04.2010 indiquant que les conditions techniques de la DUP sont très restrictives et rendent impossible une activité maraichère même en bio. Echanges également avec la DDT car les clauses laissent la place à la non valorisation des terrains.

Différentes rencontres :

Réunion avec la collectivité pour les informer des contraintes techniques imposées par la DUP et les interroger sur leurs souhaits exacts lors de la mise en œuvre des procédures d'achat. Vous achetez pour faire quoi des terrains au vue de la DUP et de ses contraintes ?

Réunion avec les exploitants pour envisager l'adaptation de leurs pratiques et les impacts de la DUP sur leur activité. Les exploitants ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas modifier leurs pratiques.

Première posture des exploitants souhaitaient l'expropriation par la collectivité (pousser la démarche jusqu'au bout en faisant front).

Souhait de la collectivité d'acheter de manière amiable (recherche prestataire pour négocier).

SAFER répond au marché et est retenue pour entreprendre les négociations.

Achats en cours par la collectivité

Points de vigilance :

Si la collectivité respecte la DUP, le maraichage bio est impossible (donc pas d'installation en maraichage possible). Est-il possible d'installer sur un autre type d'activité mais avec des contraintes importantes et sans doute plus avec les restrictions liées aux inondations qui vont limiter les constructions potentielles

Si la collectivité de respecte pas la DUP et aspect le maraichage Bio comme référence, quelles garanties pour l'exploitant car ne respecte pas la DUP ? Les exploitants qui ont vendu, n'ont pas souhaité évoluer vers le bio donc pas trop de problème sur ce point.

Suites potentielles :

Rencontre de la collectivité avec connaissance de ces éléments techniques et de l'historique du projet

Savoir ce qu'ils attendent exactement de la Chambre et comment ils entendent gérer la question des conditions

Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Proposer un test via du LEADER sur deux zones de la COR

Un seul objectif : Améliorer la résilience des exploitations face au changement climatique.

Argumentaire sur l'action foncière :

Des exploitations plus structurées pourront plus facilement envisager une meilleure valorisation des potentiels agronomiques. Exemple, le pâturage pourra être plus facilement pratiqué si des tènements suffisants sont disposés aux portes de l'exploitation. Des surfaces pourraient être ainsi libérées pour générer des stocks fourragers. Les chantiers de récolte sont également facilités et peuvent être pratiqué dans des créneaux fenêtres météo plus contraints optimisant ainsi la qualité des fourrages récoltés et donc l'autonomie des exploitations. La contrainte de l'abreuvement peut être également facilitée avec des parcelles ayant toutes l'accès à une source ou à un équipement favorisant l'abreuvement.

La résilience des exploitations via une action sur le foncier se fait donc en augmentant les capacités de valorisation des parcelles.

A plus long terme, l'amélioration des structures d'exploitation et le regroupement parcellaire facilite la mise en œuvre de projet de valorisation de l'eau via des stockages pour l'abreuvement ou l'irrigation car des seuils économiques peuvent être levés.

Mise en œuvre de l'action foncière :

Les modalités d'animation de cette action seraient les mêmes que celles proposée par Laura via l'outil Nos territoires et les réunions locales.

Un accent particulier serait réalisé pour qualifier les motifs de mise au pot commun et à l'inverse d'intérêt pour la parcelle. L'idée serait de pouvoir identifier en quoi la question de l'eau (abreuvement ou irrigation) sont un facteur ou un élément décisionnel dans l'acte d'échange.

Pour le dossier LEADER il serait à mon sens judicieux de rajouter des indicateurs de résultat. Exemple état initial (taille et nombre des îlots, parcelles, éloignement siège de l'exploitation, parcelles de pâture sans eau, etc, surface de pâture autour du siège d'exploitation, ou disponibilité autour du siège d'exploitation).

Le calibrage en temps doit être conduit avec Laura qui a la maîtrise de ce sujet.

Argumentaire sur l'action repérage et développement de la ressource en eau :

Vérifier les besoins en eau des exploitations (abreuvement et irrigation). Qui aurait besoin d'eau, pour quel usage et combien ?

Où seraient les besoins ? Quel potentiel agronomique ? Quelle amélioration de la situation ?

Dans cette action la question du besoin et de la justification du besoin semble importante dans le cas de l'irrigation.

Faut-il adjoindre un diagnostic technique « fourrages » lors de cette action ?

Valorisation de l'existant

Suite à donner

Décision apportée

MHETODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
<p>Deux zones avec des exploitants mobilisés</p> <p>Plusieurs années de sécheresse consécutives</p> <p>Arrivée de compétences supplémentaires à la CA69 sur l'animation des échanges fonciers</p>	<p>Dossier LEADER sur le territoire</p> <p>Enveloppe sur l'adaptation aux changements climatiques sous-consommée</p> <p>Attente d'une partie des élus locaux d'engager des actions sur cette question</p>
Faiblesses	Menaces
<p>Difficulté à mener les deux actions en même temps avec les mêmes modalités d'intervention</p> <p>Les finalités peuvent être les mêmes mais les champs d'entrée thématique sont différents</p> <p>Obligation de conduire deux projets avec deux communications spécifiques etc alors que les étapes suivantes des projets peuvent être inversées (travail sur le foncier puis sur l'eau et travail sur l'eau puis el foncier).</p> <p>Pas tous les exploitants des secteurs sont moteurs sur ces thématiques. Les besoins et attentes ne sont pas les mêmes souvent par rapport aux situations individuelles et aux stratégies de développement qui sont différentes.</p>	<p>Points de vue différents sur la gestion de l'eau entre les exploitants et les acteurs de l'environnement voir certains élus</p> <p>Rentabilité économique d'une retenue pas toujours vrai</p> <p>Capacité d'investissement des exploitations limitée</p> <p>Durée du projet</p> <p>Des modèles agricoles différents peuvent être proposés</p>

Modalités de Réponses

Nouveaux système de production « innovation » quelles nouvelles solutions pour s'adapter ?

Dossier eau et foncier d'Amplepuis Thizy et vallée d'azergues.

Critique de cette proposition :

Pistes de travail technique mise en œuvre sur la base de l'idée de techniciens, c'est le technicien qui via la technique proposée oriente les systèmes d'exploitation.

Entrée technique et opérationnelle

Entrée globale et territoriale

Test sur deux entrées :

La restructuration foncière

Le stockage de l'eau pour l'abreuvement et l'irrigation

Biblio :

<http://www.accaf.inra.fr/Presentation/Pistes-pour-s-adapter-au-changement-climatique>

La chambre régionale aurait un outil « ORACLE » qui permettrait d'avoir une vision de l'évolution du climat passé

Projet massif central : AP3C

Périmètre du Projet	Test sur deux sous territoire de la COR (Amplepuis et sa couronne ; Haute vallée d'azergues)
Cibles du Projet	Cibles : les exploitants agricoles principalement éleveur

OBJECTIFS

Objectif général	Favoriser la restructuration parcellaire sur le secteur de la haute vallée d'azergues pour faciliter le travail et améliorer la rentabilité des exploitations Chercher des solutions pour le stockage d'eau sur la zone d'Amplepuis pour faciliter l'abreuvement et aussi l'irrigation des cultures pour l'autonomie des structures et leur rentabilité économique.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Réduire les déplacements en tracteur sur les routes pour réduire les charges de mécanisation et les temps de déplacement Favoriser le pâturage par des exploitations structurées Optimiser la valorisation des parcelles par des tailles adaptés aux outils actuels Réduire la dépendance des exploitations aux aléas climatiques et aux achats externes Réduire la facture d'eau potable
Sociaux	Temps de travail allégés Pénibilité du travail soulagé Stress alimentation des troupeaux en période de sécheresse réduite
Environnementaux	Réduction des consommations de gasoil et des émissions de GES Augmentation de la résilience des exploitations aux aléas climatiques

foncière

Modifie de façon profonde le système (tout herbe par exemple) => besoin de valoriser mieux la production (exemple passage en bio) ou et agrandir l'exploitation pour maintenir la production => concurrence foncière
Change rien au système mais ASSURE la production de matière sèche via l'irrigation

Toutes les postures, solutions potentielles vont avoir des influences sur :

L'économie du territoire, ses productions majoritaires, le nombre d'exploitants,
Le profil environnemental, la biodiversité du territoire et son caractère paysager.

2 propositions de travail avec des méthodes d'approche différentes :

1ere solution plutôt « studieuse type bureau d'étude » avec 3 temps principaux

1ere étape, partager, simuler

Construire un état 0 partagé (élus collectivités, techniciens des différentes structures, exploitants).

Sur la base des « systèmes de référence élevage »

Avec les simulations d'évolutions climatiques à notre connaissance

Travaux de la région RA

Simulation Climat XXI fait par la CA69 avec point sur Amplepuis

Autres sources d'information

Impacts si pas de changement des systèmes

Que deviennent les systèmes d'exploitation ?

Comment évolue l'environnement lié à ces exploitations ?

Comment évolue le territoire ?

Scénarios d'évolution :

Construction de scénario par typologie d'exploitation

Ce qui paraît probable au niveau technique agricole

Ce qui paraît important ou intéressant à prendre en compte au niveau environnemental

2eme étape, choisir en connaissance de cause 1 ou 2 scénario ou piste de travail

Entre le probable et le souhaitable, quels leviers d'actions mettre en œuvre ?

A l'échelle des exploitations

A l'échelle du territoire

Au niveau technique

Au niveau social sociétal

Au niveau environnemental

3eme étape, accompagner les mutations, les changements en prenant en compte les besoins des hommes et du territoire au sens large (économie, lieu de vie, environnement, biodiversité, etc.)

Mise en œuvre d'actions pour répondre aux attentes.

Critique de cette proposition :

Lenteur de la réponse

Quelle place à l'innovation ? où laisser la capacité d'expression sans limite ? où faire remonter les opportunités nouvelles qu'offre le changement climatique. (impact du changement = évolution vers autre chose, pas forcément négatif).

2eme solution plutôt « diffuse mais opérationnelle » à mettre en œuvre si thématique de travail déjà

identifiées : (solutions proposées sont-elles acceptées, acceptables par les autres acteurs du territoire) ?

Lancer des actions techniques

Construire un langage commun, une vision partagée de l'évolution et de son impact sur le territoire

Pistes de travail

Technique de production (comment produire de la MS demain ?) choix des espèces, variétés, système cultural

Système de production (Comportement des systèmes, amélioration des systèmes sans changement radical

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Favoriser la résilience et l'adaptation des exploitations agricoles face aux changements climatique

Projet	Rédacteur	Fabrice VERDEJO
	Date de début	01/01/2019
	Date de fin	31/12/2019

DEMANDE

Demandeur	<p>Monts du Beaujolais Exploitants zone d'Amplepuis Exploitants zone de Lamure sur Azergues. Elus COR lors rencontre EPCI automne 2018</p>
-----------	--

Description de la demande, besoin...

Accompagner les réflexions des exploitations autour de la question du changement climatique et du changement de pratiques.

Différentes visions de ce travail :

- Entrée opérationnelle répondre aux besoins des exploitations pour les maintenir en activité
- Entrée long terme quelles exploitations permettront au territoire d'exister demain ?
- Entrée environnementale comment ces évolutions ne vont pas venir dégrader l'environnement « biodiversité, qualité de l'eau, etc » du territoire ?

Il y a deux questions dans celle de l'adaptation au changement climatique :

- Celle à enjeu immédiat « Comment ajuster » avec quels moyens et impacts limités ?
- Celle à enjeu plus lointain « Comment transformer » et pour aller où ?

L'INRA évoque même, trois temps, trois niveaux d'impact et mesures d'adaptation (les deux premiers niveaux me semblent sensiblement les mêmes) :

Faire face : exemple, chaleur pour les animaux réduction production = améliorer les bâtiments, ajuster, trouver des aliments plus adaptés, plus précis.

Ajuster : dates de semi, choix des variétés, irrigation, etc

Transformer : changer les objectifs, réorganiser les productions, les filières, voir ce qui relève de l'impact de la décision humaine et du changement climatique.

Constats :

- Le climat change
- Les incidents climatiques sont de plus en plus nombreux et impactant (fréquence et puissance des phénomènes)
- Toutes les exploitations n'ont pas exactement le même système mais subissent économiquement et techniquement les incidents climatiques
- Les situations économiques sont tendues et rendent fragiles les exploitations face à ces aléas.

On assiste à plusieurs tendances naturelles (phénomène d'anticipation, de protection, de réaction) face à ces dérèglements sans savoir où le territoire va ni mesurer les impacts de ces décisions individuelles et privées. Peur de l'évolution qu'on ne maîtrise pas, que sera le territoire demain ?

- Change rien, et subi (dos rond) pendant combien de temps ?
- Change globalement rien du système mais extensification pour gagner en autonomie => concurrence

	Power point. Vidéo.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	40 à 50	Relation éleveurs/usagers	Valorisation de surfaces fourragères (autonomie alimentaire)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Attrait du paysage et attractivité du territoire	Maintien de la biodiversité	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	La conférence de 2019 clôturait un cycle de 5 conférences territorialisées. Les prochaines années ne devraient pas voir ces conférences reconduites mais peut être des réunions thématiques autour des espaces pastoraux.		
Facteurs clé de réussite	Disposer de temps pour préparer et mobiliser. Mobiliser des compétences externes qui peuvent apporter un regard neuf et contribuer à faire dépasser des situations de blocage qui perdurent depuis longtemps. Impliquer l'ensemble des parties prenantes.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation effective des acteurs du territoire. Difficulté d'aller plus loin que le partage du constat pour mettre en place des actions.		
Mots clés	Pastoralisme. Concertation. Territoire. Multi-usage. Connaissance.		
Mise à jour de la fiche	Date	16/03/2020	
	Rédacteur	Delphine GUDIN	
Contact/site Internet	delphine.gudin@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr		

Conférence pastorale

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Les espaces pastoraux se trouvent au cœur d'enjeux multiples : agricoles, environnementaux, récréatifs. Tous les acteurs des activités liés aux espaces pastoraux ont des intérêts et des motivations différentes mais ces motivations ne sont pas toujours compatibles facilement. On observe même, dans ces certains cas, des situations de blocage liées à des incompréhensions entre les différents protagonistes.	
	Problèmes initiaux	
	Deprise agricole sur certains secteurs Conflits d'usage	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Société d'économie montagnarde de l'Ain (SEMA)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Organiser à une échelle locale des échanges et du partage autour des espaces pastoraux pour faciliter le vivre ensemble.	
Échelle d'action (géographique)	Zone pastorale du département de l'Ain.	
Dates de réalisation	Date de début	01/09/2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	01/12/2019
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	SEMA	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA01 / SEMA	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA01 : Delphine GUDIN	
	Autres partenaires	
	SEMA : Camille DOLINE DDT01 : Jean ROYER CNPFP 01 : Alain LYAUDET	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Collectivités locales : communes, EPCI. Utilisateurs des espaces pastoraux : marcheurs, VVT, cavaliers... Offices de tourisme. Groupements pastoraux et AFP.	
	Choix du lieu et du thème. Recherche des intervenants. Invitations. Presse.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Power point. Vidéo. Préparer ces temps d'échange localement. Animer sans opposer. Contextualiser les enjeux de chacun sur le territoire en question.	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

Contact/site
Internet

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1- rencontre avec les 2 exploitants initiateurs pour comprendre la demande et les enjeux 2- cartographie des exploitations et des contraintes 3- rencontre des 2 exploitants porte-parole pour commencer à étudier des scénarii d'échanges 4- réunion avec les 6 principaux exploitants concernés (6) : - objectifs des échanges et contraintes - présentation cartographie - exemple de construction de scénario d'échanges, construction de nouveaux scénarii - cadre juridique des échanges 5- travail des exploitants entre eux à partir des cartes laissés 6- choix des échanges, réalisation des échanges dès septembre 2019 et réalisation de travaux d'aménagement en compensation		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre réalisation cartographies (initiale, scénarios d'échanges), réunion des exploitants concernés Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	8	lien entre exploitants	gain de temps, facilité d'exploitation, gain temps et carburant
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance : gain économique, lien social		
	Identification des aspects innovants le cas échéant échanges de parcelles multi-latéraux (avec 8 agriculteurs) peu courants et ambitieux		
	Perspectives étendre la méthode à d'autres projets d'échanges de parcelles		
Facteurs clé de réussite	compréhension des enjeux vérifier équitabilité des solutions d'échanges		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	échanges, urbanisme, juridique		
Mise à jour de la fiche	Date	13-févr	
	Rédacteur	Alban MIALON	

Echange de parcelles multi-latéraux secteur Billom- Espirat- Reignat

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Les échanges de parcelles multi-latéraux sont complexes. Ils nécessitent d'être accompagnés sur le volet animation, juridique, cartographique.	
	Problèmes initiaux	
	Réaliser des échanges de parcelles en jouissance pour regrouper les parcelles des exploitations à proximité des sièges d'exploitation afin de faciliter le travail (économie de temps, carburant...) : quel cadre juridique, méthode et accompagnement dans la démarche ?	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	2 exploitations agricoles du secteur souhaitent être accompagnées dans la mise en place d'échanges de parcelles multilatéraux en jouissance, avec potentiellement 8 exploitations concernés, avec une animation permettant d'étudier des scénarios d'échanges équitables	
Échelle d'action (géographique)	quelques communes autour de Billom	
Dates de réalisation	Date de début	juin-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	chambre d'agriculture- territoire limagnes	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	chambre d'agriculture 63 et les agriculteurs	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - animateur territoire Limagnes - conseillers urbanisme : Nicolas Rougier et Géraldine Rodarie - conseillère juridique : Sylvie Chardonnet	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
les exploitants agricoles concernés par les échanges		

Mise à jour de la fiche	Date	28-févr
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Participation à plusieurs réunions de secteur : - 19 mars à Novacelles - 21 mai à Ambert - 23 mai à Vertolaye - 10 septembre à Eglisolles - 12 septembre à Cunlhat		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- Equipe animation		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Agriculteurs de la comcom ALF		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Réaliser, notamment, des échanges de parcelles entre agriculteurs pour limiter les déplacements.			
Facteurs clé de réussite	Implication des agriculteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Foncier		

Foncier - conseil départemental - comcom ALF

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Une convention entre le Conseil départemental et la communauté de communes Ambert Livradois Forez permis la mise en place d'un animateur territorial au niveau de la comcom. L'une de ses missions est de travailler sur le foncier agricole afin de le restructurer et l'optimiser au niveau des exploitations.	
	Problèmes initiaux	
	Les exploitations agricoles du Livradois Forez ont un parcellaire morcelé.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Conseil départemental du Puy de Dôme et communauté de communes Ambert Livradois Forez	
	Travailler sur le foncier agricole pour permettre une meilleure structuration des exploitations et ainsi gagner du temps et faire des économies.	
	Communauté de communes Ambert Livradois Forez	
Échelle d'action (géographique)	Date de début	
	début 2019	
Dates de réalisation	Date de fin (réalisée ou envisagée)	action en cours de réalisation
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
Acteurs impliqués	Conseil départemental du Puy de Dôme et communauté de communes Ambert Livradois Forez	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Conseil départemental du Puy de Dôme et communauté de communes Ambert Livradois Forez	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture du Puy de Dôme est partenaire de cette action	
	Autres partenaires	
	PNRLF	
	Bénéficiaires, cibles	
Agriculteurs de la comcom ALF		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1- Groupe d'agriculteurs qui propose des secteurs stratégiques à préserver (sur la base d'indicateurs tangibles) - > cartographie à l'appui 2- Portage de la démarche auprès de la collectivité et du département 3 - Mise en place des instances politiques et gtechniques permettant de déployer le dispositif 4 - Travail avec les agriculteurs et les communes (zonage précis (périmètre), enjeux, intérêts, sujets à investiguer pour un futur plan d'actions) 5- Déploiement du plan d'actions en parallèle d'une validation du processus PAEN. 6- Mise en oeuvre des actions sur le terrain</p>		
Moyens mobilisés	<p>Animation par Océane Amoric, conseillère territoriale et appui technique par la conseillère aménagement Carole Brunet Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Appui à la communication par le Département Gestion carto partagée avec le Département et la CDA38 Dispositif administratif du département pour le volet juridique et règlementaire du dispositif PAEN</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>60 aine</p>		
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Environnemental : Recherche des pratiques plus respectueuse de l'environnement</p>		
	<p>Economique : Pérenniser l'activité agricole à long terme</p>		
	<p>Sociale : partage d'un territoire à multiples enjeux</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Préservation des espaces agricoles et naturels à long terme, sur un territoire contraint</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>Déploiement du programme d'actions (13 pour le volet agricole) pour 2019 (une fois l'enquête publique passée)</p>		
Facteurs clé de réussite	<p>Le binôme animateur - Technicien et partenaires techniques CAPI & Département</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Démarche à l'initiative des agriculteurs mais qui a eu du mal à être reprise par la collectivité (démarrage long (1ères rencontres et propositions des agriculteurs en 2016 et COPIL de présentation des actions à l'automne 2018) Poursuite du travail sur les actions sur 2019 et validation règlementaires (périmètre, actions) début 2020</p>		
Mots clés	<p>Préservation foncier agricole et naturel, péri-urbain</p>		
Mise à jour de la fiche	<p>Date</p>	<p>21/02/2020</p>	
	<p>Rédacteur</p>	<p>Océane Amoric</p>	
Contact/site Internet			

Déploiement d'un outil de préservation des espaces agricoles et naturels

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le territoire de la CAPI connaît un contexte foncier territorial particulier : maîtrise foncière éclatée entre l'Etat, collectivités locales (intercommunalité, communes), propriété privée ; le PAEN a pour objectif de viser à une préservation des espaces agricoles et naturels. Cette action vise à établir un état des lieux précis de la situation afin de pérenniser ces espaces tout en garantissant une adaptation et évolution à la profession agricole, d'où un travail d'animation territoriale fort (en partenariat avec les acteurs et agriculteurs) et la déclinaison du PAEN en un programme d'actions opérationnel. Validation réglementaire fixée à début 2020	
	Problèmes initiaux	
	* Evolution du territoire, dynamique croissante au détriment des espaces agricoles (qui recouvrent près de 45% de la surface du territoire encore) * Territoire d'une ex-ville nouvelle * Perspective de la vente de terres de l'Etat (exploitées par des agriculteurs), 1ère salve de	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La CAPI, une groupe d'agriculteurs du territoire et la Chambre d'agriculture de l'Isère sont l'initiative de la réflexion	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Pérenniser le foncier agricole et en faciliter l'accès Assurer le développement économique des exploitations agricoles Accompagner l'évolution des exploitations agricoles Conforter les productions agricoles du territoire tout en veillant à conforter la ressource Protéger la biodiversité, les zones noyaux et corridors biologiques, en s'appuyant sur l'activité agricole. Lutter contre les espèces invasives et envahissantes Communiquer sur les exploitations agricoles du territoire auprès du grand public Sensibiliser la population au respect des zones agricoles et naturelles.	
Échelle d'action (géographique)	Le territoire de la CAPI, et plus spécifiquement un périmètre comprenant 8 communes	
Dates de réalisation	Date de début	2016
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2020
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le Département de l'Isère (politique PAEN) - CAPI	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CAPI, Chambre d'Agriculture, Agriculteurs, collectif d'agriculteurs, autres partenaires	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 38 : Océane Amoric / Carole Brunet	
Acteurs impliqués	Autres partenaires	
	CAPI / Département / APIE / SMABB	
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles	
	agriculteurs du périmètre PAEN	

Facteurs clé de réussite	<p>Une volonté commune de la part de la profession agricole et de la collectivité de travailler sur ce sujet et de soutenir la réalisation du projet.</p> <p>Des responsables professionnels locaux en capacité d'argumenter</p> <p>Une opportunité de financements (Leader) et une compétence d'ingénierie financière</p> <p>2019 : le fait d'aller au devant de l'ensemble des exploitations, y compris les exploitations en productions diversifiées, éloignées habituellement des structures collectives Savoie Mont Blanc, a été très apprécié</p> <p>Des rencontres qui ont aussi soulevé d'autres besoins et des mises en contact avec les personnes ressources : positif pour les agriculteurs concerné et plus de visibilité pour les collègues spécialisés</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Au départ : peu de concertation entre Communauté de Communes et le groupement local : un temps préalable pour une meilleure connaissance (visite terrain)</p> <p>Un calendrier fonction de la disponibilité des collectivités : adaptation et réactivité nécessaires</p> <p>2019 : des rv parfois difficiles à obtenir, avec des reports, parfois au dernier moment ---> une necssécaire flexibilité qui a la plupart du temps payé (sauf avec ceux que nous n'avons pas réussi à convaincre)</p>	
Mots clés	Partenariat, foncier, dynamique collective,	
Mise à jour de la fiche	Date	28/02/2020
	Rédacteur	Gaëlle CORDEL
Contact/site Internet	gaelle.cordel@smb.chambaagri.fr	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>2017 : Premières discussions avec la collectivité --> identification des thèmes prioritaires de travail, partagés entre agriculteurs et élus</p> <p>2018 :Construction d'une proposition de partenariat : programme d'actions sur les priorités identifiées (contenu, temps, financement) avec appuis politique et technique entre CASMB, groupe de développement (Association Usse et Rhône Agriculture) et élus de la Commission Economie de la CCUR</p> <p>Validation du programme et des modalités d'intervention et de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par le Bureau CASMB - par la Commission économique CCUR - par Conseil Communautaire de la CCUR - par le Comité de programmation Leader <p>2019 : Montage du dossier administratif Leader, signature d'une convention de partenariat avec la CCUR et démarrage de la phase 1 du programme d'action : état des lieu du morcellement sur le territoire de la CCUR:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rencontre de 110 exploitations sur les 130 EA professionnelles resecencées - mise à jour de la connaissance des parcellaires sur outil carto qui servira de base pour la suite à savoir : <ul style="list-style-type: none"> --> identification d'au moins 3 secteurs où déployer un accompagnement aux échanges parcellaires en culture --> réalisation d'hypothèses décharges à discuter par les agriculteurs concernés 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Conseillères Chargée de Territoire et Chargée de Projet de Territoire - Conseillères spécialistes de la Transmission Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Juriste (pas encore mobilisé)		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
130 exploitations	meilleure organisation du travail par l'amélioration de la taille et la configuration de parcelles	optimisation des transports et des déplacements, réduction des charges de mécanisation pérennité de la filière nouvelles productions sur le territoire	
Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
optimisation des déplacements avec engins agricoles : plus de sécurité routière, moins de dégradation des voiries, image positive auprès des habitants	qualité de l'air (réduction des distances parcourues avec les engins agricoles) ; maintien des paysages ouvert grâce à des tènements plus cohérents et moins de délaissées	*un cadre de vie préservé *des relations de travail nouvelles avec la collectivité à inscrire sur le long terme	
Liens avec la triple performance :			les impacts économiques, sociaux et environnementaux cités ci-dessus
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Perspectives			Mise en oeuvre du programme d'actions sur 3 ans <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de l'organisation foncière : Etat du morcellement, Identification des besoins d'amélioration en termes d'organisation parcellaire, Evaluation de la pérennité de l'organisation actuelle et anticipations des évolutions foncières à venir : Rencontres individuelles (143 exploitations) + Cartographie du morcellement à l'échelle du territoire (26 communes) • Réalisation d'opérations coordonnées d'échanges parcellaires sur au moins 3 secteurs prioritaires : Rencontres individuelles des exploitations concernées par le secteur d'intervention, Cartographie d'hypothèses d'échanges, Médiation pour aboutir à la situation finale, Formalisation des échanges • Animation d'un groupe de travail composé d'élus et d'agriculteurs (3 séances de travail par an, avec l'appuis de spécialistes) pour définir les outils à mobiliser en faveur de l'accès au foncier : Inventaire des outils existants, Identification des outils plus pertinents à mobiliser sur le territoire, Identification des conditions de mise en œuvre et mise en œuvre



Favoriser une gestion durable de l'espace agricole sur le territoire de la Communauté de Communes Usse et Rhône



Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Communauté de Communes Usse et Rhône est un territoire rural où l'activité agricole est la première activité économique. On recense 143 exploitations agricoles professionnelles, avec une diversité de productions, même si la filière laitière IGP y tient une place prépondérante. Territoire sous pression foncière, avec un espace agricole de plus en plus morcelé.	
	Problèmes initiaux	
	<ul style="list-style-type: none"> • un morcellement qui entraîne une perte d'efficacité technique et économique, voir un risque par rapport au cahier des charges IGP (surfaces disponibles pour le pâturage) • des projets d'exploitations, des mouvements d'associés entraînant des mutations foncières, impactant l'organisation foncière globale du territoire, • un taux de renouvellement important des exploitations à prévoir dans les 10 ans • des ventes plus fréquentes de terres agricoles par des propriétaires héritiers ne souhaitant pas rester engagés dans un bail, avec parfois l'impossibilité pour l'exploitant en place d'acheter, Autant de situations qui pèsent sur la pérennité des exploitations et de l'activité agricole.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Face à ce constat, le groupe de développement agricole local, l'Association Usse et Rhône Agriculture et la Communauté de Communes Usse et Rhône ont souhaité construire ensemble un programme d'actions afin d'améliorer durablement l'organisation foncière du territoire.	
Échelle d'action (géographique)	Les 26 communes de la Communauté de Communes Usse et Rhône	
Dates de réalisation	Date de début	janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CASMB	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CASMB - CA01 (en prestation) - Juriste (prestation)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Gaëlle CORDEL (CCT Albanais Usse et Bornes), Marjorie GUEGAN (Chargée de Projet de Territoire), Anne Lise MOURRE (Conseillère Transmission), Christine BARTHES (RDI) CA 01 : Delphine GUDIN (prestation)	
	Autres partenaires	
	CCUR, Leader	
Bénéficiaires, cibles		
Les 143 exploitations professionnelles de la CCUR		

	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	345 EA pro répertoriées sur le territoire en 2018. Dont 128 ont au moins un chef d'exploitation > à 55 ans. ==> L'action n'est qu'à son commencement, mais elle a déjà permis de cibler plusieurs secteurs afin d'être pro-actif sur l'installation d'agriculteurs, de maîtriser le foncier et ou de réfléchir à des outils collectifs.	Pas de résultats à ce stade de l'action	- Accompagner le développement de projets viables et diversifiés sur le territoire en lien avec les autres actions portées par la collectivité et les groupements agricoles (approvisionnement restauration collective). (Nb de nouvelles EA installées, projets accompagnés)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	- Maintenir un maximum d'EA sur le territoire (Evolution du nb d'EA sur le territoire, Evolution de la taille des EA)	Pas de résultats à ce stade de l'action	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Démarche de long terme.		
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Des élus et des professionnels agricoles sensibilisés et moteurs. - Un périmètre de réflexion cohérent. - Définir des règles de fonctionnement claires (confidentialité...). - Mettre l'ensemble des acteurs autour de la table. - Mettre en place des partenariats pour mutualiser les informations. 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Une multitude d'acteurs en fonction des situations (Propriétaires, famille, indivision, ...) avec des visions / positionnements divers. - Confortation des EA existantes ou favoriser l'installation de nouveaux producteurs ? - Légitimité à décider d'un projet. 		
Mots clés	Observatoire, Installation, transmission, foncier		
Mise à jour de la fiche	Date	26/02/2020	
	Rédacteur	Eric SADOUX	
Contact/site Internet			

Mise en place d'un observatoire sur le territoire Arlysère

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté ancienne sur Arlysère, à l'initiative de quelques élus, de mettre en place des lieux d'échanges entre la Collectivité et l'agriculture. 2010-2011 ==> Mise en place de 6 CLGE (Comm. Locaux Gestion de l'Espace) mais démarche peu concluante (difficultés à mobiliser, à maintenir un rythme dans les rencontres, problème de légitimité...). - Réflexion fin 2017 entre Arlysère et les Groupements Agricoles d'un observatoire à l'échelle de la Communauté d'Agglomération. 	
	Problèmes initiaux	
	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de territoires réfléchissent à mettre en place un observatoire mais pas suffisamment de recul pour l'instant. Construction en avançant. ==> Qui est invité ? Définition des objectifs ? Comment on passe d'un état des lieux à des actions concrètes.... 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Emergence commune de cette action au niveau d'Arlysère, entre les groupements agricoles, la CASMB et la Commission agricole d'Arlysère.	
	Partager des informations sur les mutations possibles de foncier (agriculteurs proches de la retraite, candidats à l'installation, secteurs en déprise,...), pour anticiper les libérations et intervenir le plus tôt possible.	
Echelle d'action (géographique)	Périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Arlysère	
Dates de réalisation	Date de début	01/01/2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Définition d'objectifs annuels.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté d'Agglomération d'Arlysère - Groupements Agricoles d'Arlysère	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CASMB	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Eric SADOUX (Conseiller en Charge du Territoire Arlysère)	
	CASMB : Conseillers spécialisés Installation et Transmission, eau...	
	Autres partenaires	
Commission agricole d'Arlysère, communes Groupements agricoles Structures agricoles : SAFER, DDT		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des installations, transmissions et cessations des chefs d'exploitation de 2017 et 2018. - Réalisation d'un état des lieux en 2018 localisant l'ensemble des chefs d'exploitations de plus de 55 ans, en prenant en compte les projets de transmission en cours. - Ciblage de secteurs à enjeux : rencontre avec la commune d'Ugine pour mieux connaître les exploitations (au niveau des projets et des enjeux). La question des alpages communaux est ressortie. Lancement d'une réflexion pour étudier ce qu'il est possible de réaliser que ce soit au niveau des outils collectifs et du maintien d'une dynamique laitière sur ce secteur. - En parallèle, 2 arrêts d'exploitations agricole sur les Haute Combe de Savoie fin 2019 et 2020. Réflexion avec la CASMB, la SAFER, la collectivité pour voir comment maîtriser le foncier et installer des exploitations. 	
	==> Volonté de poursuivre l'action en 2020.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	<ul style="list-style-type: none"> - Animation par le Conseiller en Charge de territoire. - Lien avec les autres conseillers CASMB concernés par les thématiques abordées. 	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	
	/	

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Actuellement 9 exploitations	Fédérer les acteurs sur le territoire	Création de valeur ajoutée sur le lait évolution du prix du lait bio passage de 470 à 500 € / 1 000 litres
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien fort avec le territoire valorisation des pratiques et du territoire	Valorisation des systèmes extensif basé sur l'herbe et valorisation des pratiques environnemental (biodiversité et zones humides)	
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation supplémentaire du lait bio Carrier se base sur la valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire : élevage extensif, maintien de la biodiversité et préservation des zones humides. L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité d'une filière locale sur un territoire de montagne.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	1 exploitation en cours de conversion AB évolution du volume de production sur certaines exploitations. Objectif passage d'un volume de collecte de 1,2 M litres à 2 M litres en 2020/2021.		
	Facteurs clé de réussite	Mobilisation d'un financement au travers du plan filière bovins lait AURA. Travail avec un cabinet de communication extérieur. Mobilisation de l'ensemble des acteurs : producteurs / entreprise / acteurs du territoire (CA07/ PNR)	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible nombre de producteurs / la laiterie Carrier = petite PME Un territoire difficile avec un coût de collecte élevé. Recherche de producteurs : sensibilisation sur la transmission et sur l'installation. Valorisation du lait et évolution du prix du lait producteur passage de 470 à 500 € / 1 000 litres Optimisation de la collecte évolution du volume de lait produit par producteur.		
Mots clés	Laiterie Carrier - lait bio		
Mise à jour de la fiche	Date	29/01/2020	
	Rédacteur	Sylvain BAUD	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr		

Projet de valorisation du lait bio Carrier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La laiterie Carrier collecte du lait sur la Montagne Ardéchoise depuis sa création en 1966. Le territoire est marqué par un fort patrimoine environnemental. Cependant, le territoire connaît une déprise agricole importante. La collecte Carrier conventionnel et bio est menacée par une diminution forte des volumes avec l'arrivée à l'âge de la retraite des agriculteurs sans repreneurs et les conversions à l'élevage allaitant. Le projet de valorisation du lait bio Carrier est un projet Partenarial qui vise à démarquer le lait bio de qualité lié à la Montagne Ardéchoise. L'objectif est de mettre en place une dynamique de filière qui favorise les transmissions, installations et conversions en AB sur ce territoire.	
	Problèmes initiaux	
	Collecte bio fragilisée et problème de transmission et installation sur ce territoire. La concurrence sur le lait bio nécessite de se démarquer du lait bio de masse. La diminution des volumes provoque une évolution du coût de collecte sur un secteur déjà difficile de montagne.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les producteurs de lait bio et la laiterie Carrier.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de la montagne ardéchoise : 9 producteurs sur la collecte lait bio	
Dates de réalisation	Date de début	2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Laiterie Carrier	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA : Sylvain BAUD chargé de mission Territoire agricole Montagne	
	Autres partenaires	
	PNR Ardèche	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Producteurs de lait de la laiterie Carrier	
	La laiterie Carrier souhaite valoriser les systèmes d'exploitation extensif de ce territoire. Valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire sur le volet environnemental : maintien de la biodiversité et préservation des zones humide. Définir un cahier des charges. Mise en place d'un nouveau packaging. Travail de sensibilisation des différents sur les porteurs de projets. Mise en place de journée à thème sur la conversion en agriculture biologique. Etude et diagnostic sur l'impact carbone des systèmes d'élevage sur ce territoire.	
Moyens mobilisés	Travail sur	
	Chargé de Mission Territoire agricole de la Montagne	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

MHEODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Atouts	Opportunités
Moyens financier Terralim Accompagnement technique possible en interne (Berry Dominique et Thierry Dansette) Lien avec les établissements scolaires pour trouver des candidats Nombre de porteur de projet installation en maraichage important Coûts des logements dans cette zone relativement modéré.	Des cédants qui ne veulent pas voir partir tout leur outil de production Des cédants qui souhaitent valoriser des anciens bâtiments bien souvent peu fonctionnels lors de la reprise pour l'agrandissement
Faiblesses	Menaces
Nombre de cédants potentiel Production maraichère pas connu dans cette zone Des exemples de producteur en maraichage pas trop favorable (Claveisolles, St jean la Bussière)	Capacité à trouver des sites avec topographie, sol et eau Concurrence foncière avec les productions majoritaires de la zone Adhésion des cédants à ce type de projet. Positionnement de la SAFER sur le champ de l'installation Transmission

Modalités de Réponses	
<p>Etape 1 : Information, sensibilisation et argumentation auprès des cédants connus à la CA69</p> <p>Identifier le public cible (DICA, PAT, RDI) = Nombre Trier et qualifier ce public (maximiser les chances de réussite) Contacter ce public et l'informer de cette possibilité Convaincre les cédants intéressés. (support fiche installation maraichage petites surfaces disponible)</p> <p>Etape 2 : Analyse technique ; construction d'une offre maraichage.</p> <p>Nous avons en interne une prestation qui permet de réaliser ce travail de qualification du potentiel maraichage d'un ensemble de parcelles (cela inclus, le sol, la topographie, l'eau et les bâtiments). Dominique Berry et Thierry Dansette réalisent cette prestation. Il faut compter au minimum 2 jours par site et rajouter les frais d'analyse de sol (1 ou plusieurs en fonction du site et des différences éventuelles).</p> <p>Bilan : objectifs de 10 installations (soit au minimum 10 sites étudiés) = 20 jours de travail à 575 € = 11'500 € 20 analyses de sol à 75 € HT = 1'500 € Sous-Total : 13'000 €</p> <p>Etape 3 : Recherche et mise en relation cédant repreneur : Sur la base des listes PAI et RDI Avec l'aide du centre de formation de Dardilly, partenaire de la COR sur ce dossier.</p> <p>TOTAL projet : Etape 1 : Etape 2 : 13'000 € Etape 3 :</p>	
Suite à donner	
Décision apportée	

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Installation Maraichère Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

Projet	Rédacteur	Verdejo Fabrice
	Date de début	01/04/2019
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur : Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

Description de la demande, besoin...

La COR a postulé à un appel à projet Massif Central pour l'alimentation Locale.

Un diagnostic PAT « Plan Alimentaire Territorial » a été réalisé l'an dernier en partenariat CA69 et COR.

Il fait ressortir un manque de produits maraicher en circuit court sur la zone nord de l'agglomération. Il semble exister un potentiel de développement pour une offre de produits maraicher diversifié en vente directe et locale. Il n'est pas question de structurer une offre concurrente avec des maraichers aux potentiels agronomique et climatiques plus avantageux mais bien de rester en local.

Le projet Terralim positionne la CA69 comme prestataire de la COR.

Dominique Despras élus à l'agglomération de l'ouest rhodanien souhaite que l'action soit basée sur de la mise en relations (cédants repreneur). Les pistes de ciblage via une carte de potentiel agronomique couplé à une action de repérage anticipée n'ont pas été choisie au profit d'une posture basée sur le démarchage des cédants déjà connu par la Chambre d'agriculture couplé à un accompagnement technique et de mise en relation poussé.

L'objectif final serait l'installation de 10 maraichers sur le territoire de la COR d'ici à 2 ans.

Moyens : le projet Terralim étant sous forme de prestation, il faudrait que le coût de notre prestation ne dépasse pas le seuil des marchés public soit environ 25'000 €.

Périmètre du Projet	Ouest Rhodanien
Cibles du Projet	Cédants qui laisseraient 5 ha pour une installation maraichère Candidats qui souhaitent s'installer en maraichage en zone de montagne

OBJECTIFS

Objectif général	Installation de porteur de projet en maraichage
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Créer de la valeur local via les circuits courts alimentaires
Sociaux	Renouveler les générations en limitant les agrandissements d'exploitation
Environnementaux	Développer un approvisionnement local si possible en bio

Bénéfices Agricoles	Maintien du nombre d'actif au lieu du démantèlement total d'une exploitation aide à une installation
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET

	<p>Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>Transversalité des services. Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.</p>	
Mots clés	<p>Cessation, transmission</p>	
Mise à jour de la fiche	Date	24/02/2020
	Rédacteur	Alexandre Lefèvre
Contact/site Internet		

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	20 personnes pour une 15aine d'exploitations		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
			Communication post évènement dans le bulletin Chambre
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		

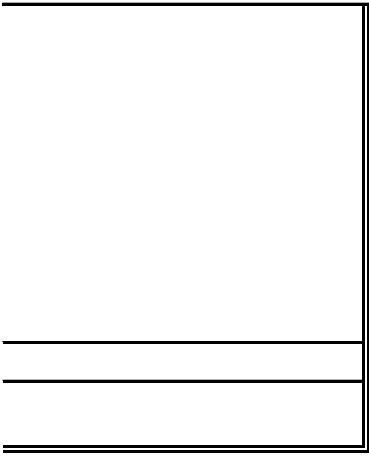
	<p>Autres partenaires</p> <p>MSA Auvergne.</p>
<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>Bénéficiaires, cibles</p> <p>Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix des communes cibles de l'action, '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux.
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, '- équipe territoire Dômes Hautes Combrailles, '- cellule communication (outils de communication et plan de communication) <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Intervenant MSA</p>

Échelle d'action (géographique)	Territoire de la communauté de communes Dômes Sancy Artense et nord du territoire Artense Cézallier Sancy.	
Dates de réalisation	Date de début	01er octobre 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	jeudi 28 novembre 2019
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dômes Hautes Combrailles		
Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dômes Hautes Combrailles : - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.		



*Après-midi transmission - 28 novembre 2019
à la salle des fêtes de Laqueuille*

Contexte	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p> <p>La cessation d'activité est une étape important de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeur du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.</p>
	<p>Problèmes initiaux</p> <p>Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.</p>
	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus</p>
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différentes et moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.</p>





aller dans le Puy de Dôme.

l'agriculture.
nt agricole sur le Territoire





el technique)



Impact économique direct et indirect



autres impacts





de Rochefort-Magne et de la

ore 2017 et janvier 2018
loitations distinctes
ars 2018.



pe d'animation mise en
nication.

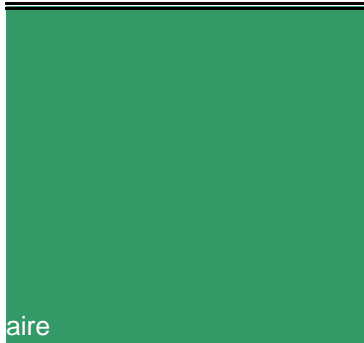
du Puy de Dôme (voir détail ci-
jane



se, conseiller transmission,

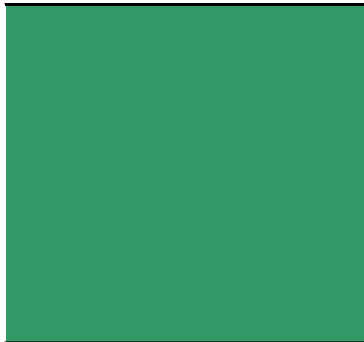


ars 2018
de Gelles



aire

sens large est le premier



installation < au nombre de



lisé de la Chambre

Mise à jour de la fiche	Date	le 07/02/2019
	Rédacteur	Alexandre Lefèvre
Contact/site Internet		

<p>(indicateurs)</p>	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p> <p>Perspectives</p> <p>Identification des acteurs locaux de l'installation (qui fait quoi ?). Porteurs de projet qui feront appel au conseil d'entreprise pour s'insta</p>
<p>Facteurs clé de réussite</p>	<p>La contribution sincère des acteurs locaux de l'installation. Bon fonctionnement de la transversalité des services à la Chambre d'Connaissance des acteurs locaux de l'installation et de l'enseigner</p>
<p>Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter</p>	
<p>Mots clés</p>	<p>Installation, parcours à l'installation, porteurs de projet</p>

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Encadrement enseignement agricole (professeurs, direction, person	
Résultats obtenus selon le degré d'avancement	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social
	40 élèves (futurs porteurs de projet)	
	Impact territorial	Impact environnemental
	Liens avec la triple performance :	

	<p>Bénéficiaires, cibles</p> <p>Elèves de l'enseignement agricole, et celles et ceux du lycée agricole MFR de Gelles en particulier. Tous les porteurs de projet.</p>
<p>Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comités de pilotage les 26/10 et 15/12/2017 '- Recueil des attentes des élèves de la MFR et du LPA entre décembre '- Visites "préalables" par les élèves des 2 établissements dans 2 exp '- Réalisation de la journée à la salle du temps libre de Gelles, le 29 m
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / ty œuvre</p> <p>Animation locale, expertise installation/transmission et cellule commu</p>

Comité de pilotage de la journée installation : Chambre d'agriculture c
dessous), la MFR de Gelles et le Lycée agricole de Rochefort-Montag

Acteurs impliqués

Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées

Chambre d'agriculture 63 :

- équipe territoire Dômes Hautes Combrailles (conseillères d'entrepris
assistante et animateur),
- équipe 3P,
- équipe instruction,
- cellule communication,
- équipe PAI.

Autres partenaires

MSA Auvergne

Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Elle a pour objectif de sensibiliser et des informer les élèves de l'ense potentiel(le)s agriculteurs ou agricultrices - au parcours à l'installation	
Échelle d'action (géographique)	Puy de Dôme, et en particuliers les territoires Combrailles et Dômes f	
Dates de réalisation	Date de début	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture/territoire Dômes Hautes Combrailles	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	



JOURNEE INSTALLATION - 29 mai à la Maison Familiale et Rurale de

Contexte	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire.</p> <p>La production agricole et son "environnement" socio économique au sein du secteur d'activité du Territoire Dômes Hautes Combrailles.</p>
	<p>Problèmes initiaux</p> <p>Problématique du renouvellement des générations. Et d'un nombre d'agriculteurs en cessation d'activité agricole</p>
	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>L'enseignement agricole local. Le territoire Dômes Hautes Combrailles, en tant que bureau décentralisé d'agriculture du Puy de Dôme.</p>

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.	
Mots clés	Cessation, transmission	
Mise à jour de la fiche	Date	13/02/2019
	Rédacteur	Alban MIALON
Contact/site Internet		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des communes cibles de l'action, - Choix d'un témoignage pour la matinée '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus des communes cibles, et aux communes '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), '- sms local et communiqué de presse aux correspondants locaux. 		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, '- équipe territoire Limagnes '- cellule communication (outils de communication et plan de communication) <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>conseillers MSA : le dossier retraite</p>		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	7	continuité de l'activité par des porteurs de porjets en succession des départs	valoriser son outil à la transmission dans l'objectif de reprises
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	maintien de l'activité agricole sur le territoire		
	Liens avec la triple performance : 		
	Identification des aspects innovants le cas échéant 		
	Perspectives Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite" prévue en décembre 2019 et janvier 2020 à Ennezat Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.		
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.		

Matinées transmission - Territoire Limagnes

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape importante de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeure du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission d'une exploitation. Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différents moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
	Partie nord à nord-est du territoire Limagnes	
Échelle d'action (géographique)	Date de début	
	01/10/2019	
Dates de réalisation	Date de fin (réalisée ou envisagée)	21/11/2019
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
Acteurs impliqués	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Limagnes	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme : - conseil transmission, - animateur territoire - cellule communication.	
	Autres partenaires	
	MSA	
	Bénéficiaires, cibles	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	

Mise à jour de la fiche	Date	13-févr
	Rédacteur	Alban MIALON
Contact/site Internet		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1- réunion de préparation 19 novembre 2018 2- choix d'exploitations pour les visites choix des partenaires pour les ateliers 4- Visites "préalables" d'exploitations supports par les élèves des 2 établissements dans 2 exploitations distinctes : le 8 mars et le 27 mars 2019 réalisation journée le 9 avril 2019 au lycée agricole du Breuil sur Couze		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Animation locale, expertise installation/transmission et cellule communication. Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Encadrement enseignement agricole (professeurs, direction, personnel technique)		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	66 élèves + 3 porteurs de projet (hors élèves)	maintien du tissu social sur le secteur	potentiels repreneurs d'exploitations agricoles
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	dynamique économique agricoles		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Identification des acteurs locaux de l'installation (qui fait quoi ?). Porteurs de projet qui feront appel au conseil d'entreprise pour s'installer dans le Puy de Dôme.		
Facteurs clé de réussite	La contribution sincère des acteurs locaux de l'installation. Bon fonctionnement de la transversalité des services à la Chambre d'agriculture. Connaissance des acteurs locaux de l'installation et de l'enseignement agricole sur le Territoire implication des élèves		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Installation, parcours à l'installation, porteurs de projet		

JOURNEE INSTALLATION - 9 avril 2019
au lycée agricole du Breuil sur Couze

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La production agricole et son "environnement" socio-économique sont un secteur d'activité important sur le territoire des Limagnes	
	Problèmes initiaux	
	Problématique du renouvellement des générations. Et d'un nombre d'installation < au nombre de cessation d'activité agricole	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	L'enseignement agricole local= lycée agricole de Marmilhat et du Breuil sur Couze principalement Le territoire Limagnes, en tant que bureau de la Chambre d'agriculture du Puy de Dôme.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Elle a pour objectif de sensibiliser et des informer les élèves de l'enseignement agricole - futurs potentiel(le)s agriculteurs ou agricultrices - au parcours à l'installation.	
Échelle d'action (géographique)	Puy de Dôme, et en particuliers le territoire Limagnes	
Dates de réalisation	Date de début	nov-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	avr-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture/territoire Limagnes	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de pilotage de la journée installation : Chambre d'agriculture du Puy de Dôme (voir détail ci-dessous), lycée agricole du Breuil sur Couze et de Marmilhat	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Limagnes (conseillères d'entreprise, assistante et animateur), - cellule communication, - équipe PAI	
	conseiller transmission - conseillère diversification -	
	Autres partenaires	
	MSA, SAFER, service de remplacement, banques, Limagrain	
	Bénéficiaires, cibles	
Elèves de l'enseignement agricole Tous les porteurs de projet.		

" personnel.
er, de mettre en confiance et

itoire Dore Livradois-Forez)

es communes cibles,
s "transmission" des
mental),
x.

type d'animation mise en

inication)

Impact économique direct et
indirect

autres impacts

ansmission et je me prépare
ler transmission.

ivradois - Forez

ntaire
culteur et d'agricultrice. C'est l est fragile et difficile à out cas première utilisatrice et ce, grâce à ses hommes et
possibles.
n d'une exploitation. n exploitation.
oct-19
ivradois
départementale du Puy de
- Forez
es
Forez :

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très En parler au préalable aux potentiels participants, permets de rassur de faire venir.	
Mots clés	Cessation, transmission	
Mise à jour de la fiche	Date	27/02/2019
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice terr
Contact/site Internet		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des communes cibles de l'action, - Choix des témoignages pour ces 2 matinées '- Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 55 ans et plus de différents territoires (affiches, tract, plan de communication départem '- Mise en œuvre des outils de communication, communs aux action '- SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux 	
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, '- équipe territoire Dore Livradois-Forez, '- cellule communication (outils de communication et plan de commu <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Intervenants MSA</p>	
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social
	6 à Marsac en Livradois 0 à Augerolles	
	Impact territorial	Impact environnemental
	Liens avec la triple performance :	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives	
	Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma tr à la retraite".	
	Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseil	
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Choix des lieux de rencontres. Relance par contact téléphonique direct ou indirect.	

Matinées transmission - Territoire Dore Livradois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape importante de la carrière d'agriculteur, un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural doit être maintenu. Mais l'agriculture reste l'activité majeure du territoire et en tant que telle, elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; elle soutient ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Donner les étapes clés de la cessation d'activité et de la transmission Présenter les outils pour réussir sa transmission. Présenter les différents moyens d'évaluer la valeur/les valeurs de son exploitation.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Dore Livradois - Forez.	
Dates de réalisation	Date de début	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	20 novembre 2019 à Marsac en Livradois 27 novembre 2019 à Augerolles
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre d'agriculture du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dore Livradois- - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
	MSA Auvergne	
	Bénéficiaires, cibles	
	Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus	

26-févr
itoire Dore Livradois-Forez)

rganisation de la partie
tation l'après-midi)

type d'animation mise en

unication.

le matin

Impact économique direct et
indirect

De potentielles futures
installations sur le territoire

autres impacts

aller dans le Puy de Dôme.

d'agriculture.

à moi ? - 22 mars
Ambert

ntaire
sens large est le premier
d'installation < au nombre de
e la Chambre d'agriculture du
t et territoires limitrophes) le à vie...) et de montrer les
mars-19
es
nseiller transmission,
départements voisins

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	
Mots clés	Installation, parcours à l'installation, porteurs de projet
Mise à jour de la fiche	Date
	Rédacteur
Contact/site Internet	

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- Réunion d'équipe territoire DLF : entre avril 2018 et mars 2019 (org agricole, notamment choix du témoignage du matin et visite d'exploit) - Réalisation de la journée le 22 mars 2019.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / œuvre Animation locale, expertise installation/transmission et cellule comm Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Un technicien du PNR pour la présentation transversale du territoire	
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social
	10 Porteurs de projets	Création de réseau entre les porteurs de projets
	Impact territorial	Impact environnemental
	Reprise de certaines exploitations. Maintien du tissu agricole local	
	Liens avec la triple performance :	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives	
	Porteurs de projet qui feront appel au conseil d'entreprise pour s'inst	
Facteurs clé de réussite	La contribution sincère des acteurs locaux de l'installation. Bon fonctionnement de la transversalité des services à la Chambre Connaissance des acteurs locaux	

M'installer en Livradois-Forez pourquoi pas ? 2019 à la chambre d'agriculture à

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementation	
	La production agricole et son "environnement" socio économique au secteur d'activité du Territoire Dore Livradois-Forez.	
	Problèmes initiaux	
Problématique du renouvellement des générations. Et d'un nombre croissant de cessations d'activité agricole		
Qui est à l'origine de la demande / du projet		
Le territoire Dore Livradois-Forez, en tant que bureau décentralisé du Puy de Dôme.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Elle a pour objectif de faire découvrir aux candidats (du département) le territoire de façon transversale (services, loisirs, agriculture, qualité de vie) et les opportunités qu'il peut offrir dans le secteur agricole.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Dore Livradois Forez	
Dates de réalisation	Date de début	printemps 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture/territoire Dore Livradois-Forez	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Puy de Dôme	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Dore Livradois Forez (conseillères d'entreprise, coordinatrice assistante et animateur), - cellule communication, - équipe PAI.	
Autres partenaires		
PNRLF		
Bénéficiaires, cibles		
Candidats, porteurs de projets à l'installation du département et des		

	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Une plaine avec un fort potentiel agricole qui revient à sa destination originelle. Des structures sur le plateau, avec des terrains moins propices aux cultures louent dorénavant des terrains dans la plaine pour sécuriser leur système	système permettant une meilleure maîtrise de la ressource en eau par rapport à une multitude de forages non déclarés	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Avoir une plaine moins « mitée » et qui reprend une destination exclusivement agricole		
Facteurs clé de réussite	coût du réseau et donc coût d'utilisation à l'hectare pour les exploitants, engagement des propriétaires et exploitants, subventions mobilisables, relations et possibilité d'accompagnement de la CNR		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Problème de réglementation avec les captages non déclarés qui ne coûtent quasiment rien aux utilisateurs alors qu'un réseau collectif coûtera cher = quelles solutions réglementaires pour les inciter fortement à basculer sur le collectif ? Possibilité ou non de se raccorder sur un pompage existant ou d'en créer un nouveau		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	14-févr.	
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux	
Contact/site Internet			

Projet réseau d'irrigation Plaine de St Péray

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La commune de St Péray a repassé en zone agricole la plaine de St Péray (env 150 ha) qui était devenue constructible. Elle souhaite que l'agriculture y reprenne sa place après de nombreuses années où les règles d'urbanisme avaient encouragé les propriétaires à figer les terrains pensant les vendre à la construction.		
	Problèmes initiaux		
	Aucun équipement collectif à ce jour. De nombreux forages privés, souvent non déclarés, sont présents dans la plaine. Secteur très morcellé d'où le besoin de faire un gros travail préalable de recensement et de contact des propriétaires pour connaître leur volonté de louer leur parcelle à des exploitants et de connaître leur volonté d'équiper ou non leur parcelle d'un réseau d'irrigation		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Mairie de St Péray et Communauté de communes Rhône Crussol		
Échelle d'action (géographique)	Volonté de la commune et de la communauté de communes de ré installer des exploitants dans la plaine et de l'équiper d'un réseau d'irrigation collectif pour la rendre plus attractive		
	plaine de St Péray de 150 ha		
Dates de réalisation	Date de début		févr.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		mars-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Communauté de communes		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Mathilde Desplanches - Conseillère irrigation – CA07 Raphaël Rochigneux – Chargé de mission collectivités Nord Ardèche		
	Autres partenaires		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	agriculteurs, CCRC		
	La première étape proposée à la CCRC a été une convention sur l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'action. Ce dernier a pour but de clarifier la situation des ASA/station de pompage voisines pour connaître les possibilités de raccordement, de retranscrire sur carte les réponses des propriétaires et leurs besoins en solutions d'irrigation, de proposer deux ou trois hypothèses de réseau avec une première approche chiffrée du projet		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Compétences techniques grâce à la conseillère irrigation		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Cartographie et suivi des demandes des propriétaires par la CCRC		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Env 30		revalorisation des terrains si équipement d'irrigation en place

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives pour suite 2020		
	- Suite des contacts cédants, propriétaires - Suite et systématisation de la veille foncière et de l'information des porteurs de projets, amélioration de l'appui aux porteurs de projets dans leur recherche de foncier - amélioration de la diffusion d'opportunités auprès de porteurs de projets extérieurs au territoire - organisation d'un événement à destination des propriétaires, cédants et porteurs de projet à l'automne 2020 - communication auprès des élus locaux après les élections municipales - Poursuite des actions sur des secteurs fonciers ciblés (La Glorie, St Cierge sous le Cheylard...) - Rapprochement avec les filières structurées (fromageries, collectes laitières par exemple) - Parrainage de porteurs de projets ?		
Facteurs clé de réussite	Bonne implication des membres du CLI participant régulièrement : élus locaux, professionnels agricoles. Ils s'impliquent directement dans des rencontres, de la prise d'information... CLI qui fonctionne depuis plusieurs années, habitudes de travail. Suivi très régulier des situations, réactivité.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté à sensibiliser les futurs cédants, il est toujours plus facile de transmettre à ses voisins que de rechercher un repreneur. Certains ne veulent vraiment pas transmettre. Même lors de la recherche de repreneur par un cédant volontaire et motivé, plusieurs situations difficiles (abandon du repreneur, peu de contacts...) Besoin de travailler également avec des propriétaires foncier non agriculteurs lors d'une transmission. Frein important de l'habitation sur l'exploitation.		
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation		
Mise à jour de la fiche	Date		13-févr.
	Rédacteur	Marion Gaulupeau	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr		

Comité Local à l'Installation Val'Eyrieux

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec Val'Eyrieux et en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...). La Communauté de communes met en place une politique d'accueil (multi-sectoriel), qui s'appuie sur le dispositif CLI pour la profession agricole.		
	Problèmes initiaux		
	De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un renouvellement très insuffisant. 243 exploitations agricoles identifiées dont 129 de 55 ans et plus. 30 porteurs de projets identifiés en cours d'installation ou en recherche de foncier sur le territoire. 8 offres foncières en cours, dont 2 exploitations agricoles présentes sur le répertoire départ-installation (pour l'une des 2 la reprise est en cours).		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Partenariat Chambre – Communauté de communes Val'Eyrieux (répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI).		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture. Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années) Faire en sorte que l'agriculteur garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir assurer des productions locales de qualité Alimenter les outils de la CA07 (PAT, RDI) en opportunités de structures à reprendre		
Échelle d'action (géographique)	Communauté de communes Val'Eyrieux		
Dates de réalisation	Date de début	03/2019	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	03/2020	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Communauté de communes Val'Eyrieux		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture Ardèche		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- 3 réunions plénières organisées les 19 mars 2019, 25 juin 2019 et 29 octobre 2019 (prochaine le 25 février 2020). - Veille foncière sur les opportunités du territoire (SAFER, sites d'annonces en ligne...) - Envoi régulier de mails aux membres du CLI et aux porteurs de projets identifiés - Contacts réguliers au cours de l'année des cédants et porteurs de projet - Production d'un bilan quantitatif et qualitatif à la fin de l'action		
Moyens mobilisés			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Suivi par une chargée de mission économie de la Communauté de communes		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	20 porteurs de projets contactés 15 cédants contactés, dont 2 rencontres PAT	Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sont des enjeux forts sur ce territoire	Objectif de maintenir l'importance économique (autant direct qu'indirect) de ce secteur sur le territoire. Une quinzaine d'offres repérées sur le territoire, 2 offres RDI.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives pour suite 2020	
	<p>Développer le volet porteurs de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du repérage et de la mise à jour des situations des porteurs de projets - Poursuite et systématisation de la veille foncière (SAFER, sites d'annonces en ligne, contacts Agences immobilières, terre de leins, infos CLI, DDT (autorisations d'exploiter)) - Poursuite et systématisation de l'information régulière des porteurs de projets ainsi que des membres du CLI (via mailing liste, site internet com com (?)). - Suivi régulier des porteurs de projets identifiés (mail, téléphone), développement de l'appui dans la recherche de foncier et les démarches d'installation (recherche cadastrales, rencontres CLI, mise en relation, appui juridique...) - Recherche active de porteurs de projets hors territoire Montagne (départements voisins qui ont davantage le profil Montagne, formation et presse spécialisée (?)), pour faire face au déficit de porteurs de projets sur le territoire. - Mettre en place des stratégies pour attirer des candidats et susciter des occasions de rencontres entre porteurs de projets et cédants (événementiel ? Liens avec les groupements d'employeurs comme en Savoie? Lien avec les stages reprise ?) - Organisation de parrainage local de porteurs de projets pour faciliter l'intégration (?) <p>Développer la communication / réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contact des mairies pour rappeler le rôle du CLI et récupérer des infos sur les situations, les porteurs de projets repérés (à l'instar du travail avec Lachamp Raphael). Après les élections. - Courrier aux futurs cédants (voire propriétaires) rappelant le rôle du CLI, les outils existants, les enjeux... Des exemples de porteurs de projets / d'installations récentes. - Événement en lien avec un pot d'accueil sur une exploitation agricole nouvellement installée ? - se rapprocher des laiteries pour un travail approfondi avec elle sur les perspectives, leurs besoins et les actipns possibles en complément du CLI. - Faire des ponts avec des CLIs voisins (par exemple le CLI Val'eyrieux qui souhaite organiser un événement sur le foncier à l'automne 2020) - Travailler avec la SAFER pour générer systématiquement des offres RDI lors de ventes locales (pour avoir des chances de capter des candidats extérieurs au territoire). (exemple : propriété Marcon). <p>Poursuite du volet foncier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des actions (ou de la veille) sur des secteurs fonciers ciblés - identification de nouveaux secteurs à enjeu méritant un travail spécifique approfondi, avec l'objectif de générer une offre foncière et/ou de reprise publiable. - Mieux cerner et optimiser le rôle du CLI parmi les autres acteurs du foncier 	
Facteurs clé de réussite	Bonne implication des membres du CLI participant régulièrement : élus locaux, professionnels agricoles sur certains sou-groupes.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Difficulté à sensibiliser les futurs cédants, il est toujours plus facile de transmettre à ses voisins que de rechercher un repreneur. Certains ne veulent vraiment pas transmettre.</p> <p>Même lors de la recherche de repreneur par un cédant volontaire et motivé, plusieurs situations difficiles (abandon du repreneur, peu de contacts...)</p> <p>Besoin de travailler également avec des propriétaires foncier non agriculteurs lors d'une transmission.</p> <p>Frein important de l'habitation sur l'exploitation.</p> <p>Difficulté d'agir dans le bon timing pour des structuration d'offres foncières multi-propriétaires et multi-exploitations.</p> <p>Besoin de motiver localement tous les acteurs à la transmission et à l'installation sur le territoire.</p> <p>Concurrence foncière forte.</p> <p>Besoin de relancer l'activité des groupes et d'assurer la continuité car l'animation a été interrompue à 2 reprises sur la durée de la Convention (suite au départ de collègues).</p>	
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation	
Mise à jour de la fiche	Date	13-févr.
	Rédacteur	Marion Gaulupeau
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr	





Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec La Montagne d'Ardèche et en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...). La Communauté de communes met en place une politique d'accueil (multi-sectoriel), qui s'appuie sur le dispositif CLI pour la profession agricole.		
	Problèmes initiaux		
	De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un renouvellement très insuffisant. 284 exploitations agricoles identifiées dont 137 de 55 ans et plus . 31 porteurs de projets identifiés en cours d'installation ou en recherche de foncier sur le territoire. 2 exploitation agricole présente sur le répertoire départ-installation (RDI).		
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Partenariat Chambre – Communauté de communes Montagne d'Ardèche (répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI).		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture. Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années) Faire en sorte que l'agriculture garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir assurer des productions locales de qualité Alimenter les outils de la CA07 (PAT, RDI) en opportunités de structures à reprendre		
	Communauté de communes Montagne d'Ardèche		
Échelle d'action (géographique)			
Dates de réalisation	Date de début	04/2019	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	01/2020	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Communauté de communes Montagne d'Ardèche		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture Ardèche		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche Sur les phases précédentes de ce CLI : Fanny Sirguy et Dominique Auger. Dossier repris en avril 2019 par Marion Gaulupeau.		
	Autres partenaires		
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	- 8 réunions de CLI organisées sur les 3 sous-groupes de travail : secteurs Gerbier, Tanargue et Coucouron sur la durée de la Convention (dont depuis avril 2019 : 4 réunion). - Veille foncière sur les opportunités du territoire (SAFER, sites d'annonces en ligne...) - Envoi régulier de mails aux membres du CLI et aux porteurs de projets identifiés - Contacts réguliers au cours de l'année des cédants et porteurs de projet, recherche de réponse aux questions posées (juridique, foncier, administratif...) - Travail de création d'offre foncière sur 3 secteurs identifiés : l'Oustalneuf à Ste Eulalie, Les sectionnaux de Masméjean à St Etienne de Lugdarès et Chanteperrix à Lachapelle Graillouse : rencontres locales, travail avec la SAFER... - Production d'un bilan quantitatif et qualitatif à la fin de l'action		
Moyens mobilisés			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Suivi par un chargé de mission « politique d'accueil » de la Communauté de communes		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	env 10 porteurs de projets contactés Env 10 cédants contactés (chiffres depuis avril 2019)	Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sont des enjeux forts sur ce territoire	Objectif de maintenir l'importance économique (autant direct qu'indirect) de ce secteur sur le territoire. Une dizaine d'offres repérées sur le territoire, 2 offres RDI.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire Liens avec la triple performance :		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Convention opérationnelle résignée le 16/09/2019 jusqu'aux prochaines élections en mars 2020. 1 réunion plénière organisée le 22 novembre 2019.</p> <p>Plusieurs rencontres et contacts au cours de l'année avec la DDT pour organiser ce travail et enrichir une base de données avec des données qualitatives (suite aux rencontres et contacts sur le terrain) sur l'ensemble des cédants potentiels identifiés par le CLI ou la DDT. Tous auront été contactés et/ou rencontrés. Production de la carte dynamique par la DDT</p> <p>Participation à cette dernière réunion de la DDT (Fabien Clavé) pour expliquer la position de la DDT, sa volonté de faire de ce CLI un CLI « test »</p> <p>Rencontres régulières au cours de l'année des cédants et porteurs de projet</p> <p>Rencontres régulières avec la chargée de mission de l'agglo et parfois du vice président en charge de l'agriculture afin de faire un point de parcours ou discuter de sujets spécifiques</p> <p>Production d'un bilan quantitatif et qualitatif à la fin de l'action</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Cécile Tourvieille – DDT – cartographie</p>		
s	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	<p>42 cédants exploitants rencontrés (71 depuis le début de l'année passée)</p> <p>13 porteurs de projets rencontrés ou contactés</p>		<p>Objectif de maintenir l'importance économique (autant direct qu'indirect) de ce secteur sur le territoire</p> <p>Objectif de mettre en place une aide directe à l'installation d'environ 3 000 € = conditions d'octroi non encore validées</p>
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	<p>Garder une agriculture dynamique</p> <p>Reconnaissance de l'agriculture</p> <p>Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire</p> <p>Secteur très agricole et donc particulièrement touché par ce phénomène de départ important</p>		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	<p>Implication des élus locaux aussi bien communautaires qu'agricoles</p> <p>Faire connaître le rôle du CLI sur le territoire</p> <p>Possibilité d'accompagner les cédants sur les questions qu'ils se posent</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Pas toujours évident de mobiliser les élus communautaires sur le thème de l'agriculture.</p> <p>Présence importante des communes au début de l'action et peu de communes présentes à la fin.</p> <p>Difficulté pour les participants de se positionner sur des secteurs « clé » malgré les informations fournies</p> <p>Difficulté d'aborder le sujet de la cessation et surtout de l'importance de transmettre ses terres</p> <p>Décalage entre type de structure existante et besoin des nouveaux porteurs de projet. Des exploitations arboricoles plus trop rentables ne trouvent pas de repreneurs et impossibilité de trouver des petites surfaces avec de l'irrigation pour des projets en transfo, valorisation directe et souvent bio</p> <p>Périmètre du CLI important et une commission réunissant toutes les communes paraît de plus en plus compliquée. Peut être nécessité de réfléchir à une autre méthode plus communale</p> <p>Ce travail partenarial oblige les parties à se rencontrer et discuter</p> <p>Travail sur le CLI dans le cadre d'une convention cadre regroupant les différents thèmes concernant l'agriculture. Le dialogue régulier avec positionnement politique reste la meilleure solution pour trouver des points de convergence et surmonter les désaccords</p>		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	Dec 2018	
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux	
Contact/site Internet	<p>04 75 20 28 00</p> <p>07 84 10 37 58</p> <p>Raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr</p>		

Comité Local à l'Installation ARCHE Agglo

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Depuis le 20 novembre 2017, la Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec ARCHE Agglo et en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...)</p> <p>L'Agglo a d'ailleurs mis en place une aide directe pour soutenir l'installation, en axant plus spécifiquement son aide sur les zones défavorisées et l'agriculture biologique</p> <p>Ce CLI est issu du CLI de St Félicien qui fonctionnait sur 7 communes à l'époque. Le territoire de St Félicien a été intégré à ARCHE Agglo et la volonté de reconduire ce CLI a donc été proposé pour l'ensemble du territoire.</p> <p>La problématique n'étant pas la même, ARCHE a souhaité conduire cette action uniquement sur la partie ardéchoise de son territoire (car Agglo à cheval entre Drôme et Ardèche)</p>	
	Problèmes initiaux	
Contexte	<p>De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un renouvellement très insuffisant.</p> <p>Sur les 20 communes ardéchoises de l'Agglo, 81 exploitants (sur env 300 exploitations) ont plus de 58 ans ce qui représente 2 334 ha qui vont potentiellement être libérables.</p> <p>Dans le même temps, env 5 installations par an seulement sont constatées sur le territoire</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
Contexte	<p>Le thème de l'installation en agriculture a été choisi par la Chambre d'agriculture comme premier axe de coopération avec ARCHE Agglo, en lui proposant une co-maîtrise d'ouvrage des actions réalisées par la CA07, notamment une répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI.</p> <p>La DDT de l'Ardèche s'est associée à ce CLI pour réaliser une cartographie dynamique afin de mieux connaître la situation des cédants et leur volonté pour leur transmettre. Cette réalisation constituait pour elle la première phase du travail afin de poser un diagnostic clair de la situation sur la zone et cibler ensuite des situations ou zones plus précises où il faudrait accentuer notre action.</p> <p>La DDT part du constat que des jeunes sont formés (financés par l'état) pour s'installer et ne trouvent pas de lieux pour le faire.</p> <p>Le conseil départemental est également intéressé par cette démarche</p>	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture.</p> <p>Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années)</p> <p>Faire en sorte que l'agriculture garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir assurer des productions locales de qualité</p> <p>Alimenter les outils de la CA07 (PAT, RDI) en opportunités de structures à reprendre</p>	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	janv.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	ARCHE Agglo et Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Raphaël ROCHIGNEUX – Chargé de mission auprès de collectivités nord Ardèche	
	Autres partenaires	
	DDT Ardèche (organisationnelle mais non financier)	
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles	
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels)	
	Porteurs de projets d'installation en Agriculture	
	Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Temps d'émergence via des séances de travaux sur les besoins d'accompagnement pour transmission ; recherche d'accompagnement pour initier un déclic d'ordre personnel ; rédaction du projet ; sensibilisation des acteurs et des "anciens"		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Communication		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	250	Initier une réflexion personnelle et collective sur les réelles freins de transmission qui sont d'ordre humain	répondre aux enjeux de maintien de litrage dans les coopératives, abattoir de proximité et diversification
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	maintenir un tissu agricole important	Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace	
	Liens avec la triple performance :		
	accompagner tout nouveau projet agricole durable, vivable et viable Limiter les échecs qui pourraient impliquer en chaîne des difficultés au sein de collectifs (coopérative laitière beaufort, abattoir)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Poursuivre la dynamique initiée ; proposer d'autres moments conviviaux sur ces enjeux ; travailler sur la cohérence des exploitations qui permettra un jour de faciliter la transmission		
	Facteurs clé de réussite	Participation d'agriculteurs et élus ; participation moyenne (20 % des envoies) mais des retours immédiats (5-7) EA qui suivent un accompagnement transmission et/ou stratégique	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sensibiliser les agriculteurs à participer à ces rencontres c'est pour cela que les GDA ont mis une importance sur la communication, contacts directs et sur le moment conviviale (repas...)		
Mots clés	transmission ; questions éco systémiques		
Mise à jour de la fiche	Date	26-févr	
	Rédacteur	Martin Schoch	
Contact/site Internet	Martin Schoch - Conseiller en charge du territoire de la Maurienne Tél. 04 79 59 93 87 Mob. 06 50 19 14 65 martin.schoch@smb.chambagri.fr agriculture-maurienne.com		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>	
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	<p><i>Maurienne : via le CLIT Maurienne, sensibiliser à la transmission agricole via le theatre forum</i></p>  <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAVOIE MONT-BLANC 73 / 74</p>  <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC</p>  <p>La France - République Française MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHERIE UNITE DE COORDINATION D'ANIMATION DE L'EXPERIMENTATION CHAMPAGNE SAISONNIERE MONTAGNE PASTORALE MONTAGNE PASTORALE</p>
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire
	>Nécessité pour le territoire de Maurienne d'accueillir des nouvelles installations agricoles pour maintenir ses structures collectives structurantes (coopératives, abattoir) et répondre à la volonté de diversifier les produits alimentaires locaux en circuit court. >Programme leader qu accompagne et finance des projets installations diversification.
	Problèmes initiaux
	>Des projets installations multi acteurs (ex. des propriétaires de bâtiment, des cédants, des élus) qui sont très difficiles à mettre en place. >Des projets de transmission réalisés trop tardivement : le premier frein est d'ordre personnel > Pas ou peu de stratégie des exploitations sur la transmission à long terme
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Les GDA de Haute et Moyenne Maurienne via leur conseil d'administration
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de maniere collective et individuel de l'enjeu de transmission • Co-construire des projets vivables et durables : • Créer les bonnes conditions pour installer, poursuivre de facon perenne l'activité agricole
Échelle d'action (géographique)	Maurienne
Dates de réalisation	Date de début janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée) déc-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ? GDA Moyenne Maurienne - GIDA Haute Maurienne
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc Compagnie Force Nez (theatre forum) Le reseau professionnel agricole Service de remplacement Maurienne Romual Ruelle graphiste et communication
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Martin SCHOCH ; Celine BOUHAZ ; Thomas MALVOISIN
	Autres partenaires SR Maurienne, coopératives laitieres AOP Beaufort, Syndicat de pays de Maurienne
	Bénéficiaires, cibles Futurs agriculteurs ; toutes les exploitations pour transmettre à court et long terme
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reflexion sur les attendus, objectifs du projet avec le comité d'installation 2. Organisation de 2 représentations théâtre forum (printemps et automne) reparties sur le territoire (recherche de proximité) 3. Communication de l'événement en faisant appel prestataire 4. Mise à jours des listing pour envoi à tous les agriculteurs + phoning en direct aupres de tous les agriculteurs de plus de 56 ans 5. Amélioration de la trame du théâtre avec les réalités de Maurienne avec la troupe d'artiste 6. Bilan des actions

	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Prêt salle de réunion par la collectivité		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	30	Valorisation de l'agriculture de qualité	Développement des circuits courts
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Dynamique ds groupements et dialogue avec les collectivités	Développement approvisionnement en produits locaux	
	Liens avec la triple performance :		
	cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Il s'agit maintenant de faire vivre cette action qui permet de sensibiliser aux enjeux du maintien de l'agriculture de qualité du territoire envers les élus du territoire		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des professionnels agricoles et des élus locaux Appropriation de la méthodologie par les participants Interactions et échanges constructifs entre les participants		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation d'un groupe de travail de professionnels suffisamment nombreux, disponible et engagés sur le long terme		
Mots clés	Agriculture, territoire, circuits courts, tourisme		
Mise à jour de la fiche	Date	26-févr	
	Rédacteur	Carole Petit	
Contact/site Internet	Carole Petit en attente du recrutement du conseiller en charge de territoire Pays du Mont Blanc-Giffre Bassin de Cluses carole.petit@smb.chambagri.fr		






Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture

**Projet Circuits Courts
sur le Pays du Mont-Blanc**



	Liens avec la triple performance :	
	cf ci-dessus	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives	
	Renouvellement des générations	
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des jeunes et des agriculteurs locaux Un travail préalable pour animer la séance collective Technique d'animation favorisant l'expression	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Disponibilité des jeunes installés	
Mots clés	jeunes installés, dynamique territoriale	
Mise à jour de la fiche	Date	26-févr
	Rédacteur	Carole Petit
Contact/site Internet	Carole PETIT en attente recrutement conseiller en charge de territoire Pays du Mont Blanc- Giffre Bassin de Cluses carole.petit@smb.chambagri.fr	

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>			
 AGRICULTURES & TERRITOIRES <small>CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</small>	 AGRICULTURES & TERRITOIRES <small>CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 / 74</small>	 CONSEIL SAVOIE MONT- BLANC	
<i>Accompagnement des jeunes installés</i>			
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	<p>Sur les territoires de la Communauté de Communes Montagne du Giffre (CCMG) et de la Communauté ed Communes Cluse Arve et Montagnes (2CCAM) nécessité de mettre en oeuvre toute action favorisant le renouvellement des exploitations</p> <p>La démarche « Les Pros à la Ferme » s'est donnée pour objectifs d'identifier, de mobiliser et de mettre en relation les différents acteurs</p>		
	<p>Problèmes initiaux</p> <p>La démarche auprès des jeunes installés sur le territoire s'est donnée pour objectifs d'identifier, de mobiliser et de recueillir leurs difficultés, attentes, besoins et les mettre en relation avec les acteurs identifiés</p> <p>Comment développer les circuits courts, maintenir et valoriser le lait en alpage...</p>		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	CASMB SICA		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>L'objectif est de créer, les bonnes conditions pour poursuivre de façon pérenne l'activité agricole et maintenir la dynamique agricole sur le territoire</p> <p>Communiquer sur les contraintes, besoins, aménités positives de l'agriculture et en assurer la pérennité</p>		
Échelle d'action (géographique)	CCMG et 2CCAM		
Dates de réalisation	Date de début	année 2019	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	année 2019	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CASMB SICA		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CASMB (Céline Abadia)		
	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Les jeunes installés du territoire 24 participants		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Réunion de lancement</p> <p>Identification des obstacles, difficultés</p> <p>Identification de pistes d'actions et des interlocuteurs</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mobilisation des relais locaux et valorisation de nos bases de données		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	25 jeunes	Création de liens entre différents acteurs du territoire	Favoriser une agriculture pérenne viable et vivable
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien du tissu agricole pour un territoire	Maintien et valorisation des espaces agricoles	

Facteurs clé de réussite	<p style="text-align: center;">Clefs de réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> Une volonté politique collective des partenaires Une animation territoriale forte Une synergie actions collectives et contacts individuels Une forte implication des agriculteurs en temps et moyens financiers 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p style="text-align: center;">Points de vigilance</p> <p>Disparition des ressources financières régionales d'animation locale.</p> <p>En production laitière, écarts entre attentes des candidats à l'installation (plutôt individuelles) et offre issue de la transmission (sociétés). Cout des reprises très élevé pour EA individuelle, très accessible dans un cadre sociétaire.</p>	
Mots clés	renouvellement générations, installation, approche collective, perennité des exploitations.	
Mise à jour de la fiche	Date	29-janv-20
	Rédacteur	Bernard PONCET
Contact/site Internet	agriculture-tarentaise.com	

<p>Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>2012 - 2013</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre des exploitations par la Chambre d'Agriculture • Diagnostic et prospective laitière à la demande des Coop et des groupes. <p>2017/2019</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajustement des dispositifs d'aide des Coopératives • Rencontres de candidats potentiels • Ouverture à d'autres Coopératives • Réalisation de films de promotion sur l'installation en Tarentaise • Participation d'agriculteurs à des salons et dans les établissements scolaires pour promouvoir l'installation en Tarentaise <p>Et demain ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réflexion étendue à toutes les filières • Suivi des projets • Poursuites et adaptation des dispositifs • Capitalisation • Evaluation de l'impact du projet <p>2014 - 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'espaces de réflexion collective par les Coop • Voyages d'étude Aveyron, Drôme, • Entretiens qualitatifs auprès de 30 sociétaires de Coop sur la question de transmission • Ingénierie financière <p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du Comité pour le Renouveau des Exploitations en Tarentaise • Définition d'une politique d'aide au renouvellement par les groupes et les COOP • Mise en place d'aides financières par les Coop • Mise en place d'un groupement d'employeurs spécifique • Rencontres des candidats en lien avec les Points Accueil Installation et Transmission de la chambre, Lancement de la communication 		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Accompagnement/encadrement /pilotage du projet , et développement des synergies avec les actions du PAI.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Chargée de projet des groupements de développement. (1/3 d'ETP)</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>150 potentiellement, et/ou indirectement. Plusieurs dizaines directement.</p>	<p>Impact social</p> <p>Majeur, c est même le point clé du dispositif , dans les gaec bien sur,mais également par la prise en compte par le plus grand nombre que le sort de chaque exploitation impacte sur la sienne.</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p> <p>Stratégique et primordial, au sein des exploiattions concernées, des coopératives, et par voie de conséquence(prix du lait)pour tous les agriculteurs.</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Fondamental , en incitant les reprises d'exploitations.</p>	<p>Maintien du tissu d exploitations réparties sur ce territoire de haute montagne</p>	<p>insertion des nouveaux arrivant dans le territoire et les stuctures collectives.</p>
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Evident : économique , social, et environnemental , comme expliqué ci-dessus.</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Prise en charge par les acteurs locaux de la problématique d installation, et par les outils économiques</p>		
	<p>Prise en charge par les acteurs locaux de la problématique d installation, et par les outils économiques</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>Développement de la communication et de l'accompagnement des futurs installés(+ cédants)Néanmoins, si les démarches administratives sont assurées par les chargés de mission de la CASMB ou CER, l'accompagnement des jeunes pour leur insertion dans le territoire est essentiel pour la réussite des projets. Insertion dans le monde agricole et collectif local, mais pas seulement: faciliter les liens sociaux, logements, ecoles, qq fois travail pour le conjoint....)</p>		

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'agriculture occupe une place importante dans l'économie, le paysage et le quotidien de la vallée de la Tarentaise. 200 exploitations agricoles professionnelles vivent sur le territoire et 40% des agriculteurs sont pluriactifs avec une seconde activité liée au tourisme hivernal. Par ailleurs l'activité agricole génère un grand nombre d'actifs directs et indirects, avec notamment 200 salariés dans les trois coopératives de la vallée et 150 salariés pour la gestion spécifique des troupeaux en alpage. La filière Beaufort est en grande partie à l'origine du dynamisme agricole de la Tarentaise, qui réalise aujourd'hui la moitié de la production de cette AOP . Cependant, le renouvellement des exploitations semble menacé par le vieillissement de la population active agricole et par d'importantes fragilités de certaines exploitations. Face à ce constat, les acteurs professionnels locaux et les collectivités locales ont décidé d'agir et de conduire une action transversale, notamment pour garantir la pérennité des outils économiques, essentiels au revenu agricole.	
	Problèmes initiaux	
	Faiblesse des installations /reprises des exploitations depuis des années.Risques importants de dégradation du fonctionnement économique des coopératives laitières en gestion directe , et donc du prix du lait payé aux producteurs	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les 3 coopératives laitières de Tarentaise, conjointement avec les 2 groupements de développement.	
	Mettre en œuvre toute action favorisant le renouvellement des exploitations ou /et l'installation de nouveaux associés. Compléter les dispositifs départementaux, en recherchant les synergies et améliorer les résultats sur le territoire.	
	L ensemble du territoire de Tarentaise , correspondant à 4 (anciens) cantons, mais aussi calé sur le périmètre des 2 groupements , des 3 coopératives laitières partenaires, et de l'EPCI "Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise"	
Échelle d'action (géographique)	Date de début	
	2013	
Dates de réalisation	Date de fin (réalisée ou envisagée)	dispositif destiné à être conduit sur une longue durée . 5 ans à l'origine , pour évaluer les 1ers résultats. Repartie pour au moins les 5 prochaines années.
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
Acteurs impliqués	Le GIDA Moutiers Bozel et GEDA de Hte Tarentaise	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le GIDA Moutiers Bozel	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA SMB.Bernard PONCET. Mais également les personnes chargées du PAI.	
	Autres partenaires	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc Coopérative laitière de Moûtiers Coopérative laitière d'Aime Coopérative laitière de Bourg Saint Maurice Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise Conseil Départemental Savoie Conseil Savoie Mont - Blanc Europe(FEADER) Région AURA	
	Bénéficiaires, cibles	
	Exploitations du territoire de Tarentaise	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Validation par les élus de l'organisation de la soirée : ok Organisation pratique de la soirée : date et salle fixées, contenu en cours de validation Réalisation des films : scénaris en cours de validation, tournage prévu fin aout Bouclage financier : co-financement Projet Nature (Grand Lyon) et CA 69 en cours de validation		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre temps d'agent : coordination du projet, intervention en tant qu'expert dans les films, animation de la soirée. Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires financements, salle pour la soirée, communication (supports, diffusion, inscription).		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	4 exploitations vont témoigner mais l'ensemble de la vingtaine d'exploitations du territoire est concerné	Fort	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Fort		
	Liens avec la triple performance :		
	RAS		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Réalisation de films sur des sujets sociétaux Organisation d'une soirée débat			
Perspectives			
A l'échelle du Projet nature il s'agit d'une première action agricole. D'autres actions potentielles on été identifiées (sécurisation des parcelles, troupeau communal,...) Profiter de la dynamique pour restaurer les liens et le dialogue entre agriculteurs élus et urbains			
Facteurs clé de réussite	Soutien de l'ensemble des acteurs : élus, agriculteurs, habitants Communication autour de la soirée		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sensibilité des sujets traités : produits phytosanitaires, relations agri urbains,... Cela nécessite une bonne organisation et un ton général positif dans le choix du nom de la soirée, de la communication,...		
Mots clés	communication ; filières longues ; relations agriculteurs / urbains ;		
Mise à jour de la fiche	Date	19-juil	
	Rédacteur	Mathieu NOVEL	
Contact/site Internet	mathieu.novel@rhone.chambagri.fr		

Soirée débat sur l'agriculture



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	4 communes (Fontaine St Martin, Rochetaillé, Cailloux sur Fontaine), situées au nord de la Métropole de Lyon appartiennent au Projet Nature du ruisseau des Echets. Ce périmètre correspond à un périmètre d'action où le Grand Lyon, en partenariat avec les communes, mène des actions spécifiques principalement sur de la sensibilisation aux enjeux des espaces naturels et agricoles : communication, création de sentiers thématiques, restauration de milieux, animations pédagogiques,...	
	Problèmes initiaux	
	Les élus du territoire reconnaissent travailler surtout sur la protection des milieux et peu sur la thématique agricole. Volonté de travailler avec les agriculteurs.	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les élus locaux et la Chambre d'agriculture ont organisé une réunion agricole pour connaître les agriculteurs et identifier des pistes d'actions à mener à l'échelle du territoire. Les principales pistes identifiées concernent la sécurisation de la vocation agricole du secteur et la communication auprès des habitants afin de faciliter la compréhension mutuelle et la cohabitation.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les principales pistes identifiées concernent la sécurisation de la vocation agricole du secteur et la communication auprès des habitants. La priorité a été donnée à l'organisation d'une soirée débat mi-novembre 2019 autour de l'agriculture avec présence des agriculteurs du secteur, des élus et des habitants. La chambre d'agriculture assurera l'organisation et l'animation de cette soirée qui s'articulera en plusieurs temps : un questionnaire en direct sur l'agriculture du territoire, 2 temps de débats introduits à chaque fois par de courtes vidéos sur deux thématiques : relations agriculteurs / urbains et la réalité des filières longues. Le déroulé sera identique pour chaque film de 2min30 : 4 questions et deux agriculteurs (un maraîcher, un céréalier) pour y répondre, clôture par un avis d'expert (ca69).	
Échelle d'action (géographique)	La soirée est organisée par les 4 communes du projet nature et le public prioritairement visé est la population de ce territoire même si cela reste ouvert.	
Dates de réalisation	Date de début	févr-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	nov-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	La commune de Cailloux sur Fontaine qui porte le projet Nature du Vallon des Echets.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Rhône et Information Agricole du Rhône.	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA 69 (Mathieu Novel, Marie Pierre Couallier, Axelle Verniol)	
	Autres partenaires	
Agriculteurs du territoire		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs du territoire et population des communes.		

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives	
Facteurs clé de réussite	un partenariat avec la collectivité où la Chambre est reconnue comme expert sur des missions utiles sur le territoire (des actions de service public et des prestations)	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	pas d'analyse agronomique des parcelles , - foncier des collectivités utilisé en simple espace test, pas de formalisation d'actions autour de la transmission	
Mots clés	Projet Alimentaire Territorial	
Mise à jour de la fiche	Date	12/11/2019/
	Rédacteur	MA NAUDIN
Contact/site Internet	Alice SAPIN	

actions sur le foncier dans le cadre du PAT de Vichy Communauté
2019

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Démarche qui s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération. A travers ce projet, volonté de la collectivité d'encourager une production et une consommation alimentaire responsable ainsi que de créer de la richesse et des emplois sur le territoire,		
	Problèmes initiaux Bassin agricole de production et de transformation de viande bovine et avicole dont les produits de qualité (majoritairement en Label Rouge) ne sont pas consommés sur le territoire et particulièrement dans la restauration collective.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Vichy Communauté		
	Soutenir une agriculture locale, de qualité et durable, dans un but d'autonomie alimentaire, En 2019 Volonté de la collectivité d'installer des maraichers bio et de mettre à disposition le foncier des collectivités pour des espaces test		
Échelle d'action (géographique)	La Communauté d'agglomération Vichy Communauté et la ville de Cusset territoire test d'actions		
Dates de réalisation	Date de début	déc-17	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-20	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	La Communauté d'agglomération Vichy Communauté		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Vichy Communauté, les communes, la SAFER, Ilots Paysans		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre de l'Allier : SAPIN Alice + élu du secteur		
Autres partenaires	Autres partenaires		
	CD, GRAB Auvergne, FRCIVAM, Terres de lien, AMAP, Banque Alimentaire de l'Allier, épiceries sociales, associations caritatives, Pôle universitaire de Vichy, Jardins de Cocagne, SICABA, Allier Volaille, Société Laitière de Vichy, (un COTECH réunissant près de 80 personnes)		
	Bénéficiaires, cibles		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	agriculteurs et population du territoire		
Moyens mobilisés	Labelisation du PAT lors du salon de l'agriculture 2018, actions conduites par l'agglomération concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, travail auprès des gestionnaires de la restauration collective pour davantage s'approvisionner localement, identification du potentiel foncier mobilisable pour du maraichage, émergence de projets pour faciliter la vente directe auprès des habitants. inflexion 2019: mise à disposition de foncier des collectivités à titre temporaire pour créer un espace test pour des porteurs de projet en maraichage		
	réunion en janvier pour présenter à VICHY CO les compétences de la cA, participation au COTECH, aux ateliers de travail,		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Impact territorial	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Les agriculteurs du territoire et plus particulièrement les exploitations en démarche de circuit court	valorisation de la production et du savoir faire agricole du territoire	mise à disposition temporaires de foncier
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	pas de mise à disposition à long terme du foncier,		
	Liens avec la triple performance :		

	<p>Perspectives</p> <p>Développement d'autres actions en lien avec l'alimentation vers un Projet Alimentaire Territoriale dans les prochaines années ?</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>mobilisation et réactivité du binome Agent et élu de proximité Chambre</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>une partie de l'étude de l'offre dépend du PETR qui a tardé pour nous communiquer les données d'où un retard important dans l'étude</p>	
Mots clés	<p>développement production maraîchage</p>	
Mise à jour de la fiche	Date	15/10/2019
	Rédacteur	SAPIN Alice
Contact/site Internet		



Projet de territoire activité maraîchère, PÉTR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Le PÉTR PVMC est situé à l'Ouest du département de l'Allier se compose de 90 communes et 5 intercommunalités. Le PÉTR affiche un bassin de vie de 113 526 habitants essentiellement localisés à proximité de la ville de Montluçon, sous préfecture du Département, ville industrielle en déclin comptant de nombreux chômeurs de longues durées. L'agriculture du PÉTR est essentiellement tournée vers l'élevage bovin allaitant.		
	Problèmes initiaux		
	Pas de filière légumes développé sur le territoire : manque de légumes locaux pour la restauration collective et la GMS, du foncier public (communal ou intercommunal) est aujourd'hui inutilisé, territoire avec de nombreux chômeurs de longue durée,		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	PÉTR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher dans le cadre d'un Projet Territoire 0 Chômeur de longue durée		
Échelle d'action (géographique)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre existante de produits locaux et leur commercialisation en circuits courts, • Garantir un volume de production suffisant pour un approvisionnement de la restauration collective et/ou de GMS locales 		
	Le PÉTR PVMC est situé à l'Ouest du département de l'Allier, il se compose de 90 communes et 5 intercommunalités		
Dates de réalisation	Date de début	01/03/2019	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	étude pour le développement de l'activité maraîchère : décembre 2019	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	PÉTR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture de l'Allier		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Emergence et accompagnement du projet : Chambre d'Agriculture de l'Allier (Alice SAPIN) Réalisation de l'étude sur prestation: Chambre d'Agriculture de l'Allier (analyse agronomique des sols + étude de marché et Chambre d'Agriculture de l'Ain		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
	Chômeurs de longue durée, restauration collective, GMS, maraîchers du territoire, agriculteurs souhaitant développer la production de légumes de plein champ,		
Moyens mobilisés	Emmergence et accompagnement du projet : D'un projet de réinsertion professionnelle par la maraîchage dans le cadre de Territoire 0 Chomeur de longue durée évolution vers un projet plus global d'une pépinière d'activité maraîchère avec :		
	- la production maraîchère dans le cadre d'une activité d'insertion par l'économie (TZCLD) - la structuration d'un dispositif-test d'accompagnement à l'installation de nouvelles activités maraîchères		
	- le développement des exploitations maraîchères existantes - l'accompagnement d'agriculteurs implantés sur le territoire à la diversification en production de légumes plein-champ Etude en cours (analyse agronomique des sols, étude de marché,		
Résultats obtenus de/ou le degré d'avancement (indicateurs)	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	accompagnement technique => ingénierie		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	PÉTR => réalisation d'une partie de l'étude		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Maraîchers XXX agri souhaitant développer le légumes de pleins champXXX	développement de l'activité de maraîchage par la réinsertion de chômeurs de longue durée (TZCLD)	création d'emplois
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
		offre de légumes à proximité	
	Liens avec la triple performance :		
Identification des aspects innovants le cas échéant			

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chambre d'Agriculture – Nina CROIZET pour la partie Alimentation et Raphael MAIRE / Mathilde GOETZ pour la partie Installation transmission		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	PNR du Vercors – 1 agent au profil « animation, accompagnement de projet ». ADEAR : Un agent au profil « animation, accompagnement de projet sur l'installation et transmission ».		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Potentiel de 140 agriculteurs	Meilleure alimentation pour toutes les générations (effort particulier sur les personnes les	Développement des circuits courts, nouveaux débouchés en direct, meilleure
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Dynamique globale de territoire autour de la production et de la consommation de qualité	Réduction de l'impact carbone (moins de transports). Amélioration des pratiques	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Les actons mises en place pour la valorisation des produits locaux comme les speed meeting et les educ tour sont encore assez rares globalement et n'ont jamais été réalisés sur ce territoire. De même ce comité d'intervention local, type CLI spot, est innovant dans sa forme puisque jamais réalisé dans la Drôme.		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Action pas assez avancée pour répondre à cette question		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	Fev 2020	
	Rédacteur	Raphel MAIRE	
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr / 06 63 55 48 30		

Accompagnement du territoire Royans Vercors vers le développement d'une agriculture nourricière

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Depuis 5 ans, le territoire développe des ateliers « couleur Royans » autour de l'alimentation locale pour les enfants et les seniors. Pour s'engager plus, la Communauté de communes Royans Vercors a souhaité lancer une démarche de Programme Alimentaire Territorial. Elle a sollicité le PNR et la Chambre d'Agriculture, entre autres, pour l'accompagner dans cette démarche globale. Après avoir étudié ensemble les capacités du territoire à nourrir sa population, un plan d'actions a été mis en place en 2019.	
	Problèmes initiaux	
	Méconnaissance au sein de la CC Royans Vercors des problématiques agricoles locales. Les premières actions sur l'alimentation ont été lancées par le pôle Social. Nécessité d'apprendre à se connaître et se comprendre avant de travailler ensemble.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La CC Royans Vercors a sollicité la Chambre d'Agriculture pour son expertise concernant l'alimentation locale et aussi sur les aspects techniques liés à la transformation des produits, l'installation et la transmission.	
	Accompagner la Communauté de Communes Royans Vercors vers la mise en place d'actions favorisant le développement de productions agricoles transformées et commercialisées en circuits locaux et l'augmentation de la consommation de produits locaux par les différents publics.	
	Territoire Royans Vercors Drômois - 18 communes de montagne.	
Échelle d'action (géographique)		
Dates de réalisation	Date de début	janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CC Royans Vercors	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture – Nina CROIZET pour la partie Alimentation et Raphael MAIRE / Mathilde GOETZ pour la partie Installation transmission	
	Autres partenaires	
	PNR du Vercors / ADEAR de la Drôme	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	La cible finale est le consommateur du Territoire. Mais l'action globale bénéficie aux agriculteurs, distributeurs, restaurateurs et consommateurs.	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1- Mise en place et animation d'un comité d'intervention sur les problématiques du foncier, installation et transmission. Sur le modèle d'un CLI spot, l'idée est de réunir les quelques partenaires concernés par une problématique connue et précise (remontée du terrain) et d'oeuvrer rapidement (2 ou 3 rencontres maximum) pour débloquer la situation. Nous faisons le pari qu'une action rapide et coordonnée peut être efficace. 2) Sensibilisation à l'installation et transmission en zone de montagne par l'organisation de réunions d'information, visite de fermes, etc. 3) Valorisation des produits locaux par la mise en place de rencontres entre acteurs professionnels (type speed meeting) et aussi des visites de fermes (type Eductour), par la mise en avant des produits locaux dans les rayons des GMS et par l'amélioration de l'accessibilité des produits locaux aux personnes âgées.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Partage d'une stagiaire avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales, communication des événements.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Actions de communication		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Plus de 50 agriculteurs	Plus de 1 000 personnes	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Fort		
	Liens avec la triple performance :		
	Voir calendrier du festival en PJ		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Première réalisation d'un festival de ce type sur le territoire		
	Perspectives		
	Réaliser une nouvelle manifestation mais sous un autre format. Sur une journée ou sur deux jours		
Facteurs clé de réussite	La communication, la mobilisation des syndicats de producteurs.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Organisation de tous les évènements et campagne de communication conséquente. Embauche d'une stagiaire et aide des techniciens du Parc naturel régional des Baronnies provençales.		
Mots clés	Festival, agriculture, valorisation		
Mise à jour de la fiche	Date	21-févr	
	Rédacteur	Noémie Blain	
Contact/site Internet	noemie.blain@drome.chambagri.fr		

Le Printemps de l'agriculture

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Dans le cadre d'un partenariat avec le Parc naturel régional des Baronnies provençales, et dans le but de mettre en lumière les productions agricoles du territoire nous avons créer un festival sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation.</p> <p>D'une part, le territoire des Baronnies provençales recèle de productions agricoles de qualité (plantes à parfum aromatiques et médicinales, fruits, olives, vins, petit épeautre, productions animales). Elles sont le fruit d'exploitations de taille limitée, caractérisée par la diversification des ateliers.</p> <p>Ces différentes productions ont façonné les paysages, créant une mosaïque de milieux, de formes, de couleurs et de matières propres aux Baronnies et qui nécessitent d'être valorisés</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Les agriculteurs et la population locale se rencontrent peu souvent. Le travail des agriculteurs à besoin d'être valorisé auprès des touristes mais aussi des consommateurs locaux. Des filières en cours de création doivent être accompagnées.</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le Parc naturel régional des Baronnies provençales et la Chambre d'Agriculture de la Drôme	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Valoriser les production agricoles et mettre en relation les acteurs du territoire	
Échelle d'action (géographique)	Secteur du Parc naturel régional des Baronnies provençales	
Dates de réalisation	Date de début	avr-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le Parc naturel régional des Baronnies provençales et la chambre d'Agriculture de la Drôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le Parc naturel régional des Baronnies provençales et la chambre d'Agriculture de la Drôme	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture de la Drôme Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes	
	Autres partenaires	
	Département, Adem, syndicats de producteurs ...	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Les agriculteurs du territoire, les habitants, les touristes	
	Constat	
	<p>Recherche de financements (pour financer les événements)</p> <p>Définition des productions à mettre en valeur, recherche des partenaires (syndicats de producteurs...) et définition des événements.</p> <p>Création d'une identité visuelle (affiches, calendrier, dossier de presse)</p> <p>Diffusion et communication autour du festival (lancement presse)</p> <p>Réalisation des actions</p>	

Contact/site
Internet

04 75 20 28 00
Denis.jammes@ardeche.chambagri.fr

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1/Réunir les partenaires potentiels : producteurs, transformateurs, autres partenaires (INAO) et vérifier leur adhésion au projet. 2/ Structurer le portage du projet 3/ Définir le cahier des charges du produit 4/ Préparer le dépôt d'un dossier de demande de reconnaissance IGP</p> <p>En 2019 la commission organoleptique a travaillé avec l'appui d'un prestataire externe à la caractérisation du fromage St Félicien dans le cadre d'une future IGP.</p>			
Moyens mobilisés	E			
	Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires			
	Responsable production Fromagerie du Vivarais à Désaignes			
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	
	Potentiellement les producteurs laitiers du nord Ardèche (>15 producteurs)	Lien avec l'identité du territoire et de produits locaux	Valeur ajoutée sur le lait produit (à moyen terme) Développement de l'activité d'une entreprise locale (Fromagerie du Vivarais)	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
	Ancrage territorial d'un produit identifié avec une référence géographique..	Valorisation d'un système d'exploitation basé sur l'herbe		
	Liens avec la triple performance :			
	Une IGP permettrait d'agir favorablement sur la valeur ajoutée, la motivation des producteurs, leur liens avec les transformateurs, le développement de la transformation locale, le respect d'un cahier des charges intégrant des critères de respects de lu bien être animal, des conditions respectueuse de l'environnement.			
	Identification des aspects innovants le cas échéant			
	Perspectives			
Avancer sur la rédaction d'un cahier des charges partagé entre producteurs et transformateurs. En 2020 un travail va être conduit sur une soixantaine de producteurs laitiers dont 10 à 15 en 07 afin de confronter leur systèmes de production actuel au cahier des charges de l'IGP St Marcellin qui est considéré comme probablement proche de celui qui sera retenu dans la future IGP St félicien. L'objectif est de mesurer les points de blocage et les écarts éventuels et également de contribuer à la mobilisation des producteurs dans le projet.				
Facteurs clé de réussite				
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Les producteurs des différentes zones ont des divergence de vue sur les conditions de production (différents système de production plus ou moins intensifs, avec % d'herbe plus ou moins élevés. Les transformateurs industriels ont aussi des objectifs différents entre ceux qui veulent une IGP proche du St Marcellin et ceux qui veulent faire du St Félicien un fromage supérieur en gamme. Difficultés à trouver des dénominateurs communs entre les conditions de production.</p>			
Mots clés	Saint Félicien – IGP – Partenariats – Interdépartemental - Fromage			
Mise à jour de la fiche	Date	12-févr.		
	Rédacteur	Denis Jammes		

Projet IGP St Félicien

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'association de promotion du St Félicien créée le 21 septembre 2018 porte un projet d'IGP pour le fromage St Félicien au lait de vache, caillé acide fabriqué essentiellement par des industriels dans l'Isère. Une fromagerie en Ardèche fabrique également ce type de fromage. Ce projet est actuellement soutenu par les Chambres d'agriculture des 4 départements concernés par la production, la transformation ou la commercialisation du fromage, à savoir l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Rhône. La Chambre de l'Ardèche accompagne cette démarche qui revêt des enjeux pour le département du fait que le village de St Félicien est situé en Ardèche. De plus, traditionnellement un fromage « st félicien » était fabriqué en Ardèche et un autre fromage, au lait de chèvre, fermier et issu d'une technique de type « caillé doux », est encore produit en Ardèche par des producteurs réunis dans le syndicat de défense du caillé doux de St Félicien	
	Problèmes initiaux	
	La mention géographique du fromage est située en Ardèche alors que les principaux producteurs de lait de vaches et transformateurs concernés actuellement sont situés en Isère. Cela a été générateur de tensions et incompréhensions de part et d'autre. Il a fallu faire se rencontrer et échanger les principaux acteurs concernés dans les différents départements.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les producteurs de lait de la région de St Marcellin (38) détenteur d'une IGP pour le fromage St Marcellin étaient à la recherche d'une valorisation de leur lait qui n'était pas transformé en St Marcellin. Ils se sont donc orientés vers un projet d'IGP pour le St Félicien qui était produit sur la même zone que le St Marcellin. Le fait que St Félicien soit situé en Ardèche rendait obligatoire de s'associer au département de l'Ardèche pour faire mention à l'origine géographique. Le caractère interdépartemental du projet, l'histoire du fromage, la présence d'un autre fromage St félicien au lait de chèvre et issu d'une technique de caillé doux a fortement complexifié le projet.	
	Le projet est porté par l'association de promotion du St Félicien créée le 21 septembre 2018 L'objectif d'obtention d'une IGP pour le St Félicien est soutenu par les producteurs et les transformateurs des 4 départements. Les Chambres d'agriculture, membres d'un collège de l'association ont vocation à quitter la structure quand l'IGP sera obtenue. Pour l'heure il s'agit pour les Chambres de permettre l'avancement du projet et de garantir pour la Chambre de l'Ardèche l'utilisation du terme St félicien y compris par les producteurs fermiers Ardéchois qui l'utilisent pour leur fromage de chèvre de type caillé doux.	
Échelle d'action (géographique)	Le projet concerne une zone géographique sur 4 départements : Ardèche, Drôme, Isère, Rhône.	
Dates de réalisation	Date de début	sept.-16
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Obtention IGP ?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 : Denis Jammes CA 26 : CA38 : Thomas Huver	
	Autres partenaires	
Transformateurs industriels, producteurs fermiers, syndicat de Défense du caillé doux de St		
Bénéficiaires, cibles		

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Actuellement, 6 producteurs membres du syndicat de défense du CDSF	Lien fort avec le territoire compte tenu de l'historique de ce fromage considéré comme un emblème localement	Valeur ajoutée sur le lait produit (à moyen terme) Diversification de la gamme de produits transformés sur des exploitations qui produisent pour certaines du lait seulement ou et du Picodon
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Ancrage territorial d'un produit identifié avec une référence géographique..	Valorisation d'un système d'exploitation basé sur l'herbe	
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation de ce fromage produit sur de petites exploitations assure la pérennité d'une filière locale, de savoirs faire locaux en circuits courts et dans des exploitations extensives.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Travail en 2020 en appui au syndicat qui poursuit sa démarche vers la demande de reconnaissance d'AOP avec l'aide d'un prestataire de planète Terroir: L'objectif est de déposer un dossier de demande d'AOP d'ici fin 2020 comprenant une lettre d'intention argumentée et un cahier des charges.			
Facteurs clé de réussite	Capacité du syndicat de producteurs à conserver leur dynamique qui les a conduit à s'orienter vers la reconnaissance de l'AOP		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible nombre de producteurs pour porter une démarche lourde et de longue haleine comme l'AOP. La présence d'une association dynamique de valorisation du patrimoine et savoirs faire locaux, l'association terroir St Félicien aux côtés des producteurs et un atout pour persévérer vers le chemin de l'AOP.		
Mots clés	Fromage de chèvres – caillé doux – St Félicien - AOP		
Mise à jour de la fiche	Date	12-févr.	
	Rédacteur	Denis Jammes	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 Denis.jammes@ardeche.chambagri.fr		

Projet Caillé Doux de Saint Félicien

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La chambre d'agriculture de l'Ardèche accompagne un groupe de producteurs de fromage de chèvres fermier appelé « Caillé doux de St Félicien » (CDSF) produit sur la partie nord du département de l'Ardèche, autour de la commune de St Félicien. Le syndicat de défense du Caillé Doux de St Félicien est une organisation de producteurs constituée depuis les années 1980. Ce syndicat a pour objet de défendre la fabrication traditionnelle du fromage de chèvres fermier « caillé doux de St Félicien » telle qu'il l'a défini dans son cahier des charges.	
	Problèmes initiaux	
	Aider les producteurs fermiers d'une micro filière presque disparue à rebondir à travers la reconnaissance de leur produit et savoir faire par une AOP.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
Échelle d'action (géographique)	40 communes autour de St Félicien (nord 07)	
Dates de réalisation	Date de début	janv.-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 Denis Jammes . Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais	
	Autres partenaires	
Association Terroir St Félicien – INAO		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Producteurs membres du syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
Moyens mobilisés	Le syndicat de producteurs a exprimé la volonté d'aller vers une reconnaissance de leur fromage en AOP. 'inao a exprimé la nécessité d'argumenter une demande de reconnaissance AOP avec des éléments sur : Le lien avec le mode de production en élevage du lait destiné à la transformation en fromage CDSF, Le lien avec des éléments historique sur le territoire afin de montrer , Plusieurs étapes en 2019 : Travail réalisés sur la caractérisation des systèmes d'exploitation et des prairies : travail de stagiaire CA07 + conseiller fourrages de la CA07) Etude sur les éléments historiques de l'ancrage territorial du CDSF n'a pas été conduit par le syndicat de producteurs. Il sera intégré en 2020 dans un travail conduit en prestation pour le syndicat CDSF par un intervenant de Planète Terroir, partenaire de la démarche.	
	Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais + conseiller fourrage + stagiaire en 2019. Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Groupe de travail 15 éleveurs potentiel 250 exploitations	Fédérer les acteurs de la filière	Valeur ajoutée sur la viande Evolution de l'engraissement sur ce territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Ancrage territorial d'un produit identifié et valorisation des pratiques d'élevage	Maintien des pratiques extensives basé sur l'herbe et maintien de la biodiversité et préservation des zones humides	
	Liens avec la triple performance :		
	Valorisation des pratiques vertueuses des éleveurs sur ce territoire (engagement dans des MAEC). Structuration de la filière. Création d'une valeur ajoutée sur la viande.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation de financement pour ce projet.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Engraissement à l'herbe. Développement de la technicité des éleveurs sur l'engraissement avec un accent mis sur l'alimentation à base d'herbe.		
Mots clés	Bovins viande-valorisation-montagne		
Mise à jour de la fiche	Date	29/01/2020	
	Rédacteur	Sylvain Baud	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr		

Valorisation de la filière bovin viande sur la Montagne ardéchoise

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La filière bovin viande sur la Montagne ardéchoise se développe de façon disparate puisque contrairement au lait il n'y a pas de logique de collecte. De fait l'offre et la demande ne sont pas visibles ni structurées. Les maillons de la chaîne sont nombreux, éparpillés en dedans et en dehors du territoire et ne s'appuient que sur des logiques de commercialisation individuelles. Sans oublier que les producteurs se positionnent sur des marchés bien différents : veaux sous la mère, génisses grasses ou jeunes bovins, circuits courts et longs qui se croisent mais ne s'articulent pas. La vente de la viande en brouillard reste majoritaire sur cette filière, circuit dont la valeur ajoutée est médiocre pour les exploitations. Paradoxalement, les prairies de la Montagne ardéchoise regorgent de richesses, notamment en matière de biodiversité, à ce jour non exploitées pour la valorisation des produits. Il existe des signes de qualité comme le Fin Gras du Mézenc (AOP) et les Veaux des Monts du Velay (marque avec Label Rouge « Vedelou ») qui permettent de valoriser ce patrimoine de structurer l'offre et la demande, mais ces démarches sont cantonnées à des secteurs bien délimités et sur une seule période de l'année pour le Fin Gras.	
	Problèmes initiaux	
	Aucune structuration de la filière. Aucune valorisation sur la viande sur ce territoire sauf AOP Fin Gras sur une partie très faible du territoire.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Un groupe d'éleveurs du plateau ardéchois et des opérateurs de l'aval.	
	Créer un signe de qualité mettant en valeur les pratiques respectueuses de l'environnement et le patrimoine. Mettre en lumière des débouchés valorisants pour les producteurs bovin viande, accompagner les éleveurs pour y répondre et les structurer de façon pérenne. Une plus grande technicité sur les élevages en matière d'engraissement en valorisant la ressource herbagère des exploitations	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Éleveurs et opérateurs de l'aval	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 Sylvain BAUD chargée de mission du Territoire agricole de la Montagne	
	Autres partenaires	
	PNR Ardèche Bénéficiaires, cibles	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Éleveurs de la Montagne ardéchoise et opérateurs de l'aval	
	Création d'une association permettant la structuration de la filière en 2019. Recherche de financement. Emergence d'un projet d'identification de la viande de la montagne ardéchoise permettant de valoriser le patrimoine environnemental et les pratiques de production de ce territoire. Mettre en adéquation l'offre et la demande des opérateurs de l'aval.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Chargée de mission du territoire agricole de la Montagne	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Temps d'animation et d'organisation par 2 agents pour 20 j environ en 2020, plus intervention de technicien de Conseil BV Cantal pour des pesées.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	1 animateur de St Flour Communauté		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	10	Engagement des producteurs dans une filière à créer, éleveurs acteurs de la filière (Cahier des charges, étalement de la production...)	Rémunérer au prix juste, couvrant le coût de production
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Création d'une filière locale, emblématique, de qualité sur un territoire défini	Critère d'élevage à base d'herbe, respect du BEA, filière locale	
	Liens avec la triple performance :		
	Cette filière répondra aux critères de la triple performance		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Il n'y a pas de filière veaux organisée sur le territoire alors qu'il y a un marché. Cependant, les premières enquêtes montrent des disparités de production et de prix entre éleveurs. L'organisation d'une filière structurée serait innovante sur la zone.		
	Perspectives		
	la phase expérimentale de 2020 sera déterminante pour la suite du projet.		
Facteurs clé de réussite	L'implication d'éleveurs pour structurer une filière et établir un CdC et un prix. L'implication de l'aval pour accepter un produit de qualité, à son juste prix.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Avec les élections municipales de 2020, le projet stagne en ce début d'année car il est intégré dans le programme agricole de l'EPCI St Flour Communauté et le président ne se représente pas.		
Mots clés	filière, veaux, qualité		
Mise à jour de la fiche	Date	15-févr	
	Rédacteur	David LAMAT	
Contact/site Internet	david.lamat@cantal.chambagri.fr		

Structurer une filière veaux fermiers sur le territoire de St Flour Communauté

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Historiquement, la Margeride était productrice de veaux gras, blancs, car cette production était issu du lait produit au-delà du quota. Avec l'abandon des quotas et la revalorisation du prix du lait AOP, cette production décline. Or la demande de l'aval reste présente. Parallèlement, une autre production de veaux apparit : le veau rosé, plus agés.	
	Problèmes initiaux	
	Connaitre l'état des lieux de la filière actuel pour proposer une offre structurés aux acteurs de la filière.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La demande est issus de la Chambre d'agriculture en s'appuyant sur le Programme Agricole de St Flour Communauté.	
	L'objectif est d'organiser/structurer une filière, avec un produit de qualité (critères à définir), répondant à la demande de l'aval, et une juste rémunération du producteur.	
	L'action est organisée sur le territoire de St Flour Communauté (53 communes)	
Échelle d'action (géographique)	L'objectif est d'organiser/structurer une filière, avec un produit de qualité (critères à définir), répondant à la demande de l'aval, et une juste rémunération du producteur.	
	L'action est organisée sur le territoire de St Flour Communauté (53 communes)	
Dates de réalisation	Date de début	fin 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juil-05
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	St Flour Communauté et Chambre d'agriculture du Cantal	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	St Flour Communauté et Chambre d'agriculture du Cantal	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA15	
	Autres partenaires	
Lycée agricole de St Flour, Atelier technologique de Volzac, Conseil Bovins Viande Cantal, Bénéficiaires, cibles		
Les agriculteurs du territoire de St Flour communauté qui souhaitent rentrer dans la démarche		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Fin 2018-début 2019 : élaboration d'un plan d'action 2019 : travail d'une stagiaire ingénieure agro sur 6 mois pour réaliser l'état des lieux de la filière veaux sur St Flour (amont et aval) et faire des préconisations pour structurer une filière veaux fermiers 2020 : phase d'expérimentation : suivi de 10 exploitants et 10 veaux sur les domaines techniques (conduites d'élevage, caractéristiques de modes de production, temps passé...) puis test sur 10 veaux (poids vifs, poids carcasse, poids viande, jury de dégustation...) Fin 2020 - 2021 : établissement d'un cahier des charges de production (mode de production, étalement des productions, ...) et calcul d'un coût de production pour déterminer un prix de vente, et recherche de débouchés.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Réunion, rencontre, catalogue des producteurs de Haute-Loire		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Etude prévisionnelle réalisée par le CER		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Une dizaine d'agriculteurs pour de la vente de produits locaux	Constitution d'un groupe Commerce de proximité	Valorisation des productions agricoles Nouveaux débouchés Création d'activité et emploi
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Développement économique local Relation entre les habitants et agriculteurs Consommation locale	Circuit court, commerce de proximité	
	Liens avec la triple performance :		
	Production très locale, commerce de proximité		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Créer un commerce de proximité en s'appuyant sur l'offre de production des agriculteurs locaux		
	Perspectives		
	A définir		
Facteurs clé de réussite	Constitution d'un groupe Création d'une activité/commerce Pérenniser l'activité		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Fidéliser un nombre minimum d'agriculteurs et avoir une production régulière de produits		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	Janvier 2020	
	Rédacteur	Coline Brat	
Contact/site Internet	CDA43		

Réhabilitation d'un commerce à Bellevue la Montagne

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Mairie est propriétaire d'un ancien hôtel restaurant et souhaite réhabiliter ce commerce. L'activité visée serait un métier de bouche (traiteur, boucher, commercer) – orientée vers des productions locales. Commune sur un axe routier fréquenté (migration pendulaire). Contexte favorable aux petits commerces, et aux produits locaux. Commune en zone rurale, environ 400 habitants	
	Problèmes initiaux	
	Fermeture des commerces de proximité sur la commune et aux alentours – absence de repreneur)	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Maire de la Commune de Bellevue la Montagne - Michel Filere agriculteur et contact via la communauté d'Agglomération du Puy (chargée de mission commerce)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Fédérer un groupe de producteurs Proposer une offre de produits locaux : commerce, traiteur, boucherie, ou système de paniers Installer une activité avec création d'emploi	
Échelle d'action (géographique)	Echelle cantonale + départementale	
Dates de réalisation	Date de début	2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	/
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA43 – Brat Coline	
	Autres partenaires	
	Mairie de Bellevue la Montagne Communauté d'Agglomération du Puy en Velay Chambre des métiers et de l'artisanat	
	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs Habitants du territoire	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1 / Rencontre avec le Maire de Bellevue la Montagne 2 / Visite d'un magasin de producteurs «La ferme Ponote» sur la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay	




Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animatrice territoriale CDA38		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	8	lien du groupe reconnaissance, visibilité	marque de qualité valorisant les circuits courts
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	visibilité		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Mise à jour régulière de la plaquette de communication des Producteurs de l'Oisans® Tabliers servant lors des marchés ou buffets avec le logo de la marque Producteurs de l'Oisans® Utilisation d'un papier alimentaire avec le logo de la marque Producteurs de l'Oisans® Exposition photos utilisé dernièrement (février n2020) lors de l'Assemblée Générale de l'APAO		
Facteurs clé de réussite	implication de tous sur l'utilisation régulière des supports de communication		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	fevrier 2020	
	Rédacteur	COIN SONIA	
Contact/site Internet			

Renouvellement des outils de communication

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Soutien fort de l'APAO dans un contexte de territoire où l'agriculture est menacée (zone de montagne à fort potentiel touristique) La marque Producteurs de l'Oisans® a besoin de visibilité sur le territoire. Cette marque rassemble 8 producteurs qui respect un cahier des charges (sur la base du cahier des charges du réseau BAF).	
	Problèmes initiaux	
	Manque de visibilité de la marque sur le territoire Besoin de remettre les supports au goût du jour	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Producteurs	
	Rendre visible la marque Producteurs de l'Oisans® Renouveler les supports de communication	
	Territoire de l'Oisans	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de l'Oisans	
Dates de réalisation	Date de début	sept-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Dec 2019
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	APAO	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Divers prestataires	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA38	
	Autres partenaires	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Producteurs de l'Oisans®	
	Recensement des besoins Propositions de divers outils de communication choix des outils à commander (mise à jour plaquettes, étiquettes pour buffets, papier alimentaire et tabliers avec logo de la marque Producteurs de l'Oisans®) Livraison et diffusion des supports Mise en avant des outils lors des manifestations, prestation buffets, marchés	

	Moyens financiers, apports techniques (sur la mise en place de cahiers des charges en faveur de l'approvisionnement local notamment), moyens d'animation pour organiser les ateliers lors de l'évènement		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Une douzaine d'exploitations ont participé à l'évènement mais le projet de PAT peut potentiellement concerner une grande partie des 360 agriculteurs professionnels du Chablais	Création de lien et échanges entre acteurs pour favoriser l'appropriation des enjeux et la mise en place du projet. Déconstruction de certaines idées reçues autour de l'agriculture.	En soi, l'évènement n'a pas eu d'impact économique mais la dynamique qu'il a participé à mettre en place peut permettre de favoriser le développement des débouchés locaux pour les producteurs, le développement de certaines filières déficitaires (maraîchage, produits laitiers frais, etc) et la mise en place d'une économie circulaire de proximité
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Un projet qui permet de fédérer de nombreux acteurs (politiques, économiques, techniques) sur le territoire.	Limiter les déplacements et la pollution de l'air Encourager les modes de production agricoles plus durables (HVE, AB, ...)	
	Liens avec la triple performance :		
	cf tableau ci-dessus		
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Cet évènement constitue une première étape très englobante pour la mise en place d'un PAT : il a rassemblé une grande diversité d'acteurs qui parfois ont des visions quasi antagonistes sur ce que doit être l'agriculture et l'alimentation			
Perspectives			
Suite envisagée et souhaitée : la mise en place et la concrétisation d'un ou plusieurs projets de PAT sur le territoire du Chablais par les EPCI marqués par une association et une co-construction avec la profession (notamment les groupements et la CASMB). S'il ne s'agit pas d'une démarche type PAT, l'idée est qu'au moins, d'autres démarches comme l'approvisionnement local de la cuisine collective de la CCPEVA puisse voir le jour. Il serait également intéressant que les 4 EPCI du Chablais (CCHC, Thonon Agglo, CCPEVA et SIAC) arrivent à travailler ensemble sur ce sujet en établissant une stratégie commune ou au moins en se coordonnant.			
Facteurs clé de réussite	Une structure maître d'ouvrage avec un état d'esprit ouvert qui a réussi à fédérer beaucoup d'acteurs de sensibilité différentes. Des acteurs locaux qui ont répondu présents.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Un évènement qui ne constitue pas une fin en soi et un sujet sur lequel beaucoup de choses restent à faire : même si c'est un premier pas, le succès de cet évènement ne garantit pas la mise en œuvre de projets concrets et efficaces par la suite		
Mots clés	alimentation locale et durable - circuits de proximité		
Mise à jour de la fiche	Date	28-févr	
	Rédacteur	Adrien Maire	
Contact/site Internet	Adrien Maire : 06 74 79 13 91 ou adrien.maire@smb.chambagri.fr		

Acteurs impliqués	Autres partenaires
	<p>Partenaires agricoles : Les 3 groupements agricoles du secteur : SICA du Haut-Chablais, SICA Terragr'Eau, SICA Terres du Léman Coopérative Jura Mont-Blanc Réseau Initiaterre - ADDEAR Haute-Savoie, l'Adabio Pousse d'Avenir, Réseau de Cocagne</p> <p>Partenaires techniques : Plate forme La Bio d'Ici, InnoVales, Cap Rural, Communauté de Communes Royans Vercors</p> <p>Partenaires politiques et institutionnels : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais Conseil Départemental de la Haute-Savoie Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance Communauté de Communes du Haut-Chablais Communes de Thonon et D'Allinges Région Auvergne Rhone-Alpes Marion LENNE (Députée du Chablais) Geopark du Chablais</p> <p>Partenaires autres : associations citoyennes Gardiens de semences Léman 74, Collectif Environnement Santé 74, Colibris Léman 74, Mouve, Mes Bobines du Léman</p>
	Bénéficiaires, cibles
	<p>Bénéficiaires : L'ensemble des acteurs pouvant et souhaitant œuvrer en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durable et, plus concrètement, en faveur d'un Projet Alimentaire Territoriale Coeur de cible : les collectivités du territoire</p>
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1er trimestre 2019 : > Premier contact entre CPIE et CASMB pour connaître les missions respectives de chacun sur la thématique concernée (alimentation - agriculture) et réfléchir à une co-construction du contenu de l'évènement</p> <p>De juillet jusqu'à septembre 2019 : > Sur la base du pré-programme déjà établi par le groupe de travail du CPIE, apport d'un avis et de compléments de contenu. Le programme s'est précisé et affiné au fur et à mesure avec des événements sur 5 journées > Participation active à la construction du programme des 3 journées "restauration collective", "stratégies alimentaires territoriales" et "agriculture et alimentation" > Mobilisation des agriculteurs du territoire pour qu'ils participent aux différents temps de l'évènement et ce, en fonction de leurs expériences, leurs intérêts et leur sensibilité (exemple : problématique du foncier agricole, approvisionnement de la Restauration Hors domicile, développement de l'agriculture biologique, ...) > lancement des marchés relatifs aux actions d'animation, aux études et aux travaux - choix du ou des prestataires. > Mobilisation de compétences en internes auprès de l'équipe circuits courts, de l'équipe installation-transmission et de la chargée de mission Agriculture Biologique afin de cadrer les interventions et les apports de la CASMB lors de cet évènement > Mobilisation d'élus CASMB hors territoire pour porter un message fort, en appui aux agriculteurs du territoire, notamment sur le foncier agricoles et les solutions qui existent pour le protéger et le mettre à disposition de l'agriculture et sur l'agriculture biologique</p> <p>1ère semaine de l'évènement : participation aux rencontres de l'alimentation durable sur les 3 journées citées ci-dessus (participation du conseiller de territoire, d'une douzaine d'agriculteurs et de la conseillère circuits courts).</p>
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre
	<p>Du temps d'agents pour co-construire le contenu de l'évènement, participer à l'apport d'éléments d'état des lieux et de contenu technique (sur l'agriculture bio, les circuits courts, l'installation-transmission) et mobiliser les agriculteurs</p>
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>					
	<p>Initier une dynamique autour d'un Projet Alimentaire Territorial sur le Chablais</p>  				
Contexte	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p> <p>Le territoire du Chablais est marqué par un certain dynamisme autour des circuits courts, de l'alimentation de qualité et de l'approvisionnement local. Cela se matérialise par des initiatives de collectifs citoyens (accompagnements à la conduite de son potager, lobbying des parents d'élèves pour plus de bio et de local dans les cantines, ...), des initiatives de cuisiniers pour s'approvisionner localement, ou encore des initiatives de producteurs : points de vente collectifs, magasins sur les fermes, diversification des productions pour répondre aux demandes en légumineuses, ...</p> <p>En parallèle de cela, et dans un contexte de mise en application de la loi Egalim, les collectivités du Chablais (notamment la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) portent des réflexions ou des projets concrets autour de l'approvisionnement en produits locaux, notamment dans la restauration collective. Toutes ces actions se réfléchissent et se construisent en parallèle sans forcément de concertation, de coordination, ou simplement de dialogue entre les différents acteurs concernés. Pour exemple, la mise en lien entre offre et demande en produits locaux est loin d'être suffisamment structurée. D'autre part, malgré la présence de productions très diversifiées sur le Chablais, certaines semblent déficitaires au regard de la demande (notamment le maraîchage, la volaille de chair, ...). Dans ce contexte, le CPIE Chablais Léman a pris l'initiative d'organiser un événement pour lancer une dynamique commune et arriver à l'écriture d'une feuille de route pour le Chablais sur la question de l'alimentation locale et durable. La CASMB s'est mobilisée pour participer à la co-construction et la réalisation de cet événement, organisé sous le nom des "rencontres de l'alimentation durable Chablais"</p> <p>Problèmes initiaux Cf. ci-dessus</p> <p>Qui est à l'origine de la demande / du projet Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Chablais Léman</p>				
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Objectif globale : initier une dynamique autour d'un ou de plusieurs projets de PAT sur le Chablais</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire se rencontrer l'ensemble des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation dans le Chablais - Aller vers une culture commune autour de l'alimentation et de l'agriculture - Montrer et faire connaître les initiatives en faveur du développement d'une agriculture et d'une alimentation durable et de l'approvisionnement local - Apporter aux potentiels porteurs de projets (notamment des collectivités) du contenu technique (méthodologie, approche, points de vigilance, partage d'expériences) pour avancer dans leurs réflexions autour de PAT ou d'autres actions en faveur de l'approvisionnement local 				
Échelle d'action (géographique)	L'ensemble du territoire du Chablais (62 communes)				
Dates de réalisation	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Date de début</td> <td>1er trimestre 2019 pour la phase de construction et de conception, octobre 2019 pour la phase opérationnelle</td> </tr> <tr> <td>Date de fin (réalisée ou envisagée)</td> <td>Fin de l'évènement : octobre 2019. Fin des actions "circuits courts - approvisionnement local" : inconnu</td> </tr> </table>	Date de début	1er trimestre 2019 pour la phase de construction et de conception, octobre 2019 pour la phase opérationnelle	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin de l'évènement : octobre 2019. Fin des actions "circuits courts - approvisionnement local" : inconnu
Date de début	1er trimestre 2019 pour la phase de construction et de conception, octobre 2019 pour la phase opérationnelle				
Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin de l'évènement : octobre 2019. Fin des actions "circuits courts - approvisionnement local" : inconnu				
Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	CPIE Chablais Léman				
Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	CPIE, Pousses d'Avenir, Collectif Bio Local Chablais, Chambre d'Agriculture, Adabio, ADDEAR				
Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc : Adrien Maire, Julien Cosme, Claire Bon, Anne-Lise Mourre, Pauline Chanel, Marie-Jo Dumas				

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	2019: jours d'animation de la conseillère territoriale CASMB Appui du conseiller spécialisé filière Maraichage		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Metro: Tables de marché, communication avec banderoles SMAPS: temps d'animation du chargé de mission LEADER/GAL		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	6 exploitations pour les phases tests. A terme tous les producteurs intéressés de 73-74	Lien avec les restaurateurs du territoire et par cascade avec les consommateurs du territoire	Nouveau débouché pour des candidats à l'installation Vente en direct permettant de la valeur ajoutée
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien avec la population et le srestaurateurs Approvisionnement local	Approvisionnement local permettant de limiter les trajets et l'empreinte carbone des produits	
	Liens avec la triple performance :		
	cf ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	1ère démarche en France de ce type avec des grossistes du type Métro		
	Perspectives		
	Faire (re)connaître les produits locaux par les grossistes et leurs clients pour ouvrir de nouveaux débouchés avec des prix favorables aux producteurs		
Facteurs clé de réussite	Communication importante de la part de Métro auprès de ses clients sur la démarche Prix de vente attractifs pour les producteurs (en tout cas en légumes) car la majorité ont déjà des débouchés		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Chronophage pour les producteurs s'il faut tenir des permanences sur place Très peu de ventes réalisées lors des phases tests car méconnaissance du projet par les clients Metro Inquiétude de certains producteurs de travailler avec des grossistes comme Métro et sur des objectifs qui ne seraient pas affichés		
Mots clés	Carreau des producteurs - produits locaux - restaurateurs		
Mise à jour de la fiche	Date	22-févr	
	Rédacteur	Bénédicte Cazergue - Conseillère territoriale Avant Pays Savoyard - Cœur de Savoie	
Contact/site Internet	Bénédicte Cazergue - 06 99 05 90 88 - benedicte.cazergue@smb.chambagri.fr		



Phases tests avec les maraichers et apiculteurs de la création d'un carreau des producteurs à Métro



Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une volonté politique forte pour développer les approvisionnements en produits locaux et mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour trouver des solutions opérationnelles. - Des jeunes producteurs à la recherche de nouveaux débouchés + volonté de fournir des produits de qualité aux établissements scolaires. 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Une multitude d'acteurs en fonction des établissements (commune, Conseil départemental, conseil régional) avec chacun sa propre politique. - Développer des produits locaux "bruts" = travail supplémentaire pour le personnel des cuisines + multiplication des fournisseurs. - Des changements de gestionnaires qui nécessite de réexpliquer la démarche. - Difficultés à répondre aux appels d'offre + volumes demandés parfois conséquents. - Des productions fermières déjà bien valorisées / Difficile d'augmenter le coût des matières 1ères au niveau des cuisines. - Des productions "sous représentées" (maraichage, structuration de la filière viande) + une profession pas toujours facile à mobiliser. 	
Mots clés	Circuits courts - Approvisionnement locaux - Restauration collective	
Mise à jour de la fiche	Date	26/02/2020
	Rédacteur	Eric SADOUX
Contact/site Internet	Eric Sadoux, Conseiller chargée de Territoire Bassin Albertvillois eric.sadoux@smb.chambagri.fr 04 79 32 18 10 - 06 50 19 15 46	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic (mémoire de fin d'étude + accompagnement de la CASMB) sur la situation des approvisionnements en produits locaux dans la restauration collective d'Arlysière : Atouts/faiblesse - Freins/leviers; que ce soit au niveau des cuisines collectives ou des producteurs du territoire. <p>2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des acteurs agricoles et de la restauration collective à la démarche (visite de la cuisine collective du collège Pierre Grange, visite d'une exploitation maraichère) - Approfondissement de différentes thématiques : réglementation, marchés publics, organisation du travail... - Renforcement des approvisionnements en produits locaux : phase test lancée en mai et juin 2019, organisation de rencontre en producteurs et gestionnaires de cuisines,... - Réflexion menée sur les questions de logistique : frein important pour développer les approvisionnements auprès des différents établissements du territoire - Rencontre de différentes structures : (La Charette, Miam, Promus) <p>Prévisionnel 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement de la RC en produits locaux : Continuer à renforcer les partenariats entre agriculteurs, coopératives, abattoirs et les restaurants collectifs, - Structurer les approvisionnements à MT, travailler sur la logistique - Aide à la rédaction des marchés publics, et à l'accompagnement des producteurs pour y répondre. - Structurer les producteurs fermiers (association ?) 		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation par les Conseillers Circuits Courts (MT en 2018, puis JC en 2019 et 2020). - Accompagnement du Conseiller en Charge de territoire pour faire le lien entre les groupements agricoles, les producteurs locaux et la collectivité <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Embauche d'un CDD par Arlysière en 2019 et 2020 pour développer cette action. 		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p> <p>une 100e de producteurs fermiers sur Arlysière dont environ 1/3 plus fortement intéressés par l'action.</p> <p>==> L'action n'est qu'à son commencement. Difficile de quantifier actuellement les différents impacts, néanmoins env. 24 partenariats entre CC et producteurs ont été établis et/ou consolidés</p>	<p>Impact social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du lien entre les producteurs et les habitants. - Réponse à une demande sociétale. 	<p>Impact économique direct et indirect</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction du nombre d'intermédiaires pour permettre aux producteurs de mieux capter la valeur ajoutée (Impact à nuancer car une grande partie de la commercialisation est déjà concernée par des circuits courts). - Développement de productions bien valorisées.
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement alimentaire durable du territoire (% des produits locaux dans les cuisines collectives). - Développement de la production maraichère sur le territoire pour répondre à la demande (augmentation du nombre d'hectares en maraichage ou du nombre de producteurs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des distances parcourues par les produits alimentaires (Nombre de producteurs livrant aux cuisines collectives et volumes) - Développement des approvisionnements en productions sous labels (Nombre d'EA passant sous label). 	
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Cf. Ci-dessus</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>Démarche de long terme.</p>		



Approvisionnement de la restauration collective d'Arlysière en produits locaux



Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	décrit dans chaque thématique	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Projet pilote au niveau départemental, nouvelle forme de communication auprès du public via l'utilisation de supports ludiques et innovants	
Facteurs clé de réussite	Perspectives	
	Mise en place en 2019 des actions de la phase 1 par le service communication (A.EVRAIN) ciblant plus particulièrement les agriculteurs et les jeunes via un dossier LEADER	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	la mobilisation d'agriculteurs- ambassadeurs devra être effective pour que l'action globale ait du sens, la diffusion des outils à destination des enfants repose sur l'implication des écoles...	
Mots clés	départ non remplacé de la chargée de communication a conduit à décaler le projet sur 2020	
Mise à jour de la fiche	Date	13.03.2019
	Rédacteur	A.SAPIN
Contact/site Internet	Alice SAPIN	



ACTIONS DE COMMUNICATION MOULINS COMMUNAUTE

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire L'étude menée en 2017 par la Chambre d'agriculture sur la perception de l'agriculture par les habitants de Moulines Communauté a conduit à vouloir mener des actions innovantes de communication et de promotion de l'agriculture.		
	Problèmes initiaux Méconnaissance du monde agricole et de ses pratiques par le public		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Chambre d'Agriculture		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Informer et sensibiliser sur la place et le rôle positif de l'agriculture et de l'alimentation, pour le territoire et créer du lien entre les habitants et le monde agricole. Cette opération a également pour but d'expliquer l'évolution des techniques, de mettre en valeur les savoir-faire et les productions locales. Dans ce cadre, nos actions ciblent plus particulièrement les jeunes.		
Échelle d'action (géographique)	Communauté d'agglomération Moulines Communauté déclinée comme une phase test et déploiement des actions réussies sur d'autres territoires		
Dates de réalisation	Date de début	début 2018	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ? chambre d'agriculture de l'Allier		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? idem		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées montage du projet : Alice SAPIN et réalisation et animation du projet Anne EVRAIN , responsable de l'Unité Communication		
	Autres partenaires MOULINS CO		
	Bénéficiaires, cibles agriculteurs, jeune public et grand public		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	suite de l'action engagée en 2017: montage et dépôt d'un dossier Leader pour l'animation et la conception des actions réalisées par la responsable de communication A.EVRAIN, validation du projet LEADER par le GAL de MOULINS en janvier 2019		
Moyens mobilisés			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires A venir partage des actions par Moulines Co, ...		
Résultats obtenus	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	environ 820 exploitations concernés	renforcer le lien social entre agriculteurs et habitants	valorisation de l'agriculture et de ses produits + mise en avant du poids économique de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire de l'Allier
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	promotion des activités agricoles du territoire et développement d'une consommation responsable	mise en avant des contributions de l'agriculture pour l'environnement et le paysage	éduquer et sensibiliser à l'agriculture du territoire
Résultats obtenus	Liens avec la triple performance :		

Mise en œuvre de la loi Egalim

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire La loi du 31 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, dite loi Egalim, poursuit trois objectifs principaux parmi lesquels : favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Si elle constitue un défi indéniable, la loi présente également de multiples opportunités en termes de développement économique du territoire, de valorisation des produits locaux, de santé ou encore de solidarité.			
	Problèmes initiaux La Drôme a la chance de bénéficier de nombreux atouts (produits locaux sous signes de qualité, exploitations agricoles biologiques, industrie agro-alimentaire, développement des circuits courts...) sur lesquels capitaliser pour atteindre les objectifs de la loi en matière d'accès à une alimentation durable de qualité.			
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Le Département, l'Association des Maires et la Chambre d'Agriculture			
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	L'ensemble du territoire est concerné, raison pour laquelle le Département, l'Association des Maires et la Chambre d'Agriculture souhaitent collaborer afin de faire de la loi un véritable levier de développement du territoire drômois et consacrer l'exemplarité de la Drôme en matière d'alimentation durable.			
Échelle d'action (géographique)	Tout le Département drômois			
Dates de réalisation	Date de début		juil-19	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		déc-21	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? Le Département et la Chambre d'Agriculture			
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?			
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées CA26 : Noémie Blain, Nina Croizet, Bertrand Chareyron			
	Autres partenaires			
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs drômois, OPA, collectivités territoriales, consommateurs de la restauration collectives			
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1. Accompagner la restauration collective publique dans la mise en œuvre de la loi Egalim La loi Egalim = 50 % de produits respectueux de l'environnement ou sous signe de qualité, dont 20% de bio d'ici janvier 2022. 5 enjeux clés au développement d'une alimentation de qualité et durable ont été identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'approvisionnement, - La formation des cuisiniers, - La sensibilisation des convives, - Le gaspillage alimentaire, - La communication sur la démarche et ses résultats. <p>2. Favoriser et promouvoir l'approvisionnement local et de qualité via la plateforme Agrilocal. La Chambre accompagne les producteurs du territoire drômois en les sensibilisant à l'outil ainsi qu'au débouché que représente la restauration collective publique.</p> <p>3. Participer aux dynamiques et travaux contribuant à faire de la Drôme un territoire exemplaire dans la mise en œuvre de la loi Egalim par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'agriculture biologique, - La structuration des filières locales, - L'accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles (notamment vers la certification HVE), - L'organisation de la logistique... 			
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Expertise filière, Chargée de mission alimentation			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires			
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés		Impact social	
	potentiellement > 1000 agris en circuit court		augmentation de la Valeur ajoutée	
	Impact territorial		Impact environnemental	autres impacts
	Maintien de la VA sur le territoire			
	Liens avec la triple performance : Économie circulaire			
	Identification des aspects innovants le cas échéant faire se rencontrer les agriculteurs, les groupements de producteurs, les coopératives avec les sociétés de restauration collective, les collectivités et les logisticiens.			
Facteurs clé de réussite	Perspectives Être prêt au 01/01/2022 à répondre aux objectifs de la loi Egalim			
	Comprendre les contraintes de chaque maillon de la Chaîne : producteurs, collecteurs/stockeurs, logisticiens, cuisines centrales et sociétés de restauration			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter				
Mots clés	EGALIM, Approvisionnement local, Agrilocal			
Mise à jour de la fiche	Date		14-févr	
	Rédacteur	B. Chareyron		
Contact/site Internet				

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Conseiller territorial (temps de travail), secrétariat (temps de travail et matériel d'impression), tenu de stand pendant la fête		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Chapiteaux, tables, matériel de sonorisation, barrières, lots de récompense, ...		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	110 exploitations adhérentes du comité	meilleure cohésion de la profession agricole, plus de transparence auprès du grand public	chiffre d'affaire réalisé par l'espace restauration (utilisé pour couvrir les dépenses)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	meilleure cohésion de la profession agricole autour du développement local	promotion du développement de l'agriculture en faveur d'une meilleure performance	Nous avons estimé le nombre de visiteurs de la fête à 3000
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	La fête a permis de réunir les jeunes (jeunes agriculteurs et jeunes en formation) et de les mettre en valeur. L'une des perspectives est donc un coup de pouce apporté au renouvellement des générations. En invitant les élus locaux, cette fête apporte pour perspective une plus grande prise en compte du fait agricole dans les politiques territoriales locales.		
Facteurs clé de réussite	Participation et mobilisation suffisante de la part des adhérents du comité et de ses partenaires.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	RAS		
Mots clés	Manifestation grand public, promotion, valorisation, développement local, communication		
Mise à jour de la fiche	Date	20/03/2020	
	Rédacteur	Pierre Moreau	
Contact/site Internet			

La fête est dans le pré - édition 2019

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Les monts du pilat sont un espace rural où l'agriculture est le principal secteur économique.	
	Problèmes initiaux	
	1/ Le grand public est en attente de transparence en matière d'activité agricole. 2/ Sur la petite région agricole, il y a peu voire aucune manifestation agricole rassemblant l'ensemble de la profession	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	comité de développement agricole des monts du pilat	
	Faire connaître l'agriculture auprès du grand public, fédérer la profession agricole autour d'un évènement festif et d'une même envie de promouvoir et développer l'agriculture locale	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	la fête a lieu le 08 septembre 2019 mais son organisation a débuté dès l'automne 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	la fête a lieu le 08 septembre 2019 mais son organisation prend fin plusieurs semaines après, une fois les comptes clôturés.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	comité de développement agricole des monts du pilat	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	comité de développement agricole des monts du pilat	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre de la Loire : Pierre Moreau	
	Autres partenaires	
	OPA, agro-fournisseurs et acteurs locaux du développement territorial	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	grand public local et des territoires voisins ; la profession agricole locale	
Montage moral, technique et financier (organisation de comités de pilotage) Communication Réalisation de la fête Clôture du projet (comité de pilotage, comptes, ...) Un repas de remerciement a été organisé l'attention de tous les bénévoles. Environ 70 personnes étaient présentes.		

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition des agents CA42 pour les volets logistique, communication et animation des réunions de préparation.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Appui financier		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	300 participants à la séance du soir + 110 élèves des lycées agricoles		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Organiser tous les 2 ans un ciné-débat sur le roannais en diversifiant les thèmes abordés. Maintenir le lien avec les lycées agricoles et l'élargir aux lycées généraux.		
Facteurs clé de réussite			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Logistique et dialogue avec les lycées agricoles = trouver le bon interlocuteur		
Mots clés	ciné-débat, communication, positif		
Mise à jour de la fiche	Date	fev 2020	
	Rédacteur	Julie ROSSATO	
Contact/site Internet			

Ciné-débat sur le roannais

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Difficulté de dialogue entre le monde agricole et le grand public (préjugés,...). Peu de discours ou de films qui donne une image positive du métier d'agriculteur. Besoin de parler positivement du monde agricole.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Adhérents des comités de développement agricole du Roannais (Roanne Nord, Roanne Sud, Belmont Charlieu)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Organiser un événement convivial en dehors des fermes pour parler positivement du métier d'agriculteur. Engager le débat entre monde agricole et grand public. Impliquer les lycées agricoles pour échanger entre professionnels et lycéens.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire des trois comités de développement agricole.	
Dates de réalisation	Date de début	Démarrage de l'organisation juin 2019.
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Décembre 2019.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comités de développement agricole Roanne Nord, Roanne Sud et Belmont Charlieu.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comités de développement agricole Roanne Nord, Roanne Sud et Belmont Charlieu.	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire: Sophie Douillon, Clémence Doligez, Julie Rossato.	
	Autres partenaires	
	Réalisateur, cinéma Le Renoir, COPLER, sponsors (Jeannet Débit, Boite à cake)	
Bénéficiaires, cibles		
Lycées agricoles, agriculteurs et grand public.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Étapes du projet: -Constitution de l'équipe projet: juin-juillet 2019 -Demande de subventions, de sponsors: juillet 2019 -Logistique: organisation de 2 séances, réservations,... : septembre 2019 -Plan de communication: automne 2019 -Organisation de l'animation et du débat pour les 2 séances: novembre 2019 -Appui et animation le jour J : décembre 2019	

	L'équipe organisatrice est contente et « fière » d'avoir réalisé cette agri-randonnée. Néanmoins, le temps à investir n'est pas à négliger. L'équipe est prête à renouveler l'édition mais dans quelques années.	
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> * Une équipe organisatrice d'une quinzaine de personne. * Le fléchage des différents parcours. * Avoir des ravitaillements conséquents. * Avoir une bonne communication entre le pôle accueil et les personnes aux ravitaillements pour une bonne gestion des stocks et éviter les ruptures de produits * Avoir une équipe d'accueil étoffée pour "dépoter" en début de matinée. * Avoir une communication forte au pôle accueil pour expliquer le but de l'agrirandonnée et présenter la structure comité de développement. * Avoir une équipe étoffée au cuisine et au service pour éviter la queue au repas. 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> * Peu de questions posées aux agriculteurs présents sur les ravitaillements. Seulement deux visites réalisées sur le site de Landuzière. Il y a eu plus de visite aux Rieux (suite aux repas pris sur place). * Problème de quantité de produits sur un des ravitaillements => mécontentement de certains marcheurs. Les gens viennent en priorité pour marcher et manger. * Bonne gestion des repas ; hormis un souci sur une friteuse qui a ralenti le service des repas. <p>Suggestions d'amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différencier les prix en fonction des circuits (pour éviter les mécontentements par rapport au nombre de ravitaillements) et proposer des prix plus bas. • Proposer des ravitaillements mixtes (salé et sucré), notamment le 1er, pour que cela convienne aux marcheurs quel que soit son heure de départ (début ou fin de matinée). • Continuer à séparer l'espace cuisine de l'espace de restauration. Attention, aux problèmes de friteuse (nombre, puissance électrique). • Offrir le café au départ et à l'arrivée. • Proposer trois équipes de 2 personnes pour gérer les inscriptions. Etre prêt ½ heure avant l'heure de départ. Avoir deux caisses compartimentées (pour une meilleure gestion des billets notamment). • Pour les renseignements en amont de la marche, ne pas communiquer de numéro de portable mais le numéro du secrétariat CA42 avec une note explicative pour répondre à l'ensemble des questions (horaire de départ, accès au site de départ, prix de la randonnée, prix des repas, kms des circuits...) • Sur le volet communication, mieux expliquer le rôle du comité et le but de l'agri-randonnée : prévoir panneaux explicatifs aux inscriptions, mieux identifier par des tee shirts les agriculteurs et agricultrices en charge de l'organisation. 	
Mots clés	Agriculture, randonnée, communication, grand public, produits locaux, produits fermiers.	
Mise à jour de la fiche	Date	19-mars
	Rédacteur	Thomas FORICHON
Contact/site Internet		

Acteurs impliqués	Chambre d'agriculture de la Loire : Thomas FORICHON.		
	Autres partenaires		
	Département, communes, Fédération Départementale des Comités de développement		
	Bénéficiaires, cibles randonneurs, habitants, agriculteurs...		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Etapes du projet : - Constitution de l'équipe projet : juin 2018 - Trouver les circuits de randonnée : été 2018 - Organisation des points de ravitaillements : automne 2018 - Elaboration du dossier sécurité : début 2019 - Plan de communication : début 2019 - Aménagement du site (départ/ arrivée) et des points de ravitaillement : mars 2019		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition d'un agent CA42 pour les volets administratif / communication et pour l'animation des réunions de préparation.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Appui financier et logistique.		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15 à 20 exploitations impliquées	Le bilan de la manifestation est globalement positif : 300 marcheurs et près de 200 repas servis. Les contacts avec les marcheurs ont été globalement bons, les marcheurs étaient satisfaits des circuits : très bon fléchage.	Bilan financier positif.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Communication sur le métier d'agriculteur auprès du grand public		Communication sur le territoire classé en PAEN
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		

Agri-randonnée sur l'Ouest Stéphanois

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Difficultés pour parler de son métier auprès du grand public dans contexte péri-urbain marqué (problématique de déplacement agricole, problématique d'épandage des effluents, conflits d'usage sur les chemins...)	
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Adhérents du comité de développement des Monts du Lyonnais situé en zone péri-urbaine (couronne ouest stéphanoise)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>L'agri-randonnée est une manifestation qui a vocation à présenter l'agriculture locale et en particulier son importance et son impact sur les paysages. Dans un secteur péri-urbain, où l'agriculture est très présente et très dynamique, mais également de plus en plus soumise à des pressions émanant de nos concitoyens, l'organisation de ce type d'événement est un excellent moyen d'expliquer le métier d'agriculture et ses contraintes, et de venir à bout de certains préjugés.</p> <p>L'agri-randonnée consiste en plusieurs parcours balisés spécifiquement (6, 11 ou 18 kms), permettant de découvrir le rôle des agriculteurs sur les paysages, ainsi que la réalité d'une ou plusieurs exploitations agricoles que les marcheurs visiteront. Les exploitations ont été choisies pour leur grande diversité : élevage allaitant, élevage laitier, atelier de transformation fermière, productions biologiques, viande vendue en caissettes...</p> <p>Ainsi, à chaque étape du parcours, des animations et des informations seront proposées au public, afin de les sensibiliser aux réalités de l'exploitation agricole traversée (alimentation des animaux, gestion des conflits d'usage, modes de productions, bien-être animal, gestion de l'eau...) ou du paysage qu'ils voient.</p> <p>Afin de promouvoir les produits fermiers, des relais permettront aux randonneurs de déguster des fromages et charcuteries produites et transformées sur le territoire. La randonnée se clôture par un repas de produits locaux.</p> <p>Cette randonnée a été inscrite au calendrier annuel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.</p>	
Échelle d'action (géographique)	A l'échelle d'un comité de développement.	
Dates de réalisation	Date de début	Démarrage organisation juin 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	avr-19
	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de développement des Monts du Lyonnais	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de développement des Monts du Lyonnais	
Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Agriculteurs des comités de développements locaux (50 agriculteurs et leur famille)	Organisation de soirée théâtre dans des lieux et auprès de publics peu habitués à se rendre au théâtre. Échange autour de la place des femmes dans le milieu agricole.	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Liens des agriculteurs autour d'une thématique sociale commune	Prise de conscience de certains hors cadre agricole sur le fait que l'agriculture est nécessaire au maintien d'un paysage ouvert et diversifié	Impact sociétal: Échange post représentation entre agriculteurs et hors cadre agricole sur la vie des femmes et des hommes dans les exploitations
	Liens avec la triple performance :		
	Social: Rencontre, dialogue, moment de convivialité partagé par les agriculteurs et agricultrices du territoire.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Reconduire de telles actions sur un territoire le territoire de Loire forez agglomération par le biais du théâtre des pénitents			
Facteurs clés de réussite	Communication sur l'évènement auprès des agriculteurs et monde rural. Professionnalisme de l'équipe technique du théâtre des pénitents. Accessibilité élevée des comédiennes et du metteur en scène lors du débat post représentation. Participation active des agriculteurs et des hors cadre agricole lors du débat. Investissement physique et économique des Comités de développement dans l'organisation de casse-croute post représentation. Ambiance chaleureuse dans les exploitations. Un total de 250 participants dont 35 % du monde agricole.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation des agriculteurs.trices autour des différents temps d'échanges. Conditions climatiques difficiles (mise à disposition de chauffage, couvertures et gilets de la part de Loire forez agglomération et des comités de développement)		
Mots clés	Théâtre, agricultrices, rural, culture.		
Mise à jour de la fiche	Date	17-mai	
	Rédacteur	Sophie Douillon et François Verdier	
Contact/site Internet	Sophie Douillon, Chambre d'agriculture de la Loire. François Verdier, Chambre d'agriculture de la Loire		

Théâtre dans des fermes

Projet théâtre Femmes de Fermes

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le théâtre des pénitents, géré par la commune de Montbrison, a l'obligation comme tout théâtre public subventionné, de réaliser des opérations d'ouverture aux publics peu habitués à fréquenter les théâtres (opération "hors les murs"). Dans cet objectif, le théâtre des pénitents associé à Loire Forez Agglomération, au lycée de Précieux et à la Chambre d'agriculture a organisé du 29 avril au 5 mai 2019 des représentations de la pièce "Femmes de fermes" dans le lycée agricole de Précieux et sur deux fermes du secteur et plusieurs temps d'échanges.	
	Problèmes initiaux	
	Accès du milieu rural aux actions culturelles.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le théâtre des pénitents de Montbrison.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Permettre l'accès à une population peu habituée à se rendre au théâtre en organisant des représentations hors les murs sur des exploitations. Parler de la place des agricultrices et plus largement du monde agricole. Choix de la pièce : "Femmes de fermes" issues d'un essai sociologique sur les femmes de fermes du Haut Doubs qui retrace l'évolution des conditions de vie des agricultrices sur plusieurs générations.	
Échelle d'action (géographique)	Le territoire de Loire Forez Agglomération.	
Dates de réalisation	Date de début	mai-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mai-19
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le théâtre des pénitents et Loire Forez Agglomération	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le théâtre des pénitents, le lycée agricole de Précieux et la Chambre d'agriculture par le biais	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire. Conseillère produits fermiers : Sophie Douillon Conseiller territorial du secteur concerné : François Verdier	
	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs et plus largement habitants du secteur de Loire Forez agglomération. Agriculteur adhérent des comités de développement Haut Montbrisonnais, Monts du Forez sud et plaine du Forez.	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Construction d'un groupe de travail mêlant le théâtre des pénitents (Monsieur DALEM, directeur du théâtre et metteur en scène de la pièce Femmes de Fermes, Grégory JOANIN, Coordination technique), Loire Forez Agglomération (Catherine BRUYERE, Directrice adjointe du réseau culturel), Agronova, lycée agricole (direction et enseignants) et la Chambre d'agriculture (conseillers, élus et comités de développement). Organisation des représentations du 2 au 5 mai : choix des lieux, animations des soirées, organisations de temps d'échanges avant les représentations. Rencontre entre les élèves de 1ère STAV du lycée Agronova, metteur en scène et comédienne de la pièce et le groupe féminin du comité Haut Montbrisonnais pour échanger sur la place des femmes dans le monde agricole, son évolution ... Préparation de textes des élèves, organisation d'une après-midi d'échange le 18 mars 2019. Pour les représentations dans les exploitations: rencontre avec les exploitants, réalisation d'un plan de représentation, rencontre avec deux élèves de BPREA pour préparer la co animation des débats. Fléchage et balisage lors des représentations.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	2 conseillers pour : faire le relai de la communication auprès des agriculteurs, choix des fermes sites, organisation de temps d'échange avant-spectacle et de l'animation des débats post-spectacles.	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	
	Techniciens du théâtre de Montbrison et de la collectivité. Enseignants du lycée agricole Agronova?	

Mise à jour de la fiche	Date	28-févr
	Rédacteur	Juliette PINGUET (animatrice territoire Dore Livradois-Forez)
Contact/site Internet		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - 10 mai 2019 lancement du projet par le PNRLF - 12 juin 2019 : participation à un atelier pour cerner les enjeux du territoire - Participation à plusieurs rencontres d'étapes (atelier et comité de pilotage) : 11 juillet 2019, - 19 septembre, 3 octobre, 21 novembre 2019 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	animation locale		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	l'ensemble des agriculteurs du territoire	Attirer de nouvelles populations	impact pour l'ensemble des secteurs économiques du territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	impact pour l'ensemble du territoire : attirer de nouvelle population		
	Liens avec la triple performance :		
	Attirer de nouvelles populations permet de jouer sur les aspects économique et social de façon directe.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			
Finalisation du projet en 2020 et lancement du message commun dans la foulé			
Facteurs clé de réussite	bonne communication Implication de l'ensemble des acteurs du territoire		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Attractivité du territoire		

PNRLF - attractivité du territoire

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Chambre d'agriculture a une convention avec le Parc Naturel Régional du Livradois Forez pour travailler conjointement sur les projets en lien avec la question agricole du territoire. Le PNRLF a lancé en 2019, une étude sur l'attractivité du territoire. L'ensemble des acteurs, dont la Chambre d'agriculture sont sollicités pour travailler sur cette question. La Chambre d'agriculture fait parti du comité de pilotage du projet.	
	Problèmes initiaux	
	Travailler conjointement sur l'attractivité du territoire et un message commun à mettre en avant.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	PNRLF	
	Définir un message commun pour présenter et valoriser le territoire. Ce message serait utiliser par l'ensemble des acteurs afin que les résultats soient d'autant plus important. L'objectif final étant d'attirer de nouvelles populations sur notre territoire.	
	périmètre du PNRLF	
Échelle d'action (géographique)		
Dates de réalisation	Date de début	printemps 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	fin 2020
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Le PNRLF	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le PNRLF et partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 : - équipe territoire Dore Livradois Forez : animatrice	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
L'ensemble des acteurs du territoire		

	Perspectives La localisation des enjeux pour l'économie agricole donnera aux élus du territoire des atouts pour faire un document d'urbanisme le plus réussi possible.	
Facteurs clé de réussite	Une participation des élus et des agriculteurs	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Obstacles : le nombre important de communes et d'agriculteurs, mais cela en fait aussi une richesse.	
Mots clés	Dialogues et explications	
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr
	Rédacteur	S,PORTAL
Contact/site Internet		

Première étude à grande échelle 22 communes

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Désireuse de maîtriser et d'organiser son développement la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Mégal a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire. L'agriculture est une composante majeure de ce territoire de montagne. Le "Grenelle de l'environnement", les lois de modernisation et la loi Alur font de la préservation du foncier agricole un enjeu important.		
	Problèmes initiaux		
Contexte	Territoire important en superficie, 22 communes, un nombre d'agriculteurs conséquent.		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
La Communauté de Communes			
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Les objectifs sont : la connaissance approfondie de l'agriculture du territoire afin d'en déterminer les enjeux de les prioriser et de les localiser.		
Échelle d'action (géographique)	Enquêtes individuelles par commune.		
Dates de réalisation	Date de début	janv-19	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin-19	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	La Communauté de Communes Mézenc-Loire-Mégal		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	La Chambre d'Agriculture Départementale de Haute-Loire		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
Agent du territoire + cartographe			
Autres partenaires			
Bénéficiaires, cibles			
Bénéficiaires : Communauté de Communes -- Cibles : les agriculteurs de la CCMLM			
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Projet terminé. Étapes : biblio, fabrication de la liste des agriculteurs à enquêter, avertir les maires via une réunion à la CCMLM, établissement d'un planning d'enquêtes, réservation des salles, envois des courriers, enquêtes, rédaction écrite et conception des cartes, rendu écrit, rendu oral devant tous les maires et réunion rendu aux agriculteurs.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens informatiques, SIG, recueil de données orales et individuelles, rendu papier, rendu informatique, rendu en réunions.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Un bureau par mairie pour les enquêtes communales.			
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	485 exploitations repérées finement (SAU, bâtiments, age, production, besoin...)	description des enjeux sociaux sur le territoire	description en nombre d'emploi direct et indirect dus à l'agriculture
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Le monde agricole interrogé, bien pris en compte et réunion agriculteurs-élus.	description de l'impact paysager et environnemental de l'agriculture	
	Liens avec la triple performance :		
Identification des aspects innovants le cas échéant			

	<p>Le côté innovant réside dans le fait que les organisateurs du comice et le CT BRD aient décidé de ne plus représenter le femme par le biais de la "Reine et de ses Dauphines" mais de présenter la réalité du métier d'agricultrice par le biais d'une exposition et d'interviews qui se sont déroulées lors du comice 2018 à St Sorlin de Morestel</p>	
	<p>Perspectives</p> <p>Poursuivre le fait de faire tourner l'exposition : 2020 prévision exposition dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Isère</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>Partenariat constructif - Aide et soutien apporté par les élèves du lycée Paul Claudel de Villemoirieu dans la maîtrise d'œuvre des entrées et exposition et organisation du calendrier d'exposition. Convergence de points de vue vis-à-vis de la femme agricultrice partagée par l'ensemble des partenaires</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Peu de moyens financiers pour réaliser l'exposition. Non reconnaissance du travail réalisé et porté par le CT BRD par les élus de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné</p>	
Mots clés	<p>Femme Agricultrice - Comice agricole - Métier d'agriculteur - Exposition</p>	
Mise à jour de la fiche	Date	20-févr
	Rédacteur	Véronique ROCHEDY
Contact/site Internet	<p>Véronique Rochedy animatrice du CTBRD - Nathalie Jourdan et Sophie Barge enseignantes au Lycée Paul Claudel de Villemoirieu - Richard Armanet président du Comice agricole de St Chef</p>	

<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>Janvier et février 2019: Exposition "...des Métiers une passion...femmes agricultrice des Balcons du Dauphiné exposée au Lycée Paul Claudel de Villemorieu - Mars 2019: exposition à la Caisse locale du Crédit agricole de Crémieu - Avril 2019: exposition présentée dans la Commune d'Annoisin-Chatelans en préparation et pour la fête de la Transhumance. - MAi et juin 2019 : Accueil et vernissage organisé le 16 mai 2019, à la Maison du département à Crémieu - 24 et 25 août: Exposition installée lors du comice agricole de St Chef et Concours départemental d'élevage</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Animation du CT BRD et conseil territoriale de BRD assuré par Véronique ROCHEDY (conseillère CDA38) Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Projet d'année d'une classe de BTS du Lycée Paul Claudel de Villemorieu</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>20</p>	<p>Mise en valeur du métier d'agriculteur et particulièrement des agricultrices. Convivialité et rencontres des agricultrices entre elles permises grace au projet</p>	<p>Faire connaître auprès du grand public des exploitations pratiquant la vente directe, majoritaires parmi les exploitations mises en avant</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Sensibilisation du grand public et des élus du territoire au métier d'agriculteur et au rôle important joué par les agricultrices sur les exploitations</p>		
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		

"...DES METIERS UNE PASSION..." Exposition de portraits d'agricultrices des Balcons du Dauphiné

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Plus de 650 exploitations agricoles sont présentes sur le territoire des Balcons du Dauphiné. Les femmes sont très présentes et participent activement au fonctionnement de ces exploitations. On peut dénombrer environ 1/3 d'exploitations où les femmes sont très présentes en tant que chefs d'exploitation, associées ou conjointes collaboratrices. Elles sont certainement beaucoup plus nombreuses à intervenir sur les exploitations en tant que salariées ou conjointe tout court en assurant certaines tâches en plus de leur emploi occupé à l'extérieur.	
	Problèmes initiaux	
	Pourtant bien présentes sur les exploitations, les femmes agricultrices sont peu mises en avant sur ce territoire. Peu présentes dans les OPA, elles sont très discrètes et leur rôle apparaît souvent comme inaperçu alors qu'il est essentiel pour le fonctionnement des exploitations	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le CT BRD, association de développement agricole animé par la chambre d'agriculture, faisait le constat lors du comice agricole de Sermérieu en août 2017, que les comices agricoles mettaient peu en avant les réalités du métier d'agriculteur (aspects techniques, sociaux ou économiques) et que particulièrement l'image de la femme était abordée de façon désuète et ne collait pas avec la réalité - En 2018 pour le comice agricole de 2018 à St Sorlin de Morestel une action visant à mettre en avant le monde agricole et plus particulièrement les femmes agricultrices du territoire. Une exposition de 20 panneaux a donc été réalisée.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	En 2019 valoriser le travail fait en 2018 en faisant tourner l'exposition sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné	
Échelle d'action (géographique)	47 communes de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	
Dates de réalisation	Date de début	janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	fin 2019
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CT BRD	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Lycée Paul Claudel de Villemairieu (Classe 1 ^{ère} année BTS DATR)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA 38 et animation du CT BRD : Véronique ROCHEDY	
	Autres partenaires	
- Comité d'organisation du comice de Saint-Sorlin de Morestel		
Bénéficiaires, cibles		
Agricultrices - Plus généralement le monde agricole - La cible: le grand public		